J. A. — 63e ANNEE — No 83

SAMEDI 10 AVRIL 1965

SION ✆ (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post. 19 - 5111
Administr Rédaction, Pré-Fleuri 11

Régie des annonces, Publicitas sa Sion, av du Midi 8, Tél (027) 2 44 22
Agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association valais de football et d'athlétisme

L'abonnement est payable à l'avance. Il se renouvelle tacitement pour une nouvelle période d'une année et ainsi de suite, seul révocation écrite par l'abonné un mois avant l'échéance qui est fixée au 31 décembre de chaque année.

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Faites votre choix !
SAAB Sport
SAAB Braek 7 places
M. G. 110C hydrolastique
M. G. B 1800
et la toute nouvelle
MORRIS 850
hydrolastique
GARAGE DES NATIONS
JEAN REY
Avenue de France — SION
Tél. 2 36 17
Reprises - Financement

Un criminel s'évade du pénitencier de Sion en perçant un mur de plus d'un mètre

Il laisse une lettre d'excuses et un tas de cailloux

SION (FAV) — Dans la nuit de jeudi à vendredi, un détenu du pénitencier de Sion, à la rue des Châteaux, a réussi à s'évader d'une façon des plus rocambolesques.

Ce détenu, Guy Héritier, de père vaudois et de mère algérienne, a passé son enfance et son adolescence en Algérie jusqu'à l'âge de 18 ans, en adoptant, bien sûr, le mode de vie et la mentalité arabe.

En 1960, il vient en Suisse et un mois après son arrivée commet un crime abominable.

Notons encore que ce criminel est originaire de Molondin-Orsens et que, le soir de son crime, après avoir fait la tournée des bistrots de Renens, se rend dans un dernier établissement et entreprend de faire la cour à une jeune fille qui s'y trouvait.

Devant les intentions très précises du jeune homme, la jeune fille refusa catégoriquement de l'accompagner.

Ce brusque refus dont il n'était guère habitué dans son pays de la part d'une jeune fille, le rendit furieux. Il sortit un cran d'arrêt et poignarda la jeune fille qui devait décéder de ses horribles blessures.

Le jeune homme prit la fuite mais se rendit de lui-même quelque temps plus tard.

Le 7 mars 1961, le Tribunal criminel de Lausanne le condamnait à 9 ans de réclusion.

Il passa dans de nombreux pénitenciers de Suisse entre autres à Bochuz, Bâle, Regensdorf, Zurich et, avant Sion, à Bois-Mermet. Depuis le 10 décembre, il séjournait en notre ville, au pénitencier, à la rue des Châteaux.

Comme partout ailleurs, il se montra associable et, après différents essais, les responsables du pénitencier décidèrent de l'isoler totalement de ses co-détenus.

Partout où il passa, on l'appelait le « caïd » et, bien sûr, il fallait justifier cette dénomination auprès de ses camarades, d'où ses sautes d'humeur et son caractère impossible.

Isolé dans une grande pièce fermée, il passait la majorité de son temps à tisser sur un vieux « métier » que l'on avait mis à sa disposition.

Il donnait l'impression d'être un garçon qui se repentait de son crime et avait même manifesté l'intentic de suivre des cours agricoles, cours que lui donnait volontiers M. Praz.

Et depuis le samedi soir 3 mars, il avait minutieusement préparé son évasion mettant chaque détail au point. Il s'agissait d'abord de creuser un trou qui lui livrerait la liberté. Il trouva l'emplacement sous l'escalier qui conduit aux toilettes de la cellule.

Pour creuser, il utilisa des barres de fer qui font partie du « métier à tisser ».

Simultanément, il tresse une corde qui lui permettra de franchir les murs d'enceinte de l'établissement.

Il y fixe des crochets en forme de bélier qui devront s'accrocher sur le faîte du mur et lui permettre d'en faire aisément l'ascension. Il avait même confectionné un deuxième système de crochets au cas où le premier n'irait pas.

Il tressa une deuxième corde qui lui permit de passer entre les barreaux des fenêtres quelques effets personnels dont l'inventaire se résoud à peu de choses mais qui pourraient lui être utiles.

Et lorsque tout est prêt, il s'en va, non sans regret — on pourra le juger dans la lettre qui suit — dans la nuit de jeudi à vendredi.

Il a dû s'en aller sur le coup de minuit fort probablement en faisant le moins de bruit possible.

Pour faciliter son évasion, il semble que tout était de son côté, puisque, dans la cour de l'établissement, on effectuait des réparations et une dalle était fraîchement coulée. Afin d'éviter des dégâts, on avait enfermé, ce soir-là, le chien de garde qui est connu pour être très méchant.

Voici in-extenso le texte de la lettre qu'Héritier écrivit le soir de son évasion, lettre que devait découvrir, le lendemain, le gardien qui apportait le déjeuner au prisonier.

« Monsieur le Directeur, Monsieur,

Si je m'évade cette nuit, c'est que je n'en peux plus. Je suis à bout de tout, car ne voyant pas d'issue.

Je regrette profondément de vous jouer ce tour ignoble, mais que voulez-vous, je me suis pris à mon jeu.

Ayant commencé ce trou samedi soir 3 mars et me représentant les conséquences de cet acte s'il était découvert, je ne pouvais plus faire marche arrière.

Conséquences qui sont : la perte de votre confiance et de votre amitié et certains avantages secondaires.

Evidemment, dans ma situation privilégiée actuelle, vous estimerez que je vous ai honteusement abusés et que les regrets, il est facile de les faire ensuite. Vous avez raison. Croyez-moi, je vous en prie, je suis sincère ne sollicitant nullement votre pardon mais votre compréhension.

Voilà deux nuits que le sommeil me fuit, tourmenté par le désir de tout révéler et le désir d'être libre. Mon moral est très bas sur les sentiments de culpabilité qui me harcèlent. Sachez encore ceci : je n'ai pas joué la comédie durant les deux mois de séjour ici dans ce local. Mais avec vous j'étais sincère, mais voyez-vous, je suis encore capable de disimulation. Oui, cette folie m'a pris sous l'influence du cafard. Messieurs, je vous prie de ne pas prendre cette lettre pour une excuse, une mystification ou mélodrame mais peut-être une explication de mon état d'esprit présent.

Soyez sûr, Messieurs, que si je réussis cette fuite, ce ne sera pas pour perpétrer le mal car au plus profond de moi-même, j'en suis incapable.

Je vous suis infiniment reconnaissant pour la mansuétude et la clémence à mon égard.

Vraiment, je me dégoûte, je n'ai plus confiance en autrui. Je ne peux plus,

(Suite page 9)

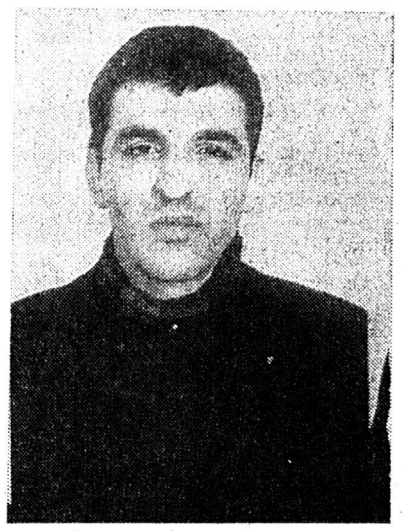

Guy Héritier

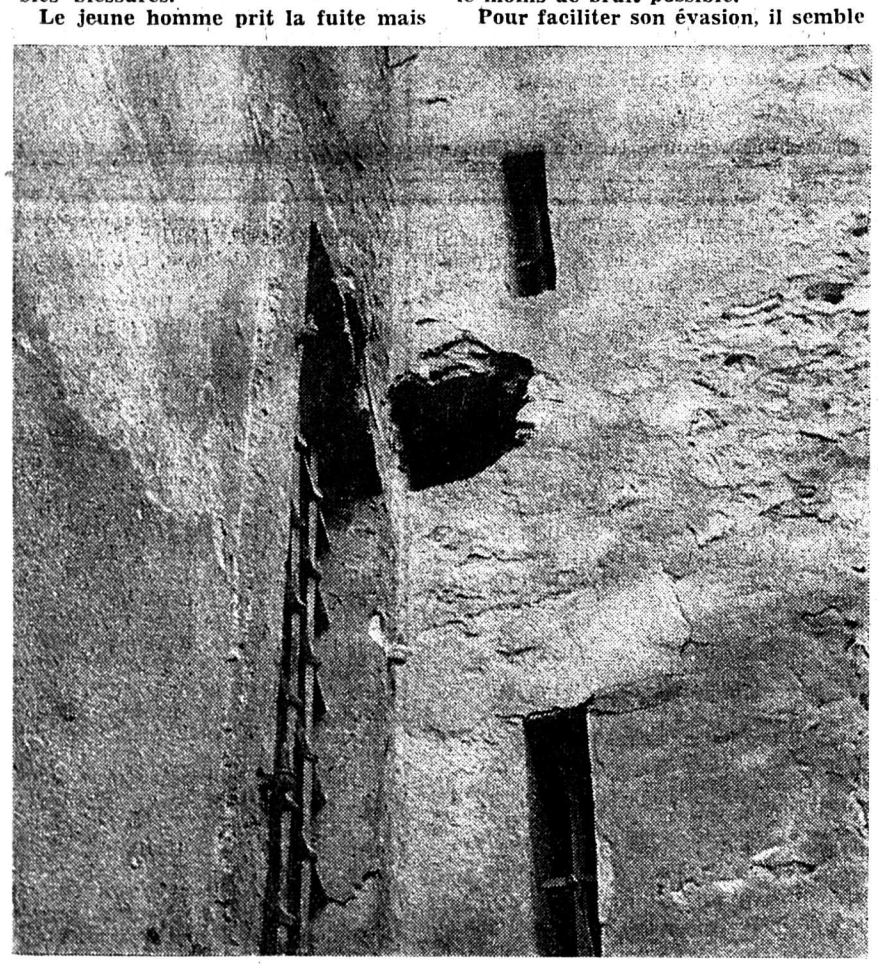

Vue du trou extérieur au premier étage. C'est par là que s'est glissé Héritier pour s'évader.

Ménagères !
Une solution pour vos nettoyages de printemps
PATINOL

Si vous désirez avoir toujours et sans peine des planchers et parquets propres et brillants, alors appliquez PATINOL, l'enduit brillant lavable et durable.
Application facile.
PATINOL
brille plus longtemps !
En vente chez votre fournisseur habituel. Flacons à Fr. 13.80, 8.35.
LABORATOIRE ROSTAL, SION Ofa 06.759.02 L

Revue de la semaine mondiale

Dans un discours prononcé le 7 avril à Baltimore, le président des Etats-Unis, M. Johnson, est sorti de sa réserve au sujet de la politique américaine au Vietnam du Sud. Il entend maintenir dans ce pays les positions du monde libre, tout en se déclarant prêt à des discussions « inconditionnelles » en vue d'un règlement pacifique. D'autre part, il a proposé une aide américaine d'un milliard de dollars pour le Sud-Est asiatique, le jour où la paix y sera rétablie. Le cessez-le-feu n'est pas pour demain dans cette partie du monde, en dépit de l'attitude relativement conciliante adoptée verbalement de part et d'autre. En effet, les Etats-Unis refusent de négocier avec les rebelles du Vietcong, ce qui rend pratiquement illusoire toute tentative de règlement diplomatique.

Quant à MM. Kossyguine et Brejnev, les deux leaders soviétiques, ils se sont rendus en Pologne, à Varsovie tout d'abord puis à Wroclaw (ex-Breslau), ville dans laquelle M. Kossyguine, président du conseil d'URSS, s'est livré à une attaque virulente de la politique américaine au Vietnam. Rappelons à ce propos que les Américains ont poursuivi leurs raids au nord du 17me parallèle (rideau de bambou entre les deux Etats vietnamiens) et que le Vietcong persiste lui aussi dans ses actions de guérilla et ses attentats terroristes. Pour la première fois, des chasseurs à réaction Mig (de provenance soviétique) ont engagé avec succès le combat des avions américains.

Les répercussions de la tension en Asie du sud-est se font sentir jusqu'à Berlin-ouest, où le Bundestag de la République fédérale allemande s'est réuni mercredi, cependant que des manœuvres aériennes des forces du pacte de Varsovie se déroulaient dans le ciel berlinois, provoquant un vacarme assourdissant et une certaine insécurité des communications par la voie des airs. Les communications routières entre la RFA et Berlin-ouest ont été interrompues à plusieurs reprises par les services douaniers et policiers du gouvernement communiste est-allemand, en guise de représailles, ce qui obligea la plupart des députés au Bundestag à se rendre par avion à Berlin et valut même à M. Willy Brandt,

(suite page 6)

Employez les bons produits de l'industrie valaisanne

SION

PETITE PLANÈTE

Admirable ! C'est la nouvelle du siècle. La découverte qui va faire de Sion un centre international aussi actif que Genève, pour le moins.

Fini notre petit tourisme à papa, l'hébergement pour la nuit des quelques dizaines de voyageurs égarés dans nos murs et qui repartent au petit matin vers les lieux circonvoisins.

Fini le temps des hôtels somnolents, des portiers qui taillent une bavette, devant la porte, avec le concierge, en attendant le train qui n'amènera persone.

Je vous annonce les foules comparables à celles de la Mecque, de Rome et de Londres, les vastes pèlerinages indous aux rives du Gange, les rassemblements des anguilles dans la mer des Sargasses. Bref, des frétillements de peuples innombrables sur les boulevards sédunois.

Avant longtemps.

Si le projet est réalisé dans les dimensions désirables et avec les soins que requièrent les très vastes entreprises humaines.

Il s'agit de la Fosse.

Mais oui, de la Fosse : la Fosse aux Mulets.

C'est une idée du peintre Chavaz. Elle est d'une simplicité géniale. Et d'un rapport certain.

Vous savez bien : M. le Vétérinaire Cappi, exprimant la gratitude du peuple valaisan à l'un de ses plus grands serviteurs, est en train de réaliser le projet d'un Monument voué à la gloire du Mulet.

Un peuple qui se respecte se doit de témoigner ce qu'il ressent dans une forme tangible, visible, solide honneur.

Le Mulet nous a honorés de sa présence, de sa fidélité, de son courage, de sa force, de sa sobiété, etc., pendant les siècles des siècles.

Alors, bon : Un monument.

C'était une pensée pieuse.

La Fosse, c'est mille fois mieux.

Une Fosse aux mulets, au milieu de la Planta ; une dizaine de bêtes, Les dix dernières, là-bas, dans les profondeurs, mais c'est une idée en or.

Je vous le certifie : On viendra des Amériques pour admirer le spectacle.

D'abord, parce que le mulet est maintenant plus rare que l'ours.

Ensuite, parce qu'il nous fournit, spontanément, la solution que l'humanité cherche par monts et par vaux et jusque dans les commissions conciliaires : la limitation des naissances.

Vous verrez, vous verrez : tous les savants organiseront leurs congrès autour de la Fosse.

Il nous en viendra, des savants, de l'Orient et de l'Occident, du Midi et du Septentrion ; par centaines, ils se pencheront sur la Fosse.

M. Jean Rostand dira la messe des incroyants dans les allées du Jardin public pendant que la foule de ses fidèles se penchera sur la Fosse.

Sur le plan de la génétique pure, le mulet a beaucoup à apprendre aux hommes.

Notre Fosse deviendra un centre d'études scientifiques international.

Ne négligeons pas l'aspect économique de la question : toutes sortes de magasins de petites légumes assureront à leurs propriétaires des revenus intéressants. La carotte connaîtra une ère aussi prospère que la tomate.

Les bazars vendront du Mulet à pleines déménageuses : en bois, en peluche, en saindoux, en toile cirée, en matière plastique ex-et non-explosive.

Quelles chances multiples, d'autre part, pour nos photographes, nos peintres, nos sculpteurs.

Notre Académie des Beaux-Arts, trouvant enfin un sujet à sa mesure, sera plus internationale que jamais.

Geiger fera le tour de la Fosse en hélicoptère.

Nos étoiles sont un peu fatiguées : nous metrons le mulet dans nos armoiries.

Le gardien de la Fosse aux Mulets aura rang dans les cortèges officiels.

Qu'est-ce que nous attendons, mais qu'est-ce que nous attendons pour creuser la Fosse ?

Fossoyeurs, à vos pics !

Sirius.

Association valaisanne de Football et d'Athlétisme

Adresse oficielle : Case postale 28 Sion I — Télégrammes : Association Valaisanne Football
Sion — Cpte de chèques postaux : IIc 782 Sion — Téléphone Président: (027) 2 16 42 Secrétaire: (027) 2 18 60

Communiqué officiel No 37

MODALITES DES MATCHES D'APPUI, ELIMINATOIRES ET FINALES DU CHAMPIONNAT SUISSE, SAISON 1964-1965

1. Champion de groupe ou dernier classé :
En cas d'égalité de points et pour déterminer l'équipe championne de groupe ou l'équipe classée dernière du groupe, les matches d'appui seront fixés de la manière suivante :

1.1. Championnat de 2e et 3e Ligue :

1.1.1. Si deux équipes sont à égalité, un match d'appui sur terrain neutre avec prolongations éventuelles. En cas de nouvelle égalité, il sera tenu compte :
a) de la différence entre les buts marqués et reçus lors du championnat ;
b) du meilleur rapport des buts (goal-average) ;
c) si le rapport des buts est le même, le sort décidera.

1.1.2. Si trois équipes sont à égalité, un match sur chaque terrain aux points, sans prolongations. En cas de nouvelle égalité, il sera tenu compte :
a) de la différence entre les buts marqués et reçus lors du championnat ;
b) du meilleur rapport des buts (goal-average) ;
c) si le rapport des buts est le même, le sort décidera.

1.2. Championnat de 4e ligue, juniors A interrégionaux, 1er et 2e Degré, juniors B et C :
Si, à la fin du championnat, il y a égalité de points, il ne sera pas joué de matches d'appui. Le rang se déterminera en tenant compte :
a) de la différence entre les buts marqués et reçus lors du championnat;
b) du meilleur rapport des buts (goal-average) ;
c) si le rapport des buts est le même, le sort décidera.

2. Championnat de 2e Ligue :

2.1. Promotion sur le plan romand :
Pour la désignation de deux équipes de 2e Ligue montant en 1re Ligue, deux poules à trois réuniront les six champions de groupe de 2e ligue (Fribourg, un champion ; Genève, un champion ; Neuchâtel, un champion ; Valais, un champion et Vaud, deux champions).

2.1.1. Pour la saison 1964-1965, les poules à trois ont été formées comme suit :
Groupe 5 Neuchâtel (gr. 15), Vaud I (gr. 17), Vaud II (gr. 18).
Groupe 6 Fribourg (gr. 13), Genève (gr. 14), Valais (gr. 16).

2.1.2. **Modalités :** Matches aller et retour, aux points. L'équipe de chaque poule ayant le nombre de points le plus élevé sera promue en 1re Ligue.
En cas d'égalité de points, il ne sera pas joué de matches d'appui. Le rang se déterminera en tenant compte :
a) de la différence entre les buts marqués et reçus lors des matches de la poule à trois ;
b) du meilleur rapport des buts (goal-average) de la poule à trois;
c) si le rapport des buts est le même, le sort décidera.

2.1.3. Si l'équipe montant en 1re Ligue est connue avant la fin de la poule finale, les matches encore fixés ne seront plus disputés.

2.1.4. **Dates des matches :** 30 mai, 6, 13, 20, 27 juin et 4 juillet 1965.

2.2. Relégation :
A la fin de la saison 1964-1965, le dernier classé de chaque groupe de 2me ligue est relégué en 3me ligue.

2.3. Dispositions générales pour les finales de 2me ligue :

2.3.1. Les finales de promotion en 1re Ligue ne doivent être fixées définitivement qu'après consultation du membre responsable du Comité de la ZUS.

2.3.2. Le plan des finales doit être communiqué avant le premier match, aussi bien aux Associations Cantonales intéressées qu'aux finalistes eux-mêmes. Les modalités des finales doivent être rappelées au souvenir des finalistes avec les convocations.

2.3.3. Toutes les finales de promotion 2e Ligue seront inspectées par un membre du Comité de la ZUS.

2.3.4. Les champions de groupe, dont le club appartient à la Ligue Nationale ou à la 1re Ligue, ne peuvent pas participer aux finales de la 2e Ligue. A leur place se mettra la prochaine équipe du groupe, dont le club n'appartient ni à la Ligue Nationale ni à la 1re Ligue.

2.3.5. En cas d'incidents antisportifs lors de ces finales donnant lieu à des sanctions sévères (expulsions, tumulte, etc.), les constatations de l'enquête sont à communiquer au Comité de la ZUS avec les pièces justificatives.

2.3.6. Les membres compétents du Comité de la ZUS pour la fixation des finales de 2e Ligue sont :

Groupes 1 et 2 :	Ruedi Schmied, Winterthur,
Groupe 3 :	Robert Gut, Lucerne,
Groupe 4 :	Willy Gornioley, Berne,
Groupes 5 et 6 :	René Favre, Sion.

2.4. Modalités pour le maintien de 11 équipes du groupe 16 de 2e Ligue de l'AVFA, en fin de saison 1964-1965 :

2.4.1. Lorsqu'une équipe de 1re Ligue est reléguée en 2e Ligue et qu'une équipe de 2e Ligue est promue en 1re Ligue, l'équipe de 2e Ligue classée dernière sera reléguée en 3e Ligue et une équipe de 3e Ligue sera promue en 2e Ligue.

2.4.2. Lorsqu'une équipe de 1re Ligue est reléguée en 2e Ligue et qu'aucune équipe de 2e Ligue n'est promue en 1re Ligue, les deux équipes de 2e Ligue classées dernières (10me et 11me rang) seront reléguées en 3e Ligue et une équipe de 3e Ligue sera promue en 2e Ligue.

2.4.3. Lorsqu'aucune équipe de 1re Ligue n'est reléguée en 2e Ligue et qu'une équipe de 2e Ligue est promue en 1re Ligue, l'équipe de 2e Ligue classée dernière sera reléguée en 3e Ligue et deux équipes de 3e Ligue seront promues en 2e Ligue.

2.4.4. Lorsqu'aucune équipe de 1re Ligue n'est reléguée en 2e Ligue et qu'aucune équipe de 2e Ligue n'est promue en 1re Ligue, l'équipe de 2e Ligue classée dernière sera reléguée en 3e Ligue et une équipe de 3e Ligue sera promue en 2e Ligue.

2.4.5. Lorsque deux équipes de 1re Ligue sont reléguées en 2e Ligue et qu'une équipe de 2e Ligue est promue en 1re Ligue, les deux équipes de 2e Ligue classées dernières (10me et 11me rang) seront reléguées en 3e Ligue et une équipe de 3e Ligue sera promue en 2e Ligue.

2.4.6. Lorsque deux équipes de 1re Ligue sont reléguées en 2e Ligue et qu'aucune équipe de 2e Ligue n'est promue en 1re Ligue, les trois équipes de 2e Ligue classées dernières (9me, 10me et 11me rang) seront reléguées en 3e Ligue et une équipe de 3e Ligue sera promue en 2e Ligue.

3. Championnat de 3e Ligue :

3.1. Promotion :
A la fin de la saison 1964-1965, une équipe de 3e Ligue sera promue en 2e Ligue, éventuellement deux équipes selon le chiffre 2.4.3. des modalités pour le maintien de 11 équipes de 2e Ligue.

3.2. Aucun club ne peut avoir plus d'une équipe en 2e Ligue (art. 22 du Règlement de jeu de l'ASF).

3.3. Les champions de groupe, dont le club appartient à la 2e Ligue, ne peuvent pas participer aux finales de la 3e Ligue. A leur place se mettra la prochaine équipe du groupe, dont le club n'appartient pas à la 2e Ligue.

3.4. Dispositions générales pour les finales de 3e Ligue :

3.4.1. Pour la désignation d'une équipe de 3e Ligue montant en 2e Ligue, les deux champions de groupe joueront un match sur terrain neutre avec prolongations éventuelles.
En cas d'égalité, un deuxième match sera disputé aux mêmes conditions.
En cas de nouvelle égalité, le tirage au sort décidera.

3.5. Relégation :
A la fin de la saison 1964-1965, une équipe de 3e Ligue sera reléguée en 4e Ligue, éventuellement deux équipes selon les chiffres 3.4.2. et 3.4.4. et trois équipes selon le chiffre 3.4.5. des modalités pour le maintien de 22 équipes en 3e Ligue.

3.5.1. Pour la désignation d'une équipe de 3e Ligue reléguée en 4e Ligue, les dernières équipes classées des deux groupes joueront un match sur terrain neutre avec prolongations éventuelles.
En cas d'égalité, un deuxième match sera disputé aux mêmes conditions.
En cas de nouvelle égalité, le sort décidera.

3.5.2. Si deux équipes sont reléguées, ce seront d'abord les dernières équipes classées des deux groupes.

3.5.3. Si trois équipes sont reléguées, ce seront d'abord les dernières équipes classées des deux groupes. Pour la désignation de la troisième équipe, les deux avant-dernières équipes de chaque groupe joueront un match sur terrain neutre avec prolongations éventuelles.
En cas d'égalité, un deuxième match sera disputé aux mêmes conditions.
En cas de nouvelle égalité, le tirage au sort décidera.

3.4. Modalités pour le maintien de 22 équipes de 3me Ligue, en fin de saison 1964-1965 :

3.4.1. Lorsqu'une équipe de 2e Ligue est reléguée en 3e Ligue et qu'une équipe de 3e Ligue est promue en 2e Ligue, une équipe de 3e Ligue est reléguée en 4e Ligue et une équipe de 4e Ligue est promue en 3e Ligue.

3.4.2. Lorsque deux équipes de 2e Ligue sont reléguées en 3e Ligue et qu'une équipe de 3e Ligue est promue en 2e Ligue, deux équipes de 3e Ligue sont reléguées en 4e Ligue et une équipe de 4e Ligue est promue en 3e Ligue.

3.4.3. Lorsqu'une équipe de 2e Ligue est reléguée en 3e Ligue et que deux équipes de 3e Ligue sont promues en 2e Ligue, une équipe de 3e Ligue est reléguée en 4e Ligue et deux équipes de 4e Ligue sont promues en 3e Ligue.

3.4.4. Lorsque deux équipes de 2e Ligue sont reléguées en 3e Ligue et qu'une équipe de 3e Ligue est promue en 2e Ligue, deux équipes de 3e Ligue sont reléguées en 4e Ligue et une équipe de 4e Ligue est promue en 3e Ligue.

3.4.5. Lorsque trois équipes de 2e Ligue sont reléguées en 3e Ligue et qu'une équipe de 3e Ligue est promue en 2e Ligue, trois équipes de 3e Ligue sont reléguées en 4e Ligue et une équipe de 4e Ligue est promue en 3e Ligue.

4. Championnat de 4e Ligue :

4.1. Promotion :
A la fin de la saison 1964-1965, une équipe de 4e Ligue sera promue en 3e Ligue, éventuellement deux équipes selon le chiffre 3.4.3. des modalités pour le maintien de 22 équipes de 3e Ligue.

4.2. Dispositions générales pour les finales de 4e Ligue :

4.2.1. Une poule réunira les cinq champions de groupe.

4.2.2. **1er match**
Champion du groupe I contre champion du groupe II. Un match sur terrain neutre avec prolongations éventuelles. En cas d'égalité, le tirage au sort désignera l'équipe qui prendra part au 2ème match.

4.2.3. **2ème match**
Vainqueur du 1er match contre champion du groupe III. Un match sur terrain neutre avec prologations éventuelles. En cas d'égalité, le tirage au sort désignera l'équipe qui prendra part à la finale.

4.2.4. **3ème match**
Champion du groupe IV contre champion du groupe V. Un match sur terrain neutre avec prolongations éventuelles. En cas d'égalité, le tirage au sort désignera l'équipe qui prendra part à la finale.

4.2.5. **Finale**
Vainqueur du 2ème match contre vainqueur du 3ème match. Un match sur terrain neutre avec prolongations éventuelles. En cas d'égalité, il sera tenu compte :
a) de la différence entre les buts marqués et reçus lors des matches de la poule à cinq ;
b) du meilleur rapport des buts (goal-average) ;
c) si le rapport des buts est le même, le tirage au sort décidera.

4.2.6. Aucun club de 3e Ligue ne peut avoir deux équipes en 3e Ligue (art. 10, chiffre 2 du Règlement de compétition de l'AVFA). Si le champion de groupe de 4e Ligue appartient à un club possédant déjà une équipe en 3e Ligue, il ne peut pas être promu. Il ne sera pas remplacé pour la poule finale. Son adversaire sera automatiquement qualifié pour la suite des finales.

5. Championnat juniors interrégionaux :

5.1. Modalités :
Le championnat est disputé normalement en 4 groupes de 10 équipes, avec matches aller et retour.
Les deux premières équipes de chaque groupe joueront les finales pour le titre de **champion suisse des juniors.**

5.2. Relégation :
Les 3 dernières équipes de chaque groupe seront reléguées à la fin de la saison, soit au total 12 équipes.

6. Championnat juniors A — 1er Degré :

6.1. Classification des champions régionaux, promotion :

6.1.1. A l'exception des deux régions disposant du plus petit nombre de juniors A, le champion des juniors A de chaque région est promu en catégorie interrégionale.

6.1.2. Si le champion régional des juniors A ne peut pas être promu selon art. 4 du Règlement d'exécution du championnat interrégional des juniors ou s'il renonce à la promotion, c'est l'équipe occupant le meilleur rang de la région qui peut être promue à condition qu'elle soit championne de groupe.

6.1.3. Les champions régionaux des juniors A des deux régions disposant du plus petit nombre de juniors A (toujours de la saison en cours) disputent une rencontre sur terrain neutre et le vainqueur est promu.
En cas de match nul, 5 pénalties sont tirés par 5 joueurs différents de chaque équipe. Les gardiens ne peuvent pas être remplacés. Si les équipes sont toujours à égalité, le tirage au sort décidera.
Les frais afférents à cette rencontre sont supportés par moitié par les deux régions.
Si l'équipe qualifiée pour la promotion d'une des régions renonce à son droit, l'équipe de l'autre région est automatiquement promue.

6.1.4. Le champion valaisan du championnat suisse juniors A, 1er Degré, est promu à la fin de la saison en championnat suisse juniors interrégionaux.

6.2. Modalités pour le maintien de 11 équipes du championnat juniors régionaux 1er degré :

6.2.1. Lorsqu'une équipe valaisanne du championnat des juniors interréginaux est reléguée en catégorie régionale 1er degré et qu'une équipe est promue en catégorie interrégionale, les trois dernières équipes du 1er degré seront reléguées en 2me degré. Les trois champions de groupe du 2ème degré seront promus en 1er degré.

6.2.2. Lorsqu'une équipe valaisanne du championnat des juniors interrégionaux est reléguée en catégorie régionale 1er degré et qu'aucune équipe valaisanne n'est promue en catégorie interrégionale, les trois dernières équipes du 1er degré seront reléguées en 2ème degré. Elles seront remplacées par les deux premières équipes de la poule finale à trois des champions de groupe du 2ème degré

6.2.3. Lorsqu'aucune équipe valaisanne du championnat des juniors interrégionaux n'est reléguée en catégorie régionale 1er degré et qu'une équipe valaisanne est promue en catégorie interrégionale, les deux dernières équipes du 1er degré seront reléguées en 2ème degré. Les trois champions de groupe du 2ème degré seront promus en 1er degré.

(Suite en page3)

LE SPORT AUX AGUETS

Laszlo Papp :

prodigieuse carrière terminée

Le champion d'Europe des poids moyens, Laszlo Papp, est le seul sportif de l'Est qui a pu, jusqu'à maintenant passer dans le rang des professionnels. Et brusquement le gouvernement hongrois décide que son champion est utile pour la formation des jeunes de son pays et le somme d'interrompre ses combats, à 39 ans — il est né le 25 mars 1926 — sans avoir pu vraiment couronner sa merveilleuse carrière par le titre de champion du monde. Incontestablement Papp aurait été un digne successeur de Marcel Cerdan, tant sa classe était grande et il aurait eu sa chance, malgré son âge, contre le tenant Joey Giardello.

Mais comment se fait-il que ce boxeur d'un pays de l'Est ait pu passer professionnel ? Remportant trois fois la médaille d'or aux Jeux olympiques, (Londres 1948, Helsinki 1952 et Melbourne 1956), le gouvernement lui fit cette proposition que s'il remportait une nouvelle médaille, il l'autorisait à passer professionnel. Le gouvernement tint sa promesse et commença une des carrières les plus prodigieuses dans le monde de la boxe professionnelle : 29 combats, 27 victoires et deux matches nuls. Aucune défaite à son passif, mais quinze victoires avant la limite ; voici le palmarès de Papp, professionnel ;

1957 : 18 mai, à Cologne, bat Brandt, aux points ; 15 juin, à Dortmund, bat Sowa, aux points ; 27 juin, à Hambourg, bat Moll, aux points ; 17 octobre, à Vienne, bat Koelher, k.o. 6e ; 15 décembre, à Paris, bat Anewy, k.o. 3e.

1959 : 9 février, à Paris, bat Drille, aux points ; 17 mars, à Vienne, bat Ruellet, aux points ; 13 avril, à Paris, nul avec Ballarin ; 18 septembre, à Vienne, bat Tate, jet de l'éponge 3e.

1960 : 10 février, à Vienne, bat L. Perry, aux points ; 23 septembre, à Vienne, bat E. Walter, k.o. 9e ; 1er octobre, à Zagreb, bat Boudib, k.o. 7e (match exhibition) ; 26 décembre, à Milan, nul avec Garbelli.

1961 : 20 février, à Paris, bat S. Chiocca, aux points ; 8 avril, à Vienne, bat Sangarée, aux points ; 10 septembre, à Cologne, bat P. Muller, abandon 8e ; 13 octobre à Vienne, bat P. Muller, k.o. 4e ; 2 décembre, à Cologne, bat M. François, k.o. 2e.

1962 : 21 mars, à Vienne, bat Tiger Jones, aux points ; 16 mai, à Vienne, bat Christensen, arrêt 7e, pour le titre européen ; 19 novembre, à Paris, bat Annex, k.o. 9e, pour le titre européen.

1963 :6 février, à Vienne, bat Aldridge, arrêt 15e, pour le titre européen ; 30 mars, à Dortmund, bat P. Muller, arrêt 4e pour le titre européen ; 18 mai, à Vienne, bat R. Sandy, aux points ; 14 juin, à Cologne, bat C. Cotton, k.o. 7e ; 6 décembre, à Madrid, bat Folledo, arrêt 8e pour le titre européen.

1964 : 13 mars, à Vienne, bat H. Scott, aux points ; 2 juillet, à Copenhague, bat Christensen, k.o. 4e titre européen ; 9 octobre, à Vienne, bat Leahy, aux points, pour le titre européen.

Quel était le secret de ce diable d'homme plutôt trapu, puisqu'il mesurait 1 m. 67 ? C'était un fausse-garde et partant, possédait un crochet gauche meurtrier. Mais l'exception, était que son crochet droit était aussi puissant que le gauche ce qui déroutait l'adversaire qui ne savait comment l'aborder. Boxeur excessivement rapide, il avait l'œil très vif et esquivait à merveille, tout en plaçant des « contre » très efficaces.

Laszlo Papp quitte le monde de la boxe presque au faîte de la gloire, seul le titre mondial manquant à son fleuron, et cela bien malgré lui.

Georges Borgeaud

FINALE DE LA COUPE SUISSE

BILLETS DE TRIBUNE

Les billets de toutes les catégories de place sont en vente dans les dépôts sédunois suivants :

— Café des Mayennets, av. de Tourbillon.
— Tabacs Casino, Grand-Pont (ouvert le dimanche 11 avril).
— Agence de voyages Dupuis et Contat (Principalement pour les personnes se rendant en train à Berne).
— ainsi qu'auprès du caissier du F.C. Sion, M. Vouillamoz - Tél. 2 51 91.

(Suite de la page 2)

6.2.4. Lorsqu'aucune équipe valaisanne du championnat des juniors interrégionaux n'est reléguée en catégorie régionale 1er degré et qu'aucune équipe valaisanne n'est promue en catégorie interrégionale, les trois dernières équipes du 1er degré seront reléguées en 2ème degré. Elles seront remplacées par les trois champions de groupe du 2ème degré.

6.2.5. Lorsque deux équipes valaisannes du championnat des juniors interrégionaux sont reléguées en catégorie régionale 1er degré et qu'une équipe valaisanne est promue en catégorie interrégionale, les trois dernières équipes du 1er degré seront reléguées en 2ème degré. Elles seront remplacées par les deux premières équipes de la poule finale des trois champions de groupe du 2ème degré.

6.2.6. Lorsque deux équipes valaisannes du championnat des juniors interrégionaux sont reléguées en catégorie régionale 1er degré et qu'aucune équipe valaisanne n'est promue en catégorie interrégionale, les trois dernières équipes du 1er degré seront reléguées en 2ème degré. Le gagnant de la poule finale à trois des champions de groupe du 2ème degré sera promu en 1er degré.

7. Championnat juniors A — 2me Degré :

7.1. **Promotion :**
A la fin de la saison 1964-1965, une équipe junior du 2ème degré sera promue en 1er degré, éventuellement deux ou trois équipes selon les chiffres 6.2.1. à 6.2.6. des modalités pour le maintien des 11 équipes du championnat juniors régionaux 1er degré.

7.2. **Pour le titre de champion valaisan :**
Une poule à trois réunira les trois champions de groupe, match 2 x 40 minutes, sans prolongations. En cas d'égalité, il sera tenu compte :
a) de la différence entre les buts marqués et reçus lors de cette poule finale ;
b) du meilleur rapport des buts (goal-average) ;
c) si le rapport des buts est le même, le sort décidera

7.3. Ces matches seront fixés comme matches d'ouverture d'un match de championnat suisse de Ligue Nationale, 1ère Ligue, 2ème Ligue ou de finales des Ligues actives, sans tenir compte des terrains des champions de groupe (art. 10 au Règlement du championnat cantonal des juniors).

7.4. L'équipe classée première de la poule à trois sera championne valaisanne.

8. Championnat juniors B :

8.1. **Pour le titre de champion valaisan :**
Les deux champions de groupe disputeront un match sur terrain neutre de 2 x 35 minutes, sans prolongations.

8.2 En cas de match nul, 5 pénalties seront tirés par 5 joueurs différents de chaque équipe. Les gardiens ne peuvent pas être remplacés. Si les équipes sont toujours à égalité le tirage au sort décidera.

8.3. Ce match sera fixé comme match d'ouverture d'un match de championnat suisse de Ligue Nationale, 1ère Ligue, 2ème Ligue ou de finales de Ligues actives, sans tenir compte des terrains des champions de groupe (art. 10 du Règlement du championnat cantonal des juniors).

9. Championnat juniors C :

9.1. **Pour le titre de champion valaisan :**
Les deux champions de groupe disputeront un match sur terrain neutre de 2 x 30 minutes, sans prolongations.

9.2. En cas de match nul, 5 pénalties seront tirés par 5 joueurs différents de chaque équipe. Les gardiens ne peuvent pas être remplacés. Si les équipes sont toujours à égalité, le tirage au sort décidera.

9.3. Ce match sera fixé comme match d'ouverture d'un match de championnat suisse de Ligue Nationale, 1ère Ligue, 2ème Ligue ou de finales de Ligues actives, sans tenir compte des terrains des champions de groupe (art. 10 du Règlement du championnat cantonal des juniors).

10. Championnat des vétérans :

Le champion de groupe sera le champion cantonal. En cas d'égalité de points à la fin du championnat, il ne sera pas joué de matches d'appui. Le rang se déterminera en tenant compte :
a) de la différence entre les buts marqués et reçus lors du championnat ;
b) du meilleur rapport des buts (goal-average) ;
c) si le rapport des buts est le même, le sort décidera.

Le Comité central de l'AVFA
Le Président : René Favre
Le Secrétaire : Michel Favre

Avril 1965.

73me TOUR DU LEMAN

Un Valaisan inscrira-t-il à nouveau son nom au palmarès ?

C'est donc demain matin que se disputera la grande classique romande remportée l'an dernier par Kurt Baumgartner. Rappelons également qu'elle est la doyenne des courses européennes et qu'elle groupera des indépendants B et des amateurs d'élite ce qui fera un peloton d'une cinquantaine de coureurs au départ.

Le groupe Cy alignera Baumgartner, Herger, Pfenninger et Heinemann, alors que Motoconfort sera représenté par Maggi, Fatton et Stadelmann, Tigra par Michel Vaucher et Brand alors que le dernier indépendant Rezzonico l'est complètement, puisqu'il ne court dans aucun groupe. Tous les amateurs d'élite seront au départ et, avec une belle entente, pourraient bien damer le pion aux indépendants. Regamey, Crisinel, Genoud, les frères Zollinger, les frères Richner, K. Herger, Louis Sache, J.-Pierre Grivel, Richard Binggeli, sont des favoris très valables. Mais nous savons que les coureurs valaisans se sont spécialement entraînés et qu'ils entendent faire parler d'eux. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que soit Baumgartner réédite, soit Regamey, Crisinel ou Genoud reprennent le flambeau. Il est fort possible que la côte de Vinzier fasse office de juge et sélectionne les meilleurs, ce qui serait favorable aux Valaisans, tous fort grimpeurs.

Appel des coureurs à 6 h. 30 à la rue des Rois. Départ sous conduite à 6 h. 45. Départ réel à 7 h. au monument Brunswick.

G. B.

Happé au passage

JEAN-PAUL CRISINEL

Les épreuves cyclistes sur route ayant pris un excellent départ à l'étranger et en Suisse — la plus ancienne classique, le Tour du Lac, se disputant demain — il n'était que juste qu'on se tourne du côté de la petite reine. Et le hasard des rencontres a voulu que je me trouve en présence de deux sympathiques garçons, qui sont des Valaisans d'adoption puisqu'ils travaillent tous les deux à Sion, qu'ils représentent notre ville dans les courses, et qu'ils aiment le Valais. Ce sont Henri Regamey, qui prit une brillante troisième place dimanche à Zurich au Tour des Quatre Cantons, et Jean-Paul Crisinel, qui va mettre prochainement « le nez à la fenêtre ». Ces deux garçons, en compagnie de Louis Genoud, font partie du groupe sédunois Savro dont le grand patron, sportif par excellence, M. Filippini, leur accorde toutes les facilités.

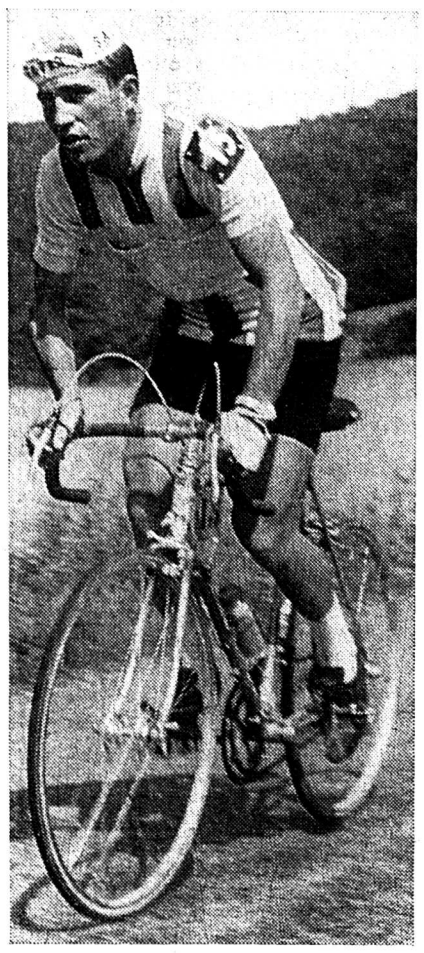

Mais aujourd'hui je m'arrêterai à Jean-Paul Crisinel, né le 22 octobre 1942, à Roche dans le canton de Vaud. C'est un garçon qui possède une chance exceptionnelle car il n'a commencé qu'à 19 ans la pratique du sport cycliste. Chance parce qu'au moment où il devait fournir de grands efforts, spécialement pour le cœur, il était pratiquement formé et de forte constitution. Il commença donc la compétition en 1961 sous les couleurs du V.C. Montreux et sa première grande épreuve fut la course de l'Association Cycliste des Clubs du Léman dans laquelle il termina 7e comme amateur B et contribua, la même année, à la deuxième place de son club dans le championnat vaudois par équipe. Si vous me permettez cette expression propre au jargon cycliste : « très vite ce garçon a éclaté », mais malheureusement l'école de recrues en 1962 a fortement compromis sa saison puisqu'il ne pouvait participer qu'à deux ou trois courses dont deux en Valais : Martigny - Verbier (11e) et Sion - Vercorin (13e).

Mais c'est dès l'année 1963, où il passa Amateur A, qu'il se signala à l'attention du public et des sélectionneurs l'an passé, puisqu'il fut sélectionné dans l'équipe suisse amateurs pour les championnats du monde à Sallanches.

Avec un poids de forme de 70 kg, Jean-Paul Crisinel est un coureur complet (grimpeur, rouleur, sprinter) dont voici

Le palmarès

1963 : Oberhofen, course amateurs, 1er
Sion - Mayens de la Zour, 9e
Prix Cyrille Piguet, course handicap, 7e
Championnat vaudois par équipe, 2e
1964 : Course amateurs à Lugano, 11e
Prix Toscanelli au Tessin, 2e
Critérium de Stabio, 6e
Tour des Quatre Cantons, 3e
Tour du canton de Fribourg, 8e
Prix des Trois Tours, à Fribourg, 9e
Annemasse - Bellegarde et retour, 23e
Championnat de Zurich, 4e
Course contre la montre à Zurich, 70 km., 4e
Course par étapes au Luxembourg, Flèches du Sud, 11e
Porrentruy - Zurich, 3e
Sion - Vercorin, 2e
Sion - Savièse, 5e
Championnat romand, 2e
Prix des gentlemens à Genève, 1er

Souvenirs et projets

Si vous lui demandez quel est le plus beau souvenir de sa jeune carrière cycliste, Jean-Paul Crisinel vous répond incontestablement : Oberhofen 1963, course qui lui a permis de passer amateur A. Après avoir fait quelques centaines de kilomètres en voiture, il s'est présenté seul Romand à cette course groupant 130 partants. La remportant détaché, Crisinel réalisa là un bel exploit car seul contre tous, il faut posséder une classe certaine pour battre une forte coalition suisse alémanique. Et, deuxième lumineux souvenir, première course en Amateur A à Montreux, où il gagne détaché avec 37 secondes d'avance le Prix du Haut-Léman.

Ses projets, courir le plus possible et remporter des victoires ou en tout cas des places d'honneur afin de faire plaisir à tous les supporters valaisans qui montrent beaucoup d'attachement à ces deux jeunes coureurs que sont Crisinel et Regamey. Nous aurons rendez-vous samedi prochain avec ce dernier.

Georges Borgeaud.

Châteauneuf I - Ardon I

C'est dimanche à 14 h. 30, au terrain de la Garenne à Châteauneuf qu'aura lieu ce derby local entre ces vieilles connaissances des F. C. Ardon et Châteauneuf. Qui ne se souvient de ces magnifiques empoignades qui, il y a quelques années, emballaient littéralement les supporters des deux équipes ou de ce fameux match dont le compte rendu avait eu les honneurs du «Bonjour de Jack Rollan ».

Si le temps a passé, les équipes demeurent et nul doute que dimanche on retrouvera dans ces pacifiques adversaires la volonté de vaincre d'antan alliée aux nouvelles techniques de jeu. Au classement le F. C. Ardon totalise 15 points en 14 matches et Châteauneuf 10 points en 13 matches.

Sur ce même terrain samedi après-midi, à 17 heures, les vieilles gloires du F. C. Sion et du F. C. Châteauneuf essaieront de prouver qu'à défaut de souffle il leur reste encore un peu de technique.

En toutes circonstances
TELE-TAXIS DE L'OUEST
Sion. tél. 2 26 71 Ch. Loye

Grächen
Pistes excellentes
Patinoire
3 ski-litf - 1 télésiège
Hannigalp - Furggen (2.400 m.)
Route St-Nicolas - Grächen toujours en très bon état.
Renseignements :
Tél. (028) 4 03 90 P 1020 S

HOTEL DE LA SAGE
Tout confort - Cuisine réputée
L. Métrailler, Propr.
Tél. (027) 4 61 10

CAFE-RESTAURANT DU SIMPLON
GLAREY - SIERRE
se recommande pour sa restauration. Carte de mets variée.
J. Kaufmann - Tél. 5 15 75

PENSION GEORGES
LES HAUDERES
Exposition de peinture au musée le plus haut de Suisse Romande. Un îlot culturel.

CAFE DE LA MI-COTE - MOLLENS
Mme Gaillard - Tél. 5 21 26
Ses spécialités françaises et valaisannes.

RESTAURANT CHAMOSSAIRE
ANZERE - AYENT
Son assiette skieurs Fr. 5.—
2 Téléskis - Tél. (027) 4 41 93

CHANDOLIN-ANNIVIERS 2000 m.
du soleil et de la bonne humeur
HOTEL DE PLAMPRAS
Fam. U. Zufferey
Tél. (027) 5 52 68

Votre excursion du dimanche
BERGHOTEL - ALBINEN (027) 5 32 88
Spécialités « Backhuhn » et Fendant du pays (vignobles des côtes de Loèche).
Se recommande: S. Métry, propr.

Hôtel-restaurant Mont-Blanc
Les Plans - Mayens Crans-Sierre
Menus de noces
Banquets pour sociétés
Nouvelle route, départ du Pas de l'Ours.
Joseph Antille, propriétaire.
Tél. (027) 5 23 44 P 29495 S

Chandolin Anniviers
LES TELESKIS FONCTIONNENT
Hôtel - Restaurants - Cafés

votre annonce?

Télécabine Haute-Nendaz - Tracouet
Téléski de Tracouet
Téléski de la Dent
Téléski de Pracondu
Cartes journalières - Abonnements de 7 et 10 jours isolés, à des prix avantageux. Tél. (027) 4 52 52

AVANT ALBANIE-SUISSE

Optimisme dans le camp suisse

Depuis lundi, nos sélectionnés se trouvent en camp d'entraînement dans le magnifique centre de Coverciano et, comme nous l'avions annoncé, seul Barlie n'a pu répondre favorablement par suite de blessures ; il a été remplacé par l'espoir luganais, Prosperi. Par contre, le Lausannois Hosp a pu être libéré du service militaire et nos internationaux ont joué un match d'entraînement contre les juniors italiens qu'ils ont gagné 2-1. Quentin et Daina ayant été les auteurs des deux buts.

Cette victoire rend optimiste nos dirigeants qui feront confiance aux joueurs les mieux en forme et espèrent surtout que les Suisses remporteront deux victoires à Tirana et en Suisse, espoirs que nous espérons se voir réaliser.

C'est dimanche après-midi à 16 h. (heure suisse) que l'équipe nationale disputera, au stade Quemal-Stafa de Tirana, dont les 30.000 places seront sans aucun doute occupées, son troisième match du tour préliminaire de la Coupe du Monde. L'Albanie ne figure pas parmi les 30 pays contre lesquels la Suisse s'est déjà mesurée en football. Ce sport n'a d'ailleurs pris un certain essor en Albanie que depuis quelques années. Le football est maintenant la seule discipline sportive qui permette à l'Albanie d'entretenir des contacts avec d'autres pays que ceux de l'Est européen. Sous l'impulsion d'entraîneurs allemands de l'Est et hongrois, les Albanais ont même obtenu quelques résultats intéressants. En Coupe d'Europe, leur champion, Partizani Tirana, a joué contre Spartak Plovdiv en 1963 : 1-0 et 1-3 puis contre le F.C. Cologne en 1964 : 0-0 et 0-2. Dans le tour préliminaire du dernier tournoi olympique, l'équipe nationale albanaise a perdu deux fois contre la Bulgarie (0-1 et 0-1). En Coupe d'Europe des Nations, elle a battu le Danemark (1-0 à Tirana) mais s'est inclinée par 0-4 au match retour. Dans l'actuel tour préliminaire de la Coupe du monde 1966, elle a subi deux défaites contre la Hollande (deux fois 0-2).

Au cours de ces rencontres, les Albanais se sont signalés par un jeu assez rude, une volonté à toute épreuve et leur rapidité. Avec une moyenne d'âge de 23 ans, leur équipe nationale est jeune. Leurs problèmes sont les mêmes que ceux de la Suisse : ils sont d'ordre offensif. Avec un peu plus de concentration, leurs avants auraient pu marquer une demi-douzaine de buts dans le match de Tirana contre la Hollande.

Il est probable que contre la Suisse, les Albanais aligneront sensibement la même équipe qu'en 1964 contre la Holande. Au cours des deux rencontres, les joueurs suivants avaient donné la réplique aux Bataves : Janku ; Deliallisi, Frasheri ; Mema, Halili, Schmokael (Shujza) ; Varsi (Papadhopulli), Bushati (Bukoviki), Pano (Bushati), Cheso (Pano) et Jashari. La plupart de ces joueurs évoluent sous le maillot de Partizani Tirana. Dans une équipe jouant le 4-2-4, le gardien Janku, Deliallisi, Pano et Jashari, s'étaient mis particulièrement en évidence contre la Hollande.

Les matches restant à disputer sont les suivants :

11.4.65 Albanie-Suise ; 2.5.65 Suisse-Albanie ; 5.5.65 Irlande du Nord-Albanie ; 17.10.65 Hollande-Suisse ; 14.11.65 Suisse-Hollande ; 21.11.65 Albanie-Irlande du Nord.

ENTREPRISE des plus importantes de la branche détergente cherche pour son

SERVICE A LA CLIENTELE

comprenant :

★ des conseils techniques

★ des démonstrations pratiques

★ la vente de produits adéquats
aux asiles, hôpitaux, hôteliers, restaurateurs, blanchisseries, etc. du VALAIS,

JEUNE HOMME DOUE COMME REPRESENTANT, avec domicile prévu dans la région entre Sierre et Martigny.

Qualités requises :
— Formation commerciale complète,
— connaissance parfaite de l'allemand et du français,
— goût du métier, énergie,
— présentation soignée et bonne santé.

Nous offrons :
— Mise au courant parfaite,
— très sérieux appui à la vente,
— fixe,
— tous frais de voyage largement payés,
— voiture,
— caisse de pension.

Nous désirons trouver un collaborateur de caractère agréable et de toute moralité.
Prière d'adresser les offres avec curriculum vitae, photo, références, quelques lignes manuscrites et copies de certificats sous chiffre K 82401 Q à Publicitas SA, 4001 Bâle.

CHERCHONS
pour CHANTIER BOIS

surveillant

et éventuellement pour s'occuper de quelques expéditions. - Retraité conviendrait.
Envoyer curriculum vitae. Joindre photo.

RECHERCHONS également

représentant

Ecrire sous chiffre P 29076 à Publicitas, 1951 Sion.

Infirmière expérimentée

est demandée pour clinique.

Ecrire sous chiffre P 29640 à Publicitas, 1951 Sion.

NOUS ENGAGERIONS

serrurier

qualifié, pour travaux légers en atelier. Situation stable. Bon salaire.

Faire offres à Léon ABC SA, 1000 Lausanne, av. de Morge 90.
Tél. (021) 24 55 58 P 29796 S

ON CHERCHE
tout de suite

sommelière

S'adr. au Café de la Place, 1926 Fully.
Tél. (026) 6 34 91

P 29740 S

On cherche

sommelière

de suite
Café du Boulevard

Tél. (027) 2 17 86, Sion.

P 29842 S

JE CHERCHE
pour le 15 mai

PERSONNE

logeant à Sion, si possible, sachant cuisiner, pour aider à la cuisine et au ménage, évent. au Tea-Room. Horaire de travail : 8 h. du matin à 7 h. du soir. Gain intéressant, très bonne pension, congé régulier.
S'adresser au
tél. (027) 5 10 41

P 29686 S

ATELIER
DE MARTIGNY
demande

JEUNE FILLE ou DAME

pour travaux divers d'emballage et d'expéditions.
Entrée à convenir.

S'adresser à Imprimerie Pillet - 1920 Martigny 1.

P 65456 S

CAFE DE LA POSTE
à Saxon
cherche une

sommelière

Débutante acceptée.
Tél. (026) 6 23 49

P 29758 S

---

2 jeunes filles

ayant diplômes, 5 et 7 ans de pratique, cherchent une

gérance

dans magasin alimentation à Sion ou environs.

Ecrire sous chiffres P 17533 à Publicitas, 1951 Sion.

Café - restaurant Belvédère - Sierre
cherche

sommelière

Bon gain.

Tél. (027) 5 12 08

P 29696 S

ON CHERCHE
à louer à Sion

appartement

2 ½ pièces.

Tél. (027) 2 20 29

P 17528 S

A LOUER à Sion, pour 6 mois, à partir du 1er mai,

appartement

meublé
de 2 pièces ½.

Tél. (027) 2 11 89

P 29901 S

A remettre

CORDONNERIE

sur bon passage à Genève. Fr. 12.000

Ecrire sous cihffre M 117128-18, Publicitas 1211 Genève 3

A VENDRE
d'occasion,
cause départ, une

chambre à coucher

avec armoire
coiffeuse, 2 lits, etc.

Tél. (027) 2 25 84

P 17538 S

A VENDRE
Chandolin-Anniviers

chalet

cuisine, living-room, 3 chambres à coucher, tout confort, avec 1945 m2 de terrain, situation idéale ensoleillée au maximum.

P 639 S

A louer

bureau

2 chambres, et hall. Centre de la ville de Sion. Bien ensoleillé.

S'adresser à Me Henri Dallèves, avocat, rue des Vergers, 1950 Sion

P 29828 S

A VENDRE
à Sion

appartement

3 pièces, étage supérieur, bien situé. Prix intéressant.

Ecrire au Bureau du Journal sous chiffre 356.

Chambre à louer

pour les mois de mai - juin - juillet 1965, chambre meublée, tout confort, dans villa à 5 minutes de la gare de Sion.

Tél. (027) 2 40 87

P 29841 S

A VENDRE
à ST-MAURICE

maison d'habitation

Rens. :
Tél. (025) 3 60 42

P 29747 S

A LOUER
sous le Scex

appartement

3 ½ pièces.

Date à convenir.

Tél. (027) 2 43 48

P 29656 S

A VENDRE

pour cause de départ (27 avril 1965)

1 studio

comprenant :

2 fauteuils,

1 table,

1 divan-couch avec coffre,

1 armoire frigorifique 120 lt.,

1 cuisinière électrique,

1 machine à laver.

Otto Schmutz, Condémines 19 - Sion.
Tél. (027) 2 20 64.

P 29289 S

A VENDRE

Peugeot 403

mod. 59. Prix 3000.-

S'adresser au tél. 4 42 25.

Une Année

Ford

MUSTANG
COMET
CORSAIR
17 M 12 M
TS ou GT
et la célèbre
ANGLIA

Essayez votre prochaine voiture avec

A. Pellissier Tél. 2 23 39
R. Valmaggia Tél. 2 40 30
L. Bogadi Tél. 4 73 66

Nos occasions :

Rénovées et garanties — FORD extra — Livrées prêtes à l'expertise

Crédit facile

1 VW 1500 S	1964
1 DKW F 12	1964
2 17 M 4 portes	1961
1 Combi 17 M	1959
2 17 M 2 portes	1961
1 FOURGON Taunus	1962
2 Simca 1000	1963
2 12 M Luxe	1963
1 Opel Caravane	1962
1 Opel Record	1961
1 FIAT Stat. Wagon	1963
1 Alfa Giulia TI (vitesses au plancher)	1964

Action Pneus

Demandez nos prix net

Garage Valaisan

Kaspar Frères
SION - Tél. (027) 2 12 71

P 377 S

NOUS CHERCHONS

apprenti-vendeur

pièces détachées.

apprenti de bureau

GARAGE VALAISAN
Kaspar Frères
SION - Tél. (027) 2 12 71

P 377 S

P. BURGENER
médecin-dentiste, Sion

absent

jusqu'au 27 avril

P 29852 S

OCCASION
A vendre, cause de santé,

1 tracteur Diesel

35 chevaux,

1 motofaucheuse Rapid

barre de coupe 1,90 m.
Le tout en bon état.

S'adresser à Chs. KÖNIG, Machines Agricoles, 1170 Aubonne (VD) - Tél. (021) 76 53 66

P 29887 S

A VENDRE, dans centre industriel en plein essor, canton de Vaud,

GRANDE ET BELLE VILLA locative tout confort, 4 appartements de 5 pièces spacieuses

Construction lumineuse. Magnifique parc. Rapport intéressant.
Prix : Fr. 295.000.—.
Pour traiter : Fr. 150.000.—.

Agence immobilière Claude Butty
ESTAVAYER-LE-LAC
Tél. (037) 6 32 19 P 195-125 F

Haut-Valais

A vendre dans station d'étrangers

APPARTEMENT DE VACANCES

tout confort. Téléphone, télévision, balcon, garage. Magnifique situation, très ensoleillée.

Ecrire sous chiffre P 39654 à Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE
entre Bouveret et St-Gingolph

terrain

au bord du lac. Surface : 1200 m2 environ. Accès direct en voiture. Plage privée. Fr. 48.000.-

S'adresser par écrit au bureau du journal sous chiffre 350.

P 200 S

Nos occasions :

AUSTIN A 60	1962
AUSTIN A 55	1961
SIMCA 1500	1964
SIMCA 1500	1964
SIMCA 1000	1962
SIMCA Versailles	1957
FIAT 1500	1963
OPEL 1700	1960
TAUNUS 17 M	1964
ZEPHYR	1958
VW 1200	1958
VW 1200	1959
BMW 700	1961
DKW Junior	1963

Garage de la Matze S. A.

Agence Générale SIMCA
Agent ALFA-ROMEO

A. Huonder Tél. (027) 2 22 76
Succ. STATION AGIP, GLIS-BRIG

Représentant :
Armand REYNARD - SION
Tél. (027) 2 35 25

FINANCEMENT

Toutes nos voitures d'occasion sont expertisées et vendues avec garantie.

P 370 S

SCHMIDT

A VENDRE

● *à SION :*

1 APPARTEMENT de 4½ pièces, tout confort, au centre de la ville.
2 APPARTEMENTS de 3½ pièces, tout confort, au centre de la ville. Fr. 68.000.—
2 APPARTEMENTS de 4½ pièces, tout confort, ascenseur. Fr. 89.000.—

● *à SIERRE :*

1 APPARTEMENT de 2 pièces, tout confort. Fr. 30.000.—
1 APPARTEMENT de 4 ½ pièces, tout confort, au 3ème étage. Fr. 86.000.—
2 APPARTEMENTS de 4½ et 5 pièces, tout confort, au centre de la ville.

● *SOUS-GERONDE :*

1 APPARTEMENT de 3½ pièces, tout confort. Fr. 57.000.—

● *à LOECHE-les-BAINS :*

1 APPARTEMENT de 3½ pièces, tout confort, dans maison familiale. Fr. 73.000.—
Hypothèque Fr. 45.000.—.

● *à ZERMATT :*

STUDIOS et APPARTEMENTS 2 pièces, tout confort.

Ecrire ou téléphoner à

L'AGENCE IMMOBILIERE
A. SCHMIDT SIERRE
Tél. (027) 5 60 21 P 867 S

Bar Mocambo

Tél. (027) 5 65 39

SALLE DE JEUX « SPORT-LUX »

Assiettes valaisannes

M. Pernolet Villa-Sierre

P 26570 S

A LOUER

magasin

avec arrière-magasin à l'avenue de France, stade B.

S'adr. à Régie Velatta, 1950 Sion.
Tél. (027) 2 27 27
de 9 h. 30 à 10 h. 30

P 29738 S

A VENDRE une

poussette

bleue claire, bon état.
Tél. (027) 2 49 92

P 17450 S

A VENDRE

Opel Record

1958, 50.000 km. -

Excellente occasion.
Volluz René - Saxon.

P 29886 S

J'ACHETERAIS
d'occasion

machine à laver

entièrement automatique.
Parfait état exigé.

Faire offres écrites avec détails et prix sous chiffres 355 au Bureau du Journal.

A vendre magnifique

vélo-moteur

DKW, 50 cm3, 1962. Vitesse : 70 km.-h.

Tél. (027) 2 51 71
P 29856 S

Virgules

semenceaux de montagne provenant de cultures épurées. Encore quelques centaines de kg. à vendre.

S'adr. Fellay Fernand, 1931 Champsec-Bagnes.
Tél. (026) 7 21 38

P 29858 S

TAPIS SULLAM

La plus grande maison spécialisée en Valais
REPARE
vos TAPIS D'ORIENT
nettoyage
Tél.
(026) 6 13 52
MARTIGNY
Avenue
Nlle Poste

P 181 S

---

gessler sion

A vendre

FORD TAUNUS 12 M SUPER

mod. 1961, expertisée. Bon état.

Tél. (027) 2 57 21 ou 4 17 83

P 17536 S

Je cherche à acheter d'occasion un

cours d'allemand

sur disques.

Faires offres sous chiffre P 29784 à Publicitas, 1951 Sion.

A Vendre

FORD COUPE

Capri 315
(40 000 km.)
Prix intéressant.

Tél. (027) 5 03 12
P 262 S

A vendre

Vespa 125

10.000 km.

Tél. (027) 2 58 41, le soir

P 17535 S

Cherchons

EQUIPEMENTS et BOTTES d'équitation

d'occasion.

Tél. (027) 2 10 29
heures de bureau.

P 17524 S

A VENDRE

couche-canapé

avec 2 fauteuils « classique »

Tél. (026) 6 08 86

P 29714 S

Pourquoi marcher ?

Pourquoi pédaler ?

Vélosolex

est si bon marché !

Fr. 438.—

Garage des 2 Collines
A. FRASS
SION
Tél. (027) 2 14 91
P 367 S

A vendre

DKW 1000

Coupé
toit ouvrable, 50.000 km., moteur revisé. Etat impeccable, expertisée.
Fr. 3.100.—
Tél. (026) 6 16 16
(heures des repas).
P 384 S

François Schlotz

Maître peintre diplômé
Gypserie Peinture - SION
Tél. 2 22 50
(de 12 à 13 heures)
P 501 S

MEMENTO

RADIO

Samedi 10 avril

SOTTENS

7.00 Bonjour à tous ; 7.15 Informations ; 7.45 Bonjour à quelques-uns ; 8.25 Miroir-première ; 8 30 Route libre; 12.00 Le rendez-vous de midi ; 12.45 Informations ; 12.55 Les Misérables, feuilleton ; 13.05 Demain dimanche ; 13.40 Romandie en musique ; 14.10 Trésors de notre discothèque ; 14.45 Tristes cires et jolies plages ; 16.00 Miroir-flash ; 16.05 Moments musicaux ; 16.25 Perfectionnez votre anglais ; 16.40 Per i lavoratori italiani in Svizzera ; 17.10 Swing-Sérénade ; 17.30 Miroir-flash ; 17.35 Mélodies du septième art ; 17.45 Bonjour les enfants ; 18 15 Mon chez nous ; 18.30 Le micro dans la vie ; 19.00 La Suisse au micro ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du monde ; 19.45 Le quart d'heure vaudois ; 20.05 Les amoureux de la liberté ; 20.30 Thème de toujours ; 20.50 Bloc-notes ; 21.25 Le tour du monde de la pièce radiophonique ; 21.50 Le cabaret du samedi ; 22.30 Informations ; 22.35 Entrez dans la danse ; 24.00 Hymne national. Fin.

Second programme

19.00 Correo espanol ; 19.30 L'actualité du disque ; 20 00 Vingt-quatre heures de la vie du monde ; 20.15 Les Misérables, feuilleton ; 20.25 20 et 20 = quarante ; 20.45 Echos et rencontres ; 21.15 Les grands noms de l'opéra ; 21.55 Le Quatuor de Rome ; 22.30 Sleepy time jazz ; 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Musique symphonique ; 7.00 Informations ; 7.05 Les dernières nouveautés musicales ; 7.30 Emission pour les automobilistes ; 8.30 Quelques suggestions ; 8.40 Intermède musical ; 9 00 A l'occasion du 10e anniversaire de la mort de Teilhard de Chardin ; 9.15 Aujourd'hui à New York ; 10.00 Rotchina ; 10.15 Mélodies légères ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Partons en week-end en musique ; 12.20 Nos compliments ; 12.30 Informations ; 12.40 Cartes postales sonores ; 13.00 Mon opinion - ton opinion ; 13.40 Chronique de politique intérieure ; 14.00 Invitation au jazz ; 14.30 L'Ecole aérienne suisse ; 15.00 Concert populaire ; 15.40 Wie de Cholbode-Chueri zunere Frau cho isch ; 16.00 Informations ; 16.05 Concert récréatif ; 16 30 Disques nouveaux ; 17.25 Emission pour les travailleurs italiens en Suisse ; 18.00 L'homme et le travail ; 18.20 Musique de films ; 18.45 Piste et stade ; 19.00 Actualités ; 19.15 Les cloches de l'église catholique de Rebstein ; 19.20 Communiqués ; 19.30 Echo du temps ; 20.00 Trio W. Hardegg ; 20.15 Bibi-Balù ; 21.45 Entrons dans la danse ; 22.15 Informations ; 22.20 Solistes ; 23.15 Fin.

Second programme

14.00 Fauteuil d'orchestre ; 15.30 La vedette canadienne de la chanson Monique Leyrac ; 16.00 Il était une fois ; 17.00 Folklore musical ; 17.15 Soufflers et soufflets ; 17.30 Disques sous le bras ; 18.00 Quelques instants de musique récréative ; 18.07 Musique pour un dimanche ; 19.00 Divertimento ; 20.00 Tribune du sport ; 20.15 Récital de chansons israéliennes et sud-américaines ; 20.45 Caprice de Berlin ; 21 15 La symphonie du soir ; 21.40 Six Epigraphes antiques ; 22.00 A l'écoute du temps présent ; 22.30 Informations ; 22.35 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

7.45 Propos et musique ; 7.50 Informations ; 8.00 Musique de chambre ; 8.45 Prédication protestante ; 9.15 Musique sacrée ; 9.50 Prédication catholique romaine ; 10.20 Le Radio-Orchestre ; 11.30 Les romanciers irlandais ; 12.00 Solistes ; 12.20 Nos compliments ; 12.30 Informations ; 12 40 Musique de concert et d'opéra ; 13.30 Emission pour la campagne ; 14.05 Concert populaire; 15.00 La bibliothèque du couvent d'Einsiedeln a trois cents ans ; 15.30 Marches militaires ; 15.45 Albanie - Suisse ; 17.45 Chansons et danses populaires ; 18.00 Revue de presse ; 18.30 Collegium musicum ; 19.00 Les sports du dimanche ; 19.25 Communiqués ; 19.30 Informations ; 19.40 De Zäler Joseph ; 21.00 Sérénade ; 21.55 Chansons et mélodies populaires ; 22.15 Informations ; 22 20 Musique française ; 22.40 Pages de Bach ; 23.15 Fin.

TELEVISION

14.00 Un'ora per voi
15.00 Fin
17.00 Samedi-Jeunesse
18.00 Un'ora per voi
19.00 Présentation du programme de la soirée. Bulletin de nouvelles
19.05 Le Magazine
19.25 Belle et Sébastien, feuilleton
20.00 Téléjournal
20.20 Jo Stafford Show
21.10 En votre âme et conscience
22.50 Téléjournal
23.05 C'est demain dimanche
23.10 Fin

Dimanche 11 avril

SOTTENS

7.10 Salut dominical ; 7.15 Informations ; 7.20 Sonnez les matines ; 8.00 Concert dominical ; 8.45 Grand-Messe; 9.50 Intermède ; 10.00 Culte protestant ; 11.10 Les beaux enregistrements; 12.10 Miroir-flash ; 12.15 Terre romande ; 12 30 Le tour du lac cycliste ; 12.40 Bon anniversaire ; 12.45 Informations ; 12.55 Disques sous le bras ; 13.25 Les souvenirs du temps passé ; 13.45 Musique de chez nous ; 14.00 Auditeurs à vos marques ; 15.00 Albanie - Suisse ; 16.45 45 tours de danse ; 17.10 L'heure musicale ; 18.15 Vie et foi chrétiennes ; 18.40 La Suisse au micro ; 19.00 Résultats sportifs ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du monde ; 19.35 Les oubliés de l'alphabet ; 20.00 Faust ; 23 30 Informations ; 23.35 Hymne national. Fin.

TELEVISION

9.30 Culte et cérémonie de la Confirmation des catéchumènes
10.45 Fin
16.00 Course cycliste Paris-Roubaix
16.50 Images pour tous
17.45 Tarte à la crème et Cie
18.00 Fin
19.00 Présentation du programme de la soirée. Bulletin de nouvelles.
19.05 Sport-première
19.20 Mes Trois Fils
19.45 Présence catholique
20.00 Téléjournal
20.15 Les actualités sportives
20.25 Spectacle d'un soir
21.30 Face au public
22 05 Escale à Hong-kong
22.25 Bulletin de nouvelles
22.30 Téléjournal
22.45 Méditation
22.50 Fin

Sierre

Pharmacie de service : Lathion, tél. 5 10 74.

Clinique Sainte-Claire. — Visite aux malades de 13 h. 30 à 16 h. 30, tous les jours de la semaine. Le dimanche subit le même horaire.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Manoir de Villa. — Musée Rilke (ouvert en permanence).

Hôtel Terminus. — Le peintre Luc Lathion expose ses récentes créations jusqu'au 9 avril.

Sion

Médecin de service : Dr. Aymon, tél. 2 16 39 (en cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant).

Pharmacie de service : Gindre, tél. 2 58 08.

Ambulances de service (jour et nuit). Michel Sierro, tél. 2 59 59 — SOS Général. tél. 2 23 52.

OJ et CAS : Course au Mont Blanc de Cheylon le 11 avril. Inscriptions c/o Gaston Gillioz, tél. 4 52 32.

La société d'apiculture de Sion et environs tiendra son asemblée générale le 11 avril 1965 à 14 h. 30 à la salle de fête du restaurant de la Matze. La partie administrative sera suivie d'une conférence de M. Barfüss, ingénieur agronome.

Congrégation des Enfants de Marie : 17 h. Réunion des Ainées à l'école de Commerce.

OFFICES RELIGIEUX

Paroisse du Sacré-Cœur

11 avril. Deuxième dimanche de la Passion. Dimanche des Rameaux.

7 h. messe, sermon ; 8 h. messe, sermons ; 9 h. 30 Bénédiction des Rameaux, sur la place de l'église. Grand-Messe, lecture de la Passion ; 11 h. messe, sermon ; 19 h. messe, sermon

En semaine messes à : 6 h. 30 (sauf vendredi) 7 h., 8 h., 18 h. 15 le mercredi, jeudi, vendredi.

Confessions : lundi et mardi de la semaine sainte de 18 à 21 heures ; mercredi : 6 h. 30 à 8 h. et de 18 à 21 h.

Chapelle de Champsec: le dimanche messe avec sermon à 17 h. 45 et mardi à 20 heures.

Paroisse de Saint-Guérin

11 avril : 2ème dimanche de la Passion. les Rameaux.

Sion-Ouest : Messes à 7 h., 9 h. et 18 heures. A chaque messe : Offrande des pochettes de Carême. A 9 h., Bénédiction des Rameaux, en plein air, sur la place des écoles. — Procession. Messe.

Confessions : samedi soir de 18 h. à 19 h. et dimanche matin dès 6 h. 30.

En semaine : messe chaque matin à 6 h. 45 ainsi que mardi soir à 18 h. 15 et vendredi soir à 18 h. 45.

N. B. Lundi soir, 12 mars : Pélerinage interparoissial à N. Dame de Valère avec messe à la Collégiale à 19 h.

Chapelle de Châteauneuf : Messes à 8 h. et 9 h. 30. A chaque messe : Offrande de pochettes de Carême. A 9 h. 30 : Bénédiction des Rameaux devant la chapelle. A 19 h. Chemin de Croix.

Chapelle de Châteauneuf-Conthey : Messes à 9 h. et 19 heures.

Paroisse de la Cathédrale

Dimanche 11. Deuxième dimanche de la Passion. (Rameaux).

6 h. messe et homélie. Dès 6 h. Confessions. 7 h. messe et homélie. Lecture de la Passion. 8 h. 30 messe et homélie. Lecture de la Passion.

St-Théodule : 9 h. messe pour les paroissiens de langue allemande. 9 h. 30 Bénédiction des Rameaux Procession 10 h. Messe chantée. Lecture de la Passion. 11 h. 30 Messe et homélie. Lecture de la Passion. 18 h. 30 Vêpres. 20 h. Messe et homélie. Lecture de la Passion.

Couvent des Capucins : Dimanche 11 avril (Les Rameaux), messes avec prédication à 5 h. 15, 6 h. et 7 heures.

Horaire de la Semaine-Sainte à l'église des Capucins

Dimanche des Rameaux : 5 h. 15, 6 h., 7 h. : Messes lues. 6 h. 45 : Bénédiction des Rameaux devant l'église et procession

Jeudi-Saint : 6 h. 15 : Matines et Laudes. 17 h. Messe chantée, suivie de l'Adoration jusqu'à minuit.

Vendredi-Saint : 6 h. 15 : Matines et Laudes. 15 h. : Liturgie de la Passion (Communion).

Samedi-Saint : 6 h. 15 : Matines et Laudes. 23 h. Veillée pascale. 24 h. : Messe de la Vigile (Communion).

Saint Jour de Pâques : 5 h. 15, 6 h., 7 h. : Messes lues. 9 h. : Messe chantée. 17 h. 30 : Vêpres solennelles.

Communion de Pâques : Les personnes qui ont communié à la messe de minuit de la Vigile pascale peuvent communier de nouveau à la seconde messe de Pâques

Confessions : Des confesseurs sont à la disposition des pénitents chaque jour. Cependant on n'entend pas les confessions :
— de 12 h. à 13 h. ni de 19 h. à 20 h., chaque jour ;
— pendant les cérémonies de Jeudi-Saint, du Vendredi-Saint, de la Vigile pascale ;
— l'après-midi et la soirée du dimanche et du lundi de Pâques.

EGLISE REFORMEE

Dimanche 11 avril

Sierre : 9 h. : confirmation ; 10 h. : confirmation.
Montana : 10 h. Confirmation.
Sion : 9 h. 45 Culte, Confirmation.
Saxon : 8 h. 45 Confirmation
Martigny : 10 h. 15 Confirmation.
Monthey : 9 h. 45 Confirmation.

Martigny

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny. tél. 6 16 05.

Pharmacie de service : Closuit, tél. 6 11 37.

Hôtel Central. — Tous les soirs bonne ambiance au son du piano.

Petite Galerie. — Jusqu'au 3 avril, exposition Walther Kalt, jours ouvrables, de 15 à 18 h. 30.

VERNAYAZ

Tirs obligatoires. — L'horaire des tirs obligatoires 1965 est fixé comme suit :
— samedi 10 avril : de 14 h. à 18 h.
— dimanche 11 avril : de 7 h. à 9 h.
Les heures de fermeture du stand seront strictement observées.

Société de tir « L'Aiglon »

CAS et OJ. — Course au Mont de l'Etoile le 11 avril. Réunion des participants vendredi 9, à 20 h. 30, à la Brasserie Kluser.

St-Maurice

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard.

Dispensaire. — Les intéressés sont priés de prendre note que le dispensaire antituberculeux du 15 avril est avancé au jeudi 8 avril 1965.

Monthey

Médecin de service. — Les dimanches, jeudis et jours fériés No 4 11 92.

Pharmacie de service : Coquoz, tél. 4 21 43.

ENSEVELISSEMENTS DANS LE CANTON

Muraz-Collombey : Mme Marie Parvex, 83 ans, 10 heures.

Vernamiège : M. Camille Pannatier, 10 heures.

Finhaut : Mme Léonide Lugon-Moulin, 87 ans, 10 h. 30.

Vollèges : M. Léonce Hiroz, 61 ans, 10 heures.

LOTOS

Sion : Snack-City, samedi 10 avril, dès 16 h., dernier loto de la saison organisé par le groupement des équipes de football hors championnat de Sion et environs.

Ollon-Chermignon : Dimanche 11 avril, dès 14 h., à la salle de gymnastique, grand loto organisé par la Société de musique Ancienne Cécilia.

Epinassey : Dimanche 11 avril, au café de la Boveyre — Salle d'école, dès 15 h. et 20 h. 15, grand loto organisé par la Société de chant Thérésia.

Télévision Télévision Télévision

En votre âme et conscience

Ce soir : l'Affaire de Bitremont

Le procès qui sera soumis ce soir à votre verdict rejoint par certains côtés un autre procès se déroulant actuellement dans la capitale italienne. Les mobiles ne sont pas les mêmes, certes, les faits non plus. Néanmoins, l'analogie existe dans les accusations mutuelles des époux, chacun cherchant à se disculper et à faire admettre au Tribunal sa version personnelle. Voyons les faits.

En mai 1851, aux Assises de Mons, le Comte et la Comtesse de Boccarmé eurent à répondre de la mort du frère de la Comtesse, Gustave. Les accusés demeuraient à quelques kilomètres de Mons, au Château de Bitremont. Endetté, le couple comptait sur la grosse fortune de Gustave — de santé fragile — pour remettre en état le château et retrouver l'aisance. Mais celui-ci, à la stupeur de sa sœur et de son beau-frère, décide soudain de se marier. L'héritage ne sera plus pour eux. Le 20 novembre 1850, Gustave est invité au Château de Bitremont, et à 5 h., il meurt empoisonné par de la nicotine. Le Comte et la Comtesse sont accusés de ce meurtre.

Le beau meuble s'achète chez le spécialiste
Ameublements E. Gillioz
St-Léonard - Tél. (027) 4 43 98
GRAND CHOIX
P 840 S

Rhumatisme - Lumbago
Maux de tête
Togal aide promptement!

Dimanche 11 avril à 20 h. 25

Spectacle d'un soir présente: Le Chandelier

Alfred de Musset avait vingt ans lorsqu'il écrivit «Le Chandelier». Il avait eu quelques années auparavant, sa première mésaventure amoureuse.

LA PIECE

L'action se situe dans une petite ville de province, vers 1835, soit en pleine époque romantique. Le beau Clavaroche capitaine des dragons, s'éprend de Jacqueline, la séduisante et jeune épouse de Maître André, un notaire quinquagénaire. Bien entendu, Clavaroche et Jacqueline tiennent à garder secrètes leurs amours. Afin d'écarter les éventuels soupçons du notaire, Clavaroche propose à Jacqueline de trouver un «chandelier». A Jacqueline qui s'étonne de cette curieuse proposition, il répond: «Nous appelions ainsi au régiment le grand garçon de bonne mine dont la faveur expire là où commencent les véritables, qui a tout ce qu'on voit des femmes et rien de ce qu'on en désire; le mannequin commode derrière lequel se cache le mystère heureux; qui sert de paravent à tout ce qui se passe sous le manteau de la cheminée. Si le mari est jaloux, ce sera de lui. Tient-on des propos ? C'est sur son compte. Il va. Il vient. Il s'inquiète. On le laisse à son œuvre, moyennant quoi, l'amant discret et la très innocente amie, couverts d'un voile impénétrable, se rient de lui et des curieux».

Jacqueline amusée se met d'accord avec Clavaroche pour choisir comme «chandelier» le plus jeune clerc de son époux: Fortunio. Ce que les amants ignorent, c'est que le timide Fortunio aime Jacqueline depuis longtemps, sans jamais avoir osé le lui dire. Il ne croit pas à son bonheur. Il peut enfin avouer ses sentiments. Un jour cependant, il surprend une conversation entre le capitaine et Jacqueline. Il apprend quel rôle odieux lui a joué et, désespéré, il déclare à Jacqueline qu'il sait tout. Celle-ci n'a pas été insensible aux hommages de Fortunio, et, émue par son chagrin, touchée par sa profonde sincérité, elle lui demande pardon et lui avoue qu'elle l'aime vraiment et déclare à Clavaroche qu'elle gardera désormais Fortunio auprès d'elle. Quant au brave André, qui n'a jamais soupçonné Clavaroche, ne songe pas davantage à douter de son clerc et il invite tout le monde à souper pour célébrer les bonnes fortunes de sa femme.

Rip Kirby

Copyright by Opera Mundi

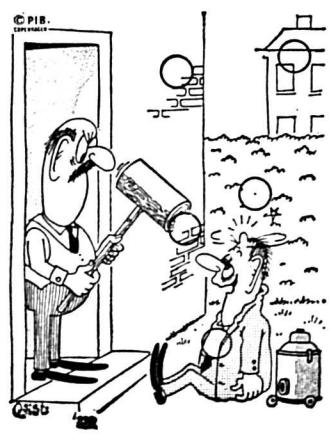

Les tribulations d'un touriste en Suisse

Rassurez-vous, cela se passe il y a un peu plus d'un siècle, à l'époque romantique, vers le temps où Alexandre Dumas inventait son célèbre bifteck d'ours. La découverte d'un plat nouveau...

Le tourisme venait de faire une assez bruyante entrée en Suisse, lors de la reprise économique qui se manifeste vers 1825. Cette industrie nouvelle rencontra à ses débuts un sérieux handicap dans la diversité des monnaies qui affligeait alors l'Helvétie, chaque canton souverain frappant ses pièces à son propre coin. Pour remédier à une situation quasi inextricable, il fallut attendre la bénéfique disposition de l'art. 36 de la Constitution de 1848, qui attribue à la Confédération seule le droit de battre monnaie. Avec l'introduction de la régale des postes et la suppression des douanes intérieures (des péages à chaque pont ou presque), le nouveau système monétaire (loi du 7 mai 1850) permit au tourisme de prendre un prodigieux essor.

Auparavant, quel casse-tête chinois! Un écu n'avait pas la même valeur à Genève qu'à Berne. Le Tessin avait les monnaies de Milan. Les batz du Valais n'avaient pas les mêmes cours que les batz suisses. Sous la Restauration, on a dénombré dans nos cantons 707 sortes de monnaies différentes. Nous tenons cette indication de M. Meyer de Knonau, qui fut archiviste d'Etat de Zurich. Et sait-on aussi qu'en 1828, dans la seule ville de Genève, on a dénombré environ 50.000 voyageurs étrangers, de la Suisse pittoresque. Beaucoup prenaient la route du Simplon. On imagine difficilement les complications dues aux changes et aux péages.

Les embarras dans lesquels les touristes du temps pouvaient se trouver pris ressortent du récit qu'en fait l'un d'eux. Malgré son air de charge, ce récit donne une idée fort exacte de la situation.

Donc, prenons, si vous voulez, un voyageur fortuné, M. le Comte de X... voyageant pour son plaisir. Il va de Paris à Bâle, par les rapides Messageries Lafitte et Caillard. Il descend au **Trois Rois.** Son premier soin est de changer un bon louis d'or. En échange, il reçoit du billon d'Allemagne qui dormait dans le tiroir du concierge, ainsi que du billon de Bâle.

Le lendemain, il gagne Olten où il dîne au **Lion d'Or.** Il veut payer en monnaie reçue à Bâle, mais l'hôte n'en veut rien savoir. Le gouvernement soleurois avait interdit de recevoir le billon de Bâle et des hautes Allemagnes, comme on disait. Notre touriste change un gros écu de France, paye, et met le solde en menus fretins dans une grosse bourse de cuir, avec ce qui lui restait des piécettes de Bâle.

Il alla coucher au **Sauvage,** à Aarau. Il offre de payer sa note moitié en argent de France, moitié en monnaie indigène reçue à Bâle et à Olten. Rien à faire. Les ordonnances s'y opposaient. Il change un louis, pour lequel il reçut de la monnaie de Berne, qui avait cours en Argovie.

Il s'attable ensuite pour dîner, à Baden, ville connue par ses eaux et qui venait de faire parler d'elle par les fameux articles de Baden, diverses résolutions adoptées par les députés de sept cantons dans le domaine ecclésiastique et dont l'exécution se heurta à de graves difficultés. Ce détail nous permet d'assigner à ce voyage une date de peu postérieure. A la grande et nouvelle auberge du **Vaisseau,** ou, plus vraisemblablement à la **Balance d'Or,** il paya en argent de France. On lui rendit des testons de Zurich et des schillings, tous au coin de cet Etat.

Poursuivant son périple, nous trouvons notre comte à **l'Epée,** excellente auberge de Zurich, bien que Victor Hugo, cinq ans plus tard, nous ait fait savoir, et pour toujours, que dans cet hôtel, sa «vie fut attelée à deux mauvais chevaux, le boire et le manger!»

Nous ne savons comment il paya, mais, le décompte fait quelques jours plus tard, M. le Comte constate qu'il possède dans sa bourse de cuir une quantité appréciable de billon propre à Zurich.

Le voici à la **Couronne,** à Schaffhouse où il demande à l'hôte de la monnaie du pays pour un louis d'or de France. Il reçut ainsi du billon de Zurich, de Schaffhouse, d'Appenzell, de St-Gall et des monnaies de l'Empire (austro-allemand). Des tas de piécettes pour un louis, qui alourdissent sa bourse et ne lui servent à rien.

A Coire, cela se complique. Il reçoit des Bluzgers, dont un vaut trois pfennings ou deniers, dont quatre valent un schelling ou sol, ou un Grosch de l'Empire. Les Blutzgers lui paraissent amusants, avec l'empreinte du Bouquetin ou Capricorne saillant. Qu'aurait-il dit s'il avait connu notre monnaie, celle à l'enseigne de St-Théodule, avec la cloche et le diable! Une baronnie près de Coire, celle Haldentsein, frappait aussi sa propre monnaie.

Il pensait collectionner aussi la monnaie de Glaris. Mais depuis un siècle ce canton ne battait plus monnaie, parce que cela ne payait pas. Les vieux chroniqueurs en donnaient la raison suivante: «Il n'y a point de mines d'or et d'argent dans le pays et l'on ne veut pas prendre la peine de fondre de bon or, ou de frapper de la monnaie de bas aloi...» On s'y contentait donc des anciens schillings à l'image de St-Fridolin, patron du canton.

Il va ensuite visiter Einsiedeln, non pas pour des motifs de dévotion, mais parce qu'on y faisait la banque. Il nous apprend, ce qui est d'ailleurs très exact, qu'on y pratiquait le change en gros, dans une annexe près du porche, et qu'il y aurait pu trouver à acheter du Grand Mogol. Nous donnons pour ce qu'elle vaut son appréciation sur ce commerce: «Le frère lai qui préside au change consulte avec empressement le tableau imprimé des différents cours de la banque Européenne, et quoiqu'il n'entende pas le latin du Bréviaire de son ordre, il possède aussi habilement qu'un Lombard, la science du numéraire...»

Il loge ensuite au **Bœuf** de Zug, la meilleure auberge de la ville. Celles qui reçoivent sa visite sont toujours les meilleures. Il y trouva de nos pièces, «les baches du Vallois», des sols des cantons primitifs, de la monnaie de Berne ou celle de Soleure, celle-ci fort rare. Le billon d'Allemagne dont il était muni n'y avait par contre aucun cours. On lui dit que la monnaie de Zug avait cours à Lucerne; il en fit emplette, mais au **Cheval Blanc** de Lucerne — hôte sympathique, bonne chère — il apprend que ce n'est pas le cas. Les schillings de Lucerne, sont à l'enseigne du saint patron, un évêque armé d'un vilebrequin, St-Léger auquel on creva les yeux avec cet instrument. Le vilebrequin manque sur les schillings de Zug. On ne prend pas de schillings sans vilebrequin, lui explique le patron. Il paye en écus et on lui rend des schillings caractéristiques de Lucerne, qu'il ne trouve à placer nulle part ailleurs sur le chemin du retour.

Il revient en passant par Berne, la grosse bourse de plus en plus lourde. Il y fait connaissance avec les jolies pièces de trente et quinze sols aux armes de Berne avec la couronne ducale fermée, d'où complication avec les pièces de Soleure, à la couronne non fermée. A Fribourg il avait logé aux **Merciers,** ce qui lui vaut d'enrichir son billon de divers modules nouveaux. A Berne, au **Faucon,** où l'on n'acceptait pas les testons frappés au coin de l'évêque de Bâle. On saura aussi qu'à Sursee, on mangeait les meilleures écrevisses de Suisse, mais il a des ennuis avec les batz de Neuchâtel, qui, entre parenthèse, n'avaient pas tout à fait la même valeur que les batz du Valais. Sa bourse à billon, on le pense, s'était bien gonflée.

Après ce périple, à Genève, nous le voynos fort ennuyé. Pour récupérer toutes ses pièces. il aurait dû aller les dépenser à nouveau dans les régions respectives. Il lui reste aussi l'autre solution, vider sa bourse dans l'Arve...

Et il conclut ainsi: «La Suisse n'est qu'une petite partie de l'Europe, et toute l'Europe n'est pas deux fois plus considérable par son étendue, à la Chine, et cependant, dans la Chine, il n'y a qu'une monnaie et une balance, tandis qu'en Suisse, malgré les liens confédératifs, il y a 22 hôtels de monnaie qui défendent la plupart les uns aux autres le libre commerce de leurs espèces...»

Lucien Lathion.

La semaine mondiale

(Suite de la première page)

bourgmestre de Berlin et leader de l'opposition socialiste, d'être retenu en certain temps à la frontière interzones.

En Grande-Bretagne, les amis politiques de M. W. Brandt, à savoir les travaillistes actuellement au pouvoir, ont présenté à la Chambre des Communes, par la voix de M. Callaghan, ministre du Trésor, un projet de budget destiné à rétablir la situation économique et financière du Royaume-Uni. Ce document, qui a ses bons et ses mauvais côtés, s'efforce avant tout de juguler l'hémorragie de devises anglaises à destination de l'étranger et de relancer l'industrie et les exportations britanniques. Il a été accueilli avec des sentiments mélangés par les députés conservateurs et les milieux financiers notamment tandis que les syndicats se déclaraient satisfaits. Auparavant M. Harold Wilson, premier ministre de Sa Majesté, s'était rendu à Paris pour y rencontrer le président de Gaulle. Les deux hommes d'Etat ne sont certes pas parvenus à s'entendre sur tous les points — en particulier sur la politique à suivre au Vietnam — mais ils sont tombés d'accord sur la nécessité de défendre la livre sterling, sur celle d'une coopération franco-britannique accrue dans le domaine de la construction d'aéronefs par exemple et enfin sur des rencontres plus suivies à l'échelon ministériel.

Le drame sacré

Le dimanche des Rameaux nous introduit dans les journées de la Passion du Fils de l'Homme. Il en est comme l'ouverture. Trois hérauts nous déclament le prologue de ce drame de la Croix.

D'abord le roi-prophète David, qui entonne le célèbre psaume messianique 21, celui que le Sauveur a utilisé pour crier sa détresse et son dénuement : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné. » (Introït-Graduel).

Le second témoignage est apporté par saint Paul. Dans sa lettre à ses chers chrétiens de Philippe, il esquisse toute la trame de cette tragédie ! Dieu a voulu descendre jusqu'au fond de la misère humaine, pour libérer l'homme et le glorifier. (Epitre).

Saint Mathieu, lui, nous résume le déroulement des événements dans le récit de la passion.

On sent que le moment décisif arrive, la grande lutte va commencer. Tout se prépare, les ennemis complotent, Judas cherche un moyen de livrer Jésus ; la foule versatile acclame le roi d'un jour, mais on la sent prête à le houspiller le lendemain...

Ce drame, ne l'oublions pas, nous intéresse au plus haut point. Il s'agit de notre propre salut. Nous ne devons pas le contempler de l'extérieur, ni simplement nous laisser émouvoir par la souffrance et la mort d'un innocent, d'un bienfaiteur !

Nous sommes invités d'une façon pressante à participer à cette lutte du Christ. Par le baptême nous avons été « plongés » dans la mort du Christ et nous sommes morts au péché. Depuis cette « mort avec le Christ », notre vie est placée sous le signe de la lutte contre le péché.

Profitons de cette Grande Semaine pour rentrer en nous-mêmes, y découvrir le péché, afin de pouvoir le détruire par une vraie conversion, un vrai retour à Dieu. Que notre confession pascale ne soit pas une mise en ordre, mais un changement de notre cœur et de notre vie.

om.

Grammaire et style

Dans notre dernier article, nous avons parlé de l'expression « il est bien » où l'adverbe nous paraissait modifier le verbe et non être directement l'attribut grammatical du pronom « il ». Nous nous étions fondés sur le fait que le verbe « être » dans cette expression n'avait pas la valeur copulative simple comme dans: «il est bon», et qu'il devait être considéré comme un verbe indiquant déjà par lui-même la manière d'être : les exemples de la langue classique le montraient.

Cette solution nous semblait éviter l'inconvénient de confondre ou de faire confondre aux élèves l'adjectif et l'adverbe. Témoin le passage incorrect de « ce jeune homme est bien» à «un jeune homme bien». Wagner et Pinchon, dans leur grammaire récente et souvent en oppostion avec la doctrine traditionnelle, disent simplement que «du fait de leur sens quelques adverbes s'apparentent à l'espèce des adjectifs ».

Comment analyser les expressions : c'est bien, cela est bien, tout est bien ? Littré nous propose une remarque très pertinente. « Ici, écrit-il, « bien » a un emploi mixte, moitié substantif, moitié adverbe, emploi résultant de son origine commune avec « bien » substantif ». Voilà qui est clair. Si « bien » est adverbe, il modifie le sens du verbe, s'il est substantif, — et non une sorte de faux adjectif attribut, — il peut être considéré comme un nom attribut. Ce nous semble le cas de « tout est bien » qui pourrait se superposer à la phrase de Bernanos « tout est grâce ».

Ces précisions ne nous semblent pas inutiles. Il est évident, — et les écrivains de la Pléiade l'ont démontré, — qu'on peut faire passer un mot d'une catégorie grammaticale dans une autre. « Rire » est un verbe. On en fait un substantif « le rire ». Nous admettons ces transferts quand ils remontent loin dans l'histoire de notre langue. S'ils sont des créations récentes, ils surprennent toujours à leur apparition. Certains de nos contemporains recourent à ce procédé de formation de nouveaux termes mais avec un bonheur inégal.

Nous nous bornerons aujourd'hui à deux emplois de l'adverbe fondés sur le transfert des catégories grammaticales :

a) L'adverbe devient parfois un nom mais d'une manière discutable dans les exemples suivants : « Le demain des temps » (Bedel). « Les debout sont toujours inquiets » (Sartre).

N. B. — Il semble que l'emploi familier de « tantôt » comme nom, dans certaines provinces de France et aussi à Paris, au sens de « après-midi », ne soit pas aussi surprenant. On dit « le tantôt », « ce tantôt », « sur le tantôt ». « Nous irons en cueillir (des mûres) toutes les deux, ce tantôt » (J. Green).

On pourrait faire la même remarque à propos de « tard » : « Malgré le tard, ils étaient là » (Giono). Dans ces exemples, l'adverbe substantivé choque moins parce qu'il est employé au singulier avec une sorte de valeur neutre, tandis que dans les exemples cités plus haut le pluriel lui donne une valeur concrétisante assez choquante : « les debout ».

b) L'emploi de l'adverbe comme adjectif paraît encore moins élégant : « Mais tel que c'est, c'est déjà parmi les choses les mieux » (Proust). « Les partout monuments aux morts » (Céline).

Jean Anzévui

HUMILIES et OFFENSES

Roman de Dostoievsky

125

Les sous dégringolèrent le long de l'escalier. Je me mis à la rechercher dans l'obscurité. Grand-père, devinant probablement qu'il avait dispersé les sous et qu'il me serait difficile de les retrouver dans les ténèbres, ouvrit la porte et sortit avec une bougie, ce qui me permit de les ramasser assez rapidement. Grand-père m'aida à les retrouver, me disant qu'il devait y avoir en tout soixante-dix kopecks. Puis il se retira. Rentrée chez moi, je donnai l'argent à maman et lui racontai tout ce qui s'était passé et maman se sentit plus mal. Moi-même, je restai malade toute la nuit et le lendemain j'avais encore la fièvre. Mais je ne cessais de songer à une chose, car j'en voulais à grand-père, et lorsque maman se rendormit, je sortis dans la rue. Je m'arrêtai sur un pont non loin de la maison de grand-père. C'est à ce moment que je vis arriver l'**autre.**

— Il s'agit d'Arkhipov, fis-je, de celui dont je vous ai parlé. Nicolaï Sergueitch, de celui-là même qui était chez la Boubnov en compagnie du marchand et qui a reçu une raclée. C'était la première fois que Nelly l'apercevait... Continue, Nelly.

— Je l'arrêtai et lui demandai de me donner un rouble d'argent. Il me regarda et me le fit répéter. Alors, il se mit à rire et m'engagea à le suivre. Je ne savais pas si je devais le faire. Tout à coup, un vieux monsieur à lunettes d'or s'approcha de moi. Il m'avait entendue demander un rouble. Il se pencha vers moi pour me demander pourquoi j'en voulais tant ? Je répondis que maman était malade et que c'était le prix du médicament. Il nota notre adresse et me donna un billet d'un rouble. Quant à l'autre, dès qu'il eut aperçu le vieillard à lunettes, il s'en alla sans m'avoir redemandé de le suivre. J'entrai dans une boutique, je changeai le rouble contre des sous de cuivre; j'enveloppai trente kopecks que je mis de côté pour maman. Quant aux soixante-dix kopecks restants, je les serrai dans mon poing et me rendis chez grand-père. J'ouvris sa porte, toute grande, m'arrêtai sur le seuil, brandis l'argent et le lui jetai de sorte que les sous roulèrent à terre.

— Tenez, reprenez votre argent, lui dis-je, maman n'a pas besoin, puisque vous la maudissez. Je claquai la porte et m'enfuis aussitôt.

Ses yeux lancèrent des éclairs et elle jeta au vieillard un regard empreint d'une naïve provocation.

— Bien fait ! dit Anna Andreïevna, sans regarder Nicolaï Sergueitch et en serrant fortement Nelly dans ses bras. C'est ainsi qu'il fallait le traiter; ton grand-père était un homme méchant au cœur dur...

— Hum répliqua Sergueitch.

— Et alors, alors ! insista avec impatience Anna Andreïevna.

— Je cessai d'aller chez grand-père et lui ne reparut plus dans nos parages, répondit Nelly.

— Et vous êtes restées toutes seules? Oh ! mes pauvres !

— Et maman alla plus mal. Elle ne se levait plus que rarement de son lit, continua Nelly dont la voix trembla tellement qu'elle dut s'interrompre. Nous n'avions plus un sou et je suivis la veuve du capitaine, qui allait de maison en maison et qui arrêtait aussi de bonnes gens dans la rue : et c'est de cela qu'elle vivait. Elle me raconta qu'elle n'était pas une mendiante, qu'elle possédait des papiers où son grade était inscrit et où il était dit qu'elle était pauvre. C'était ces papiers qu'elle exhibait, et on lui donnait de l'argent. C'est elle qui me dit un jour qu'il n'était pas honteux d'en demander à tout le monde. Je l'accompagnais dans ses courses, on lui donnait de l'argent ; c'est ce qui nous permit de vivre. Maman l'apprit, car les locataires se mirent à la traiter de mendiante. Le Boubnov vint elle-même trouver maman pour lui demander de me laisser aller chez elle plutôt que de me permettre de mendier. Elle venait déjà voir maman auparavant, elle lui apportait de l'argent, et lorsque maman le refusait, la Boubnov lui demandait pourquoi elle était si fière et elle lui envoyait de la nourriture. Mais cette fois, lorsqu'elle eut parlé de moi, maman prit peur et se mit à pleurer, et la Boubnov commença à l'injurier, car ce soir-là elle était saoule. Elle dit que j'étais déjà mendiante sans cela, car je tenais compagnie à la veuve... Le soir même, elle chassa celle-ci de la maison. Lorsque maman fut au courant de tout, elle se mit à pleurer, puis, se levant tout à coup du lit, elle s'habilla, me saisit par la main et m'emmena avec elle. Ivan Alexandrytch voulut l'arrêter, mais elle ne l'écouta pas et nous sortimes dans la rue. Maman pouvait à peine marcher; elle s'arrêtait à tout moment pour se reposer et moi je la soutenais. Elle ne cessait de répéter que nous allions chez grand-père, elle me demandait de l'y conduire ; or, il faisait déjà noir depuis longtemps. Tout à coup, nous arrivâmes dans une large avenue ; des carrosses s'y arrêtaient devant une maison, il en sortait des tas de gens. Les fenêtres de la maison étaient toutes illuminées et on y entendait de la musique. Maman s'arrêta, me saisit dans ses bras et me dit : « Sois pauvre, Nelly, sois pauvre toute ta vie ; ne va pas chez eux, quel que soit celui qui vienne à toi, qui t'appelle. Toi aussi, tu aurais pu être là-bas, riche et bien habillée, mais moi je ne le veux pas. Ils sont méchants, ils ont le cœur dur. Ecoute ma consigne ! Reste pauvre, travaille ou mendie, et si quelqu'un venait t'appeler de « leur » part, dis-lui : « Je ne veux pas aller près de vous ! » Maman me disait tout cela lorsqu'elle était malade et je veux lui obéir à tout prix, ajouta Nelly, tremblante d'émotion et le visage en feu. Je travaillerai toute ma vie, et si je suis venue chez vous, c'est aussi pour vous servir et travailler et non pour devenir votre fille...

— Voyons, voyons, ma colombe ! En voilà assez !... s'écria la vieille femme en serrait fortement Nelly dans ses bras. Ta maman n'était-elle pas malade au moment de te le dire ?

— Elle était folle ! trancha Ikhmenev.

— Qu'elle fût même folle, répliqua d'un ton aigri Nelly en se tournant vers lui, mais elle de l'a ordonné ainsi et je lui obéirai toute ma vie. Et lorsqu'elle me l'eut dit, elle tomba évanouie.

deïevna. Elle qui était malade, dreïevna. Eelle qui était malade, dans la rue, en plein hiver !

— On voulut nous envoyer à la police, mais un monsieur s'en mêla ; il me demanda notre adresse, me donna dix roubles et fit ramener maman à la maison dans son propre carrosse. Après cela, maman ne se releva plus : elle mourut au bout de trois semaines.

— Et son père ! s'écria Anna Andreïevna, il ne lui avait donc pas pardonné ?

(à suivre)

A travers la Suisse

A propos de la construction de la nationale 3

SCHWYZ (ATS). — Répondant à une interpellation au Grand Conseil du canton de Schwyz, M. Stefan Oechslin, conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics, a exposé l'état des études des projets concernant la construction de la route nationale No 3 dans les cantons de Zurich et de Schwyz, insistant plus particulièrement sur les difficultés rencontrées dans les communes schwyzoises de Wollerau et de Freienbach, ainsi que sur les nombreuses requêtes qui devront être liquidées.

C'est l'étude du projet général qui a exigé le plus de temps. La différence du rythme des travaux constatée entre les cantons de Zurich et de Schwyz provient surtout du fait que le premier de ces cantons a commencé plus tôt l'étude du projet. D'autre part, il faut tenir compte que la canton de Schwyz n'a pas des ressources financières égalant celles de son voisin. Le Conseil d'Etat schwyzois est toujours intervenu, vainement d'ailleurs, auprès des autorités fédérales pour obtenir qu'elles augmentent la participation de 90 % des frais de construction des routes nationales, et cela bien que le canton de Schwyz soit le seul canton financièrement faible à n'avoir obtenu qu'une subvention de 90 %.

Le représentant du gouvernement a conclu en affirmant que l'on ne saurait adresser aucun reproche de manque de coordination ni au Conseil d'Etat ni au Département des travaux publics. Aussi, la recherche de responsabilités demandée par l'interpellateur demeure-t-elle sans objet.

Percement du tunnel routier du San-Bernardino

COIRE (ATS) — Alors que, lundi déjà, une fraise avait percé les trois derniers mètres de rochers qui séparaient les deux galeries creusées depuis 38 mois du nord et du sud, les ardents ouvriers de la galerie sud du tunnel du San-Bernardino n'ont pas voulu attendre jusqu'à la fête officielle du percement, samedi prochain, et ont achevé la percée. Il est vrai qu'il ne s'agit que d'un petit trou dans la muraille rocheuse, à travers lequel un homme peut tout juste se glisser. Néanmoins, de ce fait, le tunnel routier du San-Bernardino est pratiquement percé.

Examen des revendications paysannes en matière de prix

BERNE (ATS). — Le Département fédéral de l'économie publique communique :

Les partenaires sociaux ont tenu, jeudi, à Berne, sous la présidence du conseiller fédéral Schaffner, la réunion qui avait été prévue depuis un certain temps déjà à l'effet d'examiner les revendications paysannes en matière de prix. Les représentants de l'agriculture et de l'Union centrale des producteurs suisses de lait ont justifié de manière circonstanciée leurs requêtes tendant à améliorer encore le revenu paysan par un prélèvement des prix. Quant aux autres partenaires sociaux, salariés aussi bien qu'employeurs, ils ont examiné avec le plus grand soin les demandes présentées et abouti notamment à la conclusion qu'il fallait poursuivre l'étude de ces problèmes, du point de vue également statistique. Aussi a-t-on décidé d'instituer un comité présidé par le professeur Boehler (Zollikon) et chargé de procéder sans tarder, à l'intention de la conférence plénière, à l'étude statistique du revenu agricole eu égard aussi au revenu des autres catégories professionnelles. Dès qu'elle connaîtra les conclusions du comité, la conférence plénière se réunira derechef afin de se prononcer sur ces revendications à l'intention du Conseil fédéral.

Un automobiliste cause un accident et prend la fuite

ZURICH (Ats). — Dans la nuit de jeudi à vendredi, un couple traversait la route près d'une station de tramway à Zurich. A l'approche d'une voiture, l'homme est resté sur place, tandis que la femme a continué de traverser la chaussée. Elle a été happée par l'auto et projetée contre le trottoir, où elle est restée couchée grièvement blessée. Le conducteur de la voiture rouge, il s'agit probablement d'une voiture de sport, a continué sa course sans se soucier de la femme blessée. On a retrouvé des débris du phare de la voiture à l'endroit où s'est produit l'accident.

Pour les ouvriers étrangers

LAUSANNE (ATS) — L'Ecole complémentaire professionnelle de la Société industrielle et commerciale, n'a jamais fait de distinction entre les professionnels suisses et étrangers. Dans ses 130 cours de perfectionnement, très souvent, les ouvriers étrangers, qui ont reçu une formation scolaire, réduite, sont intelligents et travailleurs, ce qui leur permet de suivre avec succès les cours. Plusieurs dizaines fréquentent les cours du technicum du soir, où leur comportement donne entière satisfaction. Samedi, à l'occasion de la clôture d'un cours d'adaptation des maçons étrangers, une petite manifestation a eu lieu à l'Ecole complémentaire professionnelle, en présence d'un représentant du consulat d'Italie. Ce cours financé par la Fédération vaudoise des entrepreneurs, a réuni 26 candidats italiens et deux candidats espagnols. Le succès ayant été complet, de nouveaux cours seront organisés prochainement.

Le col du Saint-Gothard ne sera guère ouvert avant la mi-mai

ALTDORF (ATS). — Les directions des travaux publics du canton du Tessin et du canton d'Uri communiquent que le col du Saint-Gothard ne pourra être ouvert pour les fêtes de Pâques.

Au cours des quinze dernières années, le col du Saint-Gothard a toujours été ouvert au trafic vers la mi-mai. Comme on l'a constaté à plusieurs reprises, l'ouverture du col avant cette date est toujours liée au danger d'avalanches et de glissements de plaques de neige. Voilà pourquoi les deux directions des travaux publics n'ont pu assumer cette responsabilité. Les conditions de la neige permettent de prévoir que cette année encore, il ne sera guère possible d'ouvrir le col avant la mi-mai.

Les directions des travaux publics d'Uri et du Tessin annonceront par la presse en temps voulu l'ouverture du col du Saint-Gothard.

Auto dans un ravin

LUCERNE (Ats). - Dans la nuit de mercredi à jeudi, peu après minuit, un automobiliste regagnait Berne avec un passager, après avoir participé à une fête en Suisse centrale. Alors que l'automobiliste roulait de Kriens par le Renggloch, il ne s'aperçut pas que la route tournait à droite, il roula tout droit, emporta la barrière métallique et fit une chute de 29 mètres dans un ravin abrupt. La voiture, qui se retourna, fut retenue par un arbre, sinon elle aurait continué sa chute 80 mètres plus bas dans les gorges. Le conducteur fut éjecté de son véhicule, tandis que son compagnon arrivait à se dégager de la voiture renversée.

Un automobiliste, qui suivait à une centaine de mètres, remarqua la disparition de l'auto, mais ne vit pas sa chute. Ce n'est qu'en examinant la barrière enfoncée qu'il aperçut la voiture dans le ravin. Il alerta un médecin et la police. Les deux hommes, grièvement blessés, après avoir reçu les premiers soins, furent transportés dans la voiture de la police à l'hôpital cantonal de Lucerne. Le conducteur dut se soumettre à une prise de sang.

Nettoyages de vitres et vitrines
dans tout le canton
Le spécialiste Maison SENEV
Tél. (027) 5 06 63 P 842 S

CHOISIR en avril 1965

La revue CHOISIR a braqué son objectifs sur deux questions d'une brûlante actualité : Elle s'arrête d'abord sur le fait « Teilhard » (E. Rideau) pour en montrer l'envergure et les limites (H. de Lubac). Elle fait ensuite le point sur une question qui préoccupe tous les époux : la régulation des naissances (L. Weber). Sans rester indifférente à la guerre au Vietnam, aux vols dans l'espace et à l'étalon-or, elle élève nos regards vers la veillée pascale d'où nous vient le salut (H. Duesberg). Un hommage à Paul Claudel, le Billet de P. H. Simon, l'analyse de « Sonate » par M. Zermatten, un flash sur el cinéma américain, complètent la variété de ce tour d'horizon.

On peut se procurer un exemplaire à « Choisir » C.P. 140, 1211 Genève 4.

Café-Brasserie-Tea-Room-Pâtisserie
Le Français
SION Place de la Gare et des Postes
P 30160 S

RESTAURANT
la Cascade
PISSEVACHE
VERNAYAZ
ouverture
samedi 10 avril 1965
Un apéritif sera offert de 18 h. à 20 h.
Jacky Lucianaz
Tél. (026) 6 58 27
P 1176 S

AGENCE olivetti VALAIS
BUREAU PRATIQUE
HERMANN DE PREUX
SIERRE Tél. 027 / 5 17 34
Représ. à Sion : P. Studer, ✆ 2 39 91

Les jeunes à l'aide des agriculteurs

La jeune fille de notre photo est un des nombreux jeunes qui, au prix de 19 960 jours de travail, effectuent un travail volontaire pour aider les agriculteurs de petits et moyens domaines. Ce service d'aide à la campagne est caractérisé par son aspect bénévole, les voyages et les assurances étant payés par Pro Juventute.

Retrait des recours dans l'affaire Balzan

MILAN (ATS). — A propos du retrait du recours présenté le 8 février dernier, devant le Tribunal fédéral de Lausanne par le père Enrico Zucca et l'avocat Ulisse Mazzolini, l'agence Ansa reproduit un communiqué publié jeudi soir par les anciens président et vice-président du comité directeur de la fondation Eugène Balzan.

« Les motifs du retrait du recours présenté par les exécuteurs testamentaires devant la cour fédérale de Lausanne, déclare le communiqué, sont clairement exposés dans une lettre du président, le père Enrico Zucca, adressée le 18 mars 1965 à M. Giuseppe Saragat, président de la République italienne ».

« Etant donné que le gouvernement de Berne, poursuit le communiqué, s'est donné la compétence de traiter le recours, qui de ce fait ne peut être jugé par le tribunal helvétique, et étant donné que c'est ce même gouvernement qui a pris les mesures incriminées et qu'il n'y a pas d'appel contre son jugement, les exécuteurs testamentaires ont retiré leurs recours, n'ayant pas confiance dans l'objectivité du jugement du gouvernement de Berne ».

Ecrasée par un char à fumier

WILLISAU (Ats). — Lorsqu'un agriculteur de Willisau - Campagne (LU) pénétra dans la cour de sa ferme avec son mélangeur à fumier, le lourd véhicule chavira sur le sol inégal et tomba sur la fillette du paysan, âgée de 2 ans et demi. La petite Regina Burkard, qui peu après succomba à ses blessures.

LA BOURSE

JOURNEE DU 9 AVRIL 1965

PLACES SUISSES. — Marché irrégulier, volume moyen.

La semaine s'est terminée sur une note irrégulière et sans tendance définie.

Les écarts dans un sens ou dans l'autre se chiffrent par quelques écus.

Au compartiment étranger, les hollandaises sont irrégulières, les américaines raffermies et les allemandes également.

PLACES ETRANGERES. — PARIS: ferme, hausse modérées, mais nombreuses dans tous les compartiments sauf dans le secteur des pétroles. FRANCFORT: ferme, fermeté en particulier des chimiques et des actions des automobiles. AMSTERDAM : irrégulière. Philips et Royal Dutch perdent encore un peu de terrain. BRUXELLES : légèrement meilleure. MILAN : soutenue, la plupart des valeurs se contentèrent de répéter à peu de chose près leurs cours de la veille. VIENNE : légèrement affaiblie. LONDRES : meilleure. Gains nombreux si ce n'est importants.

M. Rx

BOURSES SUISSES

	8.4	9.4
Sté de Bques Suisse	2100	2135
Aar & Tessin	1030	1030
Aluminium Chippis	5510	5490
Bally	1510	1520
Bque Comm. de Bâle	385	385 d
Bque Pop Suisse	1430	1440
Brown Boveri	1785	1830
Câbleries Cossonay	3975	3850
Ciba S.A.	6260	6200
Condi-Linoléum	1020	1030 d
Crédit Suisse	2430	2430
Elektro Watt	1610	1620
G. Fischer, porteur	1420	1445
Geigy, nominat.	3710	3750
Hero	6225	6200
Holderbank, porteur	466	466
Indelec	990	1000
Innovation	615	605
Interhandel	4730	4715
Italo-Suisse	272	270
Jelmoli	1290	1300
Landis & Gyr	1760	1800
Lonza	1515	1500
Metallwerke	1700	1695
Motor Colombus	1200	1200
Nestlé, porteur	2990	3005
do nominat.	1910	1910
Oerlikon	775	770 d
Réassurances	1990	2000
Romande Electr.	500	500 d
Sandoz	5650	5680
Saurer	1315	1345
Suchard	9100	9150
Sulzer	2690	2690
Union Bques Suisses	3035	3030
Winterthur-Assur.	750	745
Zurich Assur.	4800	4790
A T T	1025	297
Dupont et Nemours	292 1/2	1030
Internickel	370	376
Philips	177 1/2	176 1/2
Royal Dutch	176	176 1/2
U. S. Steel	229	229
Raff. du Rhône	122	122

BOURSE DE NEW YORK

	5.4	6.4
American Cynaramid	75 1/4	74 5/8
American Tel & Tel	66 3/4	66 3/4
American Tobacco	36 1/2	36 3/4
Anaconda	61 3/8	61
Baltimore & Ohio	36	36
Bethlehem Steed	37 7/8	37 3/4
Canadian Pacific	57 3/4	58 1/2
Chrysler Corp.	55	54 3/8
Crole Petroleum	43 3/8	43 3/8
Du Pont de Nemours	236 3/4	237
Eastman Kodak	150 1/2	150 1/2
General Dynamics	38 1/4	39 1/4
General Electric	100 1/4	101
General Motors	103 1/8	102 7/8
Gulf Oil Corp.	53 1/4	53 1/8
I.B.M.	459 1/2	456 1/2
International Nikel	86	—
Intl Tel & Tel	57 1/2	58 1/2
Kennecott Copper	101 3/4	101 5/8
Lehmann Corp.	30 7/8	30 7/8
Lockeed Aircraft	42 3/4	42 7/8
Montgomery Ward	36	36 3/8
National Dairy Prod.	88 1/4	—
National Distillers	30 1/4	30
New York Central	55 3/8	54 1/2
Owens-Illinois	119	117 3/4
Radio Corp. of Am.	32 3/8	32 1/4
Republic Steel	43 3/4	43 1/2
Royal Dutch	41 1/4	41 3/8
Standard Oil	78 5/8	78 7/8
Tri-Continental Corp.	49 1/2	49 3/8
Union Carbide	127 1/8	127 1/8
U.S. Rubber	65 1/4	66 1/2
U.S. Steel	52 3/4	52 7/8
Westinghousse Elect.	47 3/4	48 3/8
Ford Motor	56	55 3/4

Volume :		
Dow Jones :	4 920 000	—
Industrielles	893.23	—
Ch. de fer	211.21	—
Services publics	161.57	—

BOURSES EUROPEENNES

	8.4	9.4
Air liquide	657	657
Cie Gén. Electr.	518	517
Au Printemps	245	244
Rhône-Poulenc	311	315
Sain-Gobin	271	272.90
Ugine	264	268
Einsider	900	898
Montecatini	1635	1615
Olivetti priv.	1875	1900
Pirelli S. p. A.	3315	3250
Daimler-Benz	675	680
Farben-Bayer	579	587
Hoechster Farben	520.50	527.50
Kärstadt	897	895
NSU	482	488
Siemens & Halske	491	502
Deutsche Bank	517	517
Gevaert	3115	3115
Un. Min. Ht-Katanga	802	810
A K U	502.50	503.50
Hoogovens	525	525
Organon	175	178.90
Philipps Gloeil	146.40	145.90
Royal Dutch	145.60	145.30
Unilever	129.40	129.70

CHANGES — BILLETS

	Achat	Vente
Francs français	87.—	90.—
Livres sterlings	12.—	12.20
Dollars USA	4.31	4.35
Francs belges	8.60	8.85
Florins hollandais	119.50	121.50
Lires italiennes	—.68 1/2	—.71
Mark allemand	107.50	110.—
Schilling autrich.	16.65	16.95
Pesetas espagnoles	7.05	7.35

COURS DE L'OR EN SUISSE

	Achat	Vente
Lingot	4900.—	4940.—
Plaquette 100 gr.	490.—	505.—
Vreneli 20 fr. or	41.—	43.—
Napoléon	38.—	40.—
Souverain	41.75	43.75
20 dollars or	180.—	185.—

INDICE BOURSIER DE LA S.B.S.

	8.4	9.4
Industrie	219.6	219.5
Finance et Assurance	165.4	165.7
Indice général	199	199.1

Les cours des bourses suisses et étrangères, des changes et des billets, nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse, à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Genève.

Martigny et les Dranses

Une référence qui n'est pas à la portée de chacun...

Plus d'un million de kilomètres sans accident, ni contravention!

MARTIGNY. — Un « septuagénaire alerte ». Cela pourrait évoquer le titre d'un film ! Et pourtant ce septuagénaire existe vraiment et s'il devait être acteur, ce serait pour jouer sa pièce à lui. En un mot, son histoire...

M. Georges Morand, de Maurice, car c'est de lui qu'il s'agit, a accompli une performance. La performance d'avoir circulé depuis 1919 sans égratigner une aile de sa voiture...

— *Touchons du bois, précise-t-il. En effet, je dois reconnaître que ce n'est pas mal !*

Après avoir fait la « mob » de 14-18, comme sergent mitrailleur, M. Morand passa san permis de conduire pour poids lourds.

— *Oui. Je voulais être chauffeur de camion. Je suis resté dans une grande entreprise de Martigny jusqu'en 1922, date de mon départ pour la Belgique.*

Pour la Belgique ?

— *J'avais des parents dans ce pays et comme je m'intéressais de plus en plus à tout ce qui touche de près l'hôtellerie, je me suis engagé comme « stagiaire » dans une grande et moderne auberge.*

EN FAISANT DU SPORT

Devinez-vous comment ce Valaisan exilé passait ses loisirs ?

En faisant du sport. C'est lui qui fut un des membres les plus brillants et les plus bouillants de la Fédération sportive de l'industrie hôtelière. M. Morand faisait partie de l'Amicale bruxelloise.

— *Regardez ce que l'on disait de moi dans ce journal.*

Sortant de son portefeuille une découpure dudit quotidien, M. Morand y lit à haute voix le texte que voici :

— *Il y a quelques jours, la Fédération sportive de l'industrie hôtelière fêtait, comme il convient, ses champions. Cyclistes, nageurs et coureurs à pieds, chacun fut congratulé. Pourtant, parmi le nombre, il en est un qui mérite une mention spéciale : les initiés auront de suite deviné de qui il s'agit, en l'occurence : Georges Morand. Affilié à l'Amicale sportive hôtelière bruxelloise, Morand est la vedette de son club. « Sportsmann » accompli, il apporte à la pratique de son sport, le meilleur de lui-même, malgré son dur métier, qui nécessite de longues journées de travail.*

Morand, dès qu'il a une heure de liberté, la consacre à la culture physique et à l'entraînement et, chose rare dans sa corporation, il est d'une sobriété exemplaire. Bref, c'est un « pur » qui peut être donné en exemple à tous.

Morand est plutôt spécialisé en concours : toutefois, il ne craint pas la course et, dans le courant de la prochaine saison, nous le verrons s'aligner dans les 100 et 200 m., ainsi que dans les relais.

Et nous sommes persuadés que, là encore, il fera parler de lui.

Une question, M. Morand, combien réalisiez-vous dans le saut en longueur, par exemple ?

— *Ma meilleure performance dans cette discipline est de 7 m. 03. C'était en 1927.*

BOMBARDEMENT

Deux ans plus tard, le Martignerain gagnait la France.

— *Et je suis resté dans ce pays jusqu'en 1943. Année où mon établissement a été démoli par les troupes américaines.*

Racontez-nous ça...

— *Oh ! ce sont de bien tristes souvenirs, vous savez. A Paris, j'avais repris un restaurant. Les affaires marchaient bien. Il faut dire que je n'en demandais pas tant ! Puis, ces dix premières années passées dans la capitale, ce fut la guerre. Je suis tout de même resté à mon poste. En 1943, précisément, les Américains ont bombardé, et mon établissement y a passé. J'ai su par la suite que les Alliés en voulaient à une usine de roulement à billes qui n'était pas très éloignée de chez moi. Se sont-ils trompés ?*

Mon hôte poursuit :

— *Après je suis revenu en Suisse, j'ai regagné Martigny. Et j'y suis resté. Enfin en 1960, j'ai eu droit à la... retraite.*

Et pourtant vous « voyagez » encore ?

— *Oui ! Je ne peux pas rester inactif. J'ai un petit train de campagne pour mes heures de loisirs... Le reste du temps, j'assure le métier de représentant.*

Et M. Morand ajoute dans un large sourire :

— *C'est la raison pour laquelle vous me voyez ici !*

Ce septuagénaire vraiment sympathique possède une splendide voiture et en est fier.

— *Comme je vous l'ai dit, je « roule » depuis 1919. Jamais je n'ai eu un seul accident, ni même écopé d'une seule contravention. Et j'en ai fait des kilomètres. Plus d'un million !*

UNE PLAISANTE HISTOIRE

Votre meilleur souvenir ?

M. Morand réfléchit un instant, puis ouvre de grands yeux. Son air en dit long...

— *C'est une histoire plaisante. Il y a quelques jours, je me trouvais à Fribourg. J'étais arrêté ; j'observais un « stop ». Mais je ne sais ce qui s'est passé, ma voiture se mit soudain à avancer... Avais-je débrayé par distraction ? Je ne sais pas. Un gendarme s'approcha de moi et me fit signe. Le représentant de la loi sortit son carnet... Vous voyez ce que je veux dire ! C'est alors que je lui expliquais que je circulais depuis 1919 et que je voulais finir ma carrière d'automobiliste en beauté. Et une contravention. en 1965 aurait terni mon « palmarès ».*

L'homme m'écouta. Me regarda. Remit son bloc-notes en poche. Il avait compris. J'ai remercié.

J'ai trouvé ça très « chic » !

Encore une anecdote ?

— *Eh bien ! pour faire un contraste, je vous dirai que mon souvenir le plus triste fut réellement le massacre de mon établissement. C'était la guerre, je le sais. Mais ça fait mal au cœur, vous savez. Voire tout disparaître, tout tomber en ruines, en quelques secondes... Enfin ! Et puis mon retour en Suisse ne fut pas un voyage de plaisance, vous pouvez me croire. J'ai mis onze jours depuis Paris pour gagner la frontière helvétique. Que de choses ai-je vues ! Mais ça, c'est du passé. Un mot encore, vous pouvez dire que chaque année je retourne dans le Midi et en Belgique. J'ai là-bas des amis qui me sont restés fidèles. C'est toujours émouvant ces retrouvailles-là !*

Et voilà, M. Morand nous quitte. Il s'en va comme il est venu. D'un pas alerte. C'est une référence pour un « millionnaire » de la route !

Au pied de la tour

Vous rappelez-vous du temps où, l'automne venu.

Les enfants se réjouissaient d'aller garder les troupeaux dans les champs ?

Ces semaines passées dans les prés étaient de vraies vacances,

Les écoliers bénéficiaient d'une pause due aux travaux de la vendange...

Ceux qui n'avaient pas la chance de fouler la terre des vignes,

S'engageaient chez quelques paysans...

Un peu d'argent de poche qu'on leur donnait !

Et les gosses n'en demandaient pas tant.

Maintenant, dans la majeure partie des cas, du moins,

Cette besogne est tombée dans l'oubli...

La clôture électrique a fait son apparition.

Et les campagnards l'on adoptée.

Finies les journées au grand air, et ses joies que l'on pourrait qualifier de bucoliques !

Vous souvenez-vous du feu que l'on allumait,

Des pommes que l'on faisait brunir et sauter dans la braise !

De la viande de midi qui se tordait sous la chaleur dégagée par la flamme.

Tout cela n'est plus !

On peut bien revivre ces moments-là...

Mais l'envoûtement et le charme ont disparu.

On mène les bêtes dans l'enclos.

On met en marche la « machine ».

Et le tour est joué.

Le soir venu, on retourne chercher le troupeau,

Qui, bien sage, ne s'est pas aventuré hors du parc !

C'est un homme maintenant,

Qui m'a rappelé ces souvenirs voqués.

Le champ sur lequel il passait ses journées,

Il y a une dizaine d'années, a été vendu.

On y a construit un bâtiment, un haut bloc locatif.

Il ne reste rien, même pas les arbres fruitiers...

Il en va ainsi pour beaucoup de choses !

Mais les souvenirs restent, impérissables.

J'aime discuter avec ces gens-là, qui ont connu cela et vécu.

Et ces bons vieillards qui, autour de leurs deux décis,

Vous narrent de ces histoires d'un autre siècle...

Que de chemins parcourus depuis lors !

Ces personnes qui se rappellent de l'avènement de la bicyclette,

Des premiers avions instables et hésitants,

Des voitures qui, lorsqu'elles « tapaient » du cinquante à l'heure,

Faisaient un tel tintamare qu'on aurait dit qu'elles crevaient le mur du son...

Oui, on resterait des heures à écouter

De telles anecdotes vraies et qui semblent, à l'heure actuelle, à peine imaginables.

Et pourtant, il n'y a pas si longtemps,

Faites le calcul vous-mêmes !

Cet octogénaire me racontait ça,

Octogénaire que je rencontrais, tout par hasard,

Sur un chemin sineux de montagne.

Il faisait sa balade quotidienne.

« Là au moins, il n'y a pas de bruit, rien qui trouble le silence de la nature.

Vous voyez, la fatigue auditive est la plus accablante qui existe...

Méfiez-vous, son accoutumance est un leurre,

Un leurre qui vous trompe sur la lente et inexorable usure,

Qui se glisse en nous.

Ici, je suis comblé dans ce domaine,

Et dire que les réserves relativement inaccessibles

Aux bruits du monde se raréfient de plus en plus.

Je le dis : les lieux où ni l'oreille, ni les yeux

Ne sont offensés, devraient être préservés comme des sanctuaires ».

N'a-t-il pas raison, ce sage vieillard ?

Bati-A.

Plusieurs cambriolages à Martigny

MARTIGNY (VP). — Dans la nuit de jeudi à vendredi ce ne sont pas moins de trois cambriolages qui ont été commis dans la région de Martigny. A Vernayaz, un commerce a été visité. En effet, la laiterie modèle a été cambriolée durant la nuit par un voleur qui, après avoir fracturé la porte d'entrée, visita les locaux et réussit à découvrir la caisse où il put dérober plusieurs centaines de francs. On parle de 1500 francs environ, en billets, le voleur négligeant la petite monnaie.

Au cours de la même nuit, l'épicerie Ruchet, sise à la place centrale, reçut elle aussi la visite d'un malfaiteur qui devait prendre la fuite en emportant diverses valeurs.

Enfin, troisième cambriolage de la nuit, c'est un garage de Martigny-Ville qui a reçu une visite du même genre.

Sans que nous ayons eu confirmation du côté de la police, car ce genre d'enquête est toujours très délicate, force nous est cependant de mentionner que de divers côtés, à Martigny, on laisse entendre qu'il s'agit là, très probablement, des premiers exploits de l'évadé Michel Veuthey.

Tirs militaires

FULLY. — La Société de tir organise les tirs militaires comme suit :

Le 11 avril pour les tireurs des lettres A à C ; le 25 avril pour les tireurs des lettres D à L ; le 9 mai pour les tireurs des lettres de M à Z.

Le stand sera ouvert de 13 h. 30 à 18 h. Prière de se présenter aux heures fixes. Nous avisons les tireurs que la Société prendra part au concours de section au tir cantonal à Viège et au championnat de groupe. Comme l'année dernière, un cours de jeunes tireurs aura lieu sous les ordres de M. Robert Darbellay, moniteur.

Le comité

Un film qui sort de l'ordinaire au Collège Sainte-Marie

MARTIGNY. — Au Collège Sainte-Marie de Martigny aura lieu dimanche soir à 20 h. 30, un film sur les Corps des Ballets de l'Opéra de Pékin. Ce métrage vous sera présenté en couleurs et Vistavision. Il durera deux heures et les meilleurs danseurs et danseuses de Chine exécuteront vingt danses des différentes provinces du pays.

La qualité du film est prestigieuse. Des costumes aux coloris exceptionnels, de nombreux gros plans des danseuses dont la beauté est rare, des décors qui atteignent la perfection, enthousiasmeront le public. Ce métrage est en version originale chinoise. Il est sorti premier de la catégorie «danses, costumes et musique» lors du Festival du film en 1964 à Pékin. Ce film a en outre obtenu le Grand Prix, hors concours, de tous les films présentés à ce Festival de Pékin.

Accrochage

ORSIÈRES. — Hier à 13 h. 50 un accrochage s'est produit entre deux voitures valaisannes entre Orsières et Somlaproz. Aucun blessé est à signaler, par contre de légers dégâts matériels sont à déplorer. La police cantonale d'Orsières a procédé au constat.

A propos du concert de la fanfare de JCCS

FULLY — Le concert de la fanfare des JCCS du Valais romand, prévu pour le samedi 1er mai à 20 heures à Fully, est reporté au samedi 8 mai au même lieu et à la même heure.

Que les amateurs de belle et bonne musique prennent bonne note de ce changement et assistent nombreux à ce régal musical.

Le Comité.

A propos du séjour des enfants à Rimini

MARTIGNY. — Le comité de la Croix-Rouge, section de Martigny et environs, apporte les précisions suivantes concernant le séjour à Rimini des enfants :

— Départ et durée du séjour: 11 août au soir au 4 septembre 1965;
— Prix : 220 francs, enfants jusqu'à 10 ans y compris; 230 francs, enfants depuis 11 ans à 15 ans. Ces prix ne concernent pas les enfants nécessiteux pris en charge par la Croix-Rouge de Martigny;
— Age d'admission : 6 à 15 ans;
— Délai d'inscription : 15 juin 1965, par écrit auprès de Mme Robert Vercellin, avenue de la Gare à Martigny.

L'inscription ne sera valable que lorsque le versement de 30 francs d'inscription aura été versé. Ce montant sera déduit du versement total et non remboursé si l'inscription est annulée au dernier moment.

Il boit du détergent croyant qu'il s'agit de vin

LEYTRON (FAV). — On a dû conduire de toute urgence un habitant de Leytron, M. Camille Carrupt, âgé de 63 ans, à l'hôpital régional de Sion. Le malheureux avait ingurgité une certaine quantité de détergent qui se trouvait dans un flacon de vin.

On le désintoxiqua aussitôt et sa vie heureusement est nullement en danger.

A travers le Haut-Valais

Concert à Brigue

BRIGUE (Fav). — Ce soir, les mélomanes de Brigue auront la chance d'entendre de tout jeunes interprètes que dirige Mlle G. Fialovitsch qui interprétera des œuvres de Galuppi, Vivaldi, Manfredini et Gluck. Le programme comprend donc des œuvres de compositeurs du 18e siècle.

Temps de la mission

RIED-BRIGUE (Fav). — La paroisse est ces temps-ci en pleine période de mission qui a débuté le 31 mars et se terminera le 11 avril. Elle est prêchée par des Pères rédemporistes et connait une forte affluence de paroissiens.

Conférence militaire pour le public

MUNSTER (Fav). — Un officier et spécialiste pour les questions électroniques a entretenu dernièrement un nombreux public sur un problème de brûlante actualité : «L'électronique chaque jour».

L'abbé Albrecht ainsi que plusieurs membres du Conseil communal avaient tenu à être présents à cette rencontre militaires-civils.

Nouveau commandant

GLIS (PG). — Après avoir rendu de multiples services à sa commune, le commandant du corps des pompiers de Brigue vient de donner sa démission. Il s'agit du capitaine Seiler, qui sur décision du Conseil municipal a nommé M. Otto Wyder à sa place.

Nos félicitations au nouveau promu.

Avec le Chœur Mixte

GRANGES (pd). — Sous la direction de M. Robert Sartoretti, le Chœur mixte de Granges donnera ce soir en la salle du collège son concert annuel. Au programme figurent des cantiques religieux et profanes, entre autre « Je vous salue Marie » de M. Jean Daetwyler. En fin de soirée les comédiens de la Borgne interpréteront une comédie « Le jugement du vagabond de Salgesch ».

Mort d'un guide de Zermatt

ZERMATT (Ats). — Le guide Bernard Biner, l'une des personnalités les plus marquantes de Zermatt et de l'alpinisme international, est mort vendredi d'une crise cardiaque. Il avait 65 ans. Pendant de nombreuses années, M. Biner avait été président des guides de Zermatt, président du ski-club et conseiller communal. Il jouissait d'un grand renom dans le monde du sport et de la montagne.

Rencontre de la presse suisse et italienne

SIMPLON (FAV) — Le jeudi 15 avril, lors de l'ouverture du trafic, les représentants de la presse italienne et suisse se rencontreront au col du Simplon.

Les caméramen de la TV suisse seront également au rendez-vous et le public pourra suivre sur le petit écran les images de cette rencontre.

Emile Venetz a fêté ses 75 ans

BRIGUE (Fav). — Vendredi le 9 avril, M. Emile Venetz a fêté ses 75 ans. Originaire de Ems, il habite depuis plus de 40 ans à Brigue où pendant de nombreuses années il exploita un commerce qu'a repris maintenant son fils Leander. Le jubilaire fit partie du conseil communal de Brigue et donna à son épouse, Mme Maria Venetz, née Brunner, 12 enfants dont 2 sont prêtres.

Aux nombreux messages de sympathie et de félicitations que M. Venetz aura reçu, nous nous faisons un plaisir de joindre les nôtres.

† Marie Antille

SIERRE (FAV). — Hier matin est décédée à l'hôpital de Sierre Mme Vve Marie Antille née Genolet. La défunte était originaire de Sierre et âgée de 84 ans. Elle était mère de quatre enfants.

Mme Antille sera ensevelie à Sierre lundi matin.

● *La grandeur de l'homme est grande en ce qu'il se connaît misérable.*
Pascal.

Un criminel s'évade du pénitencier de Sion en perçant un mur de plus d'un mètre

Il laisse une lettre d'excuses et un tas de cailloux

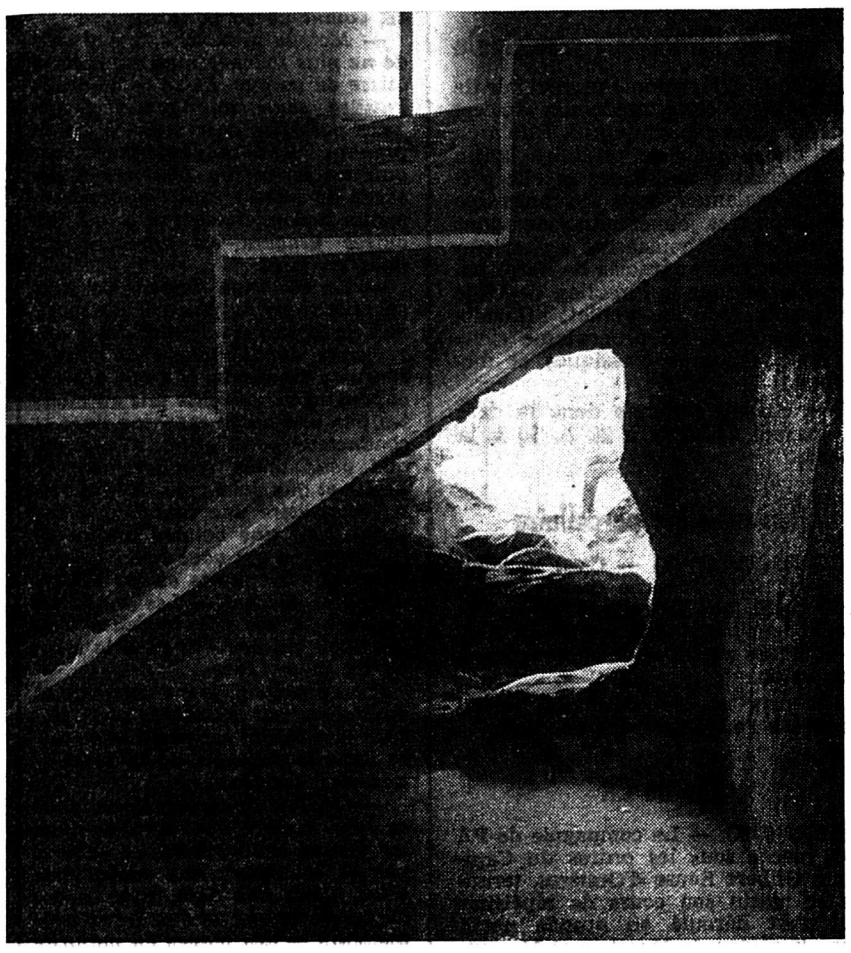

C'est sous l'escalier menant à ses WC privés, à un endroit bien caché, qu'Héritier a perforé son trou dans l'épaisse muraille.

L'ingénieux outil que s'est confectionné Héritier pour passer le mur d'enceinte de la prison. Avec une foule de fils de tissage il s'est fait une corde. Au bout un crochet métallique, recouvert de tissus (pour éviter le bruit). Il l'a lancé tout simplement au sommet du mur et s'est glissé le long de la corde. (Photos Valpresse)

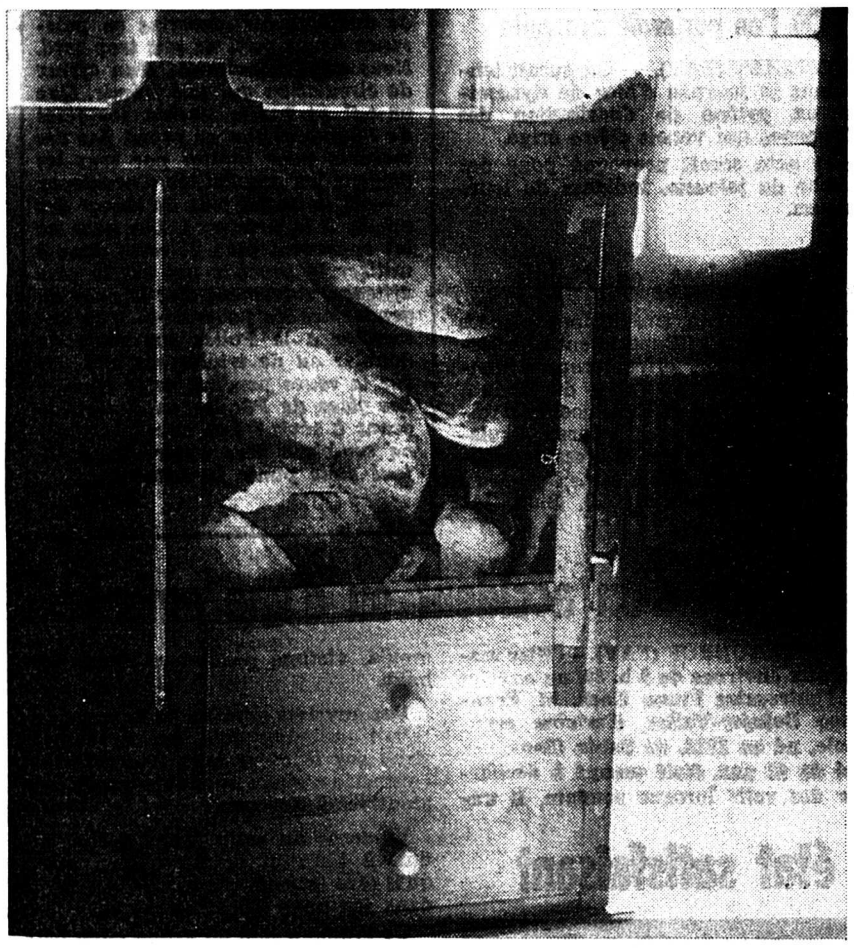

Les pierres descellées au mur d'un mètre d'épaisseur ont été accumulées dans un petit buffet à l'intérieur du lieu de séjour d'Héritier.

(Suite de la 1ère page)

je ne sais plus ni ne comprend plus. Peut-être cette évasion me sera-t-elle salutaire car je me sentais sombrer, devenir une loque.

Pardonnez-moi ou plutôt essayez de me comprendre. Peut-être l'occasion de me racheter se présentera-t-elle au hasard du chemin, je le souhaite.

Je vous dis adieu car si le sort nous remet en présence, je ne saurai quelle atitude prendre.»

Signé : Guy Héritier.

P.-S. — Vous trouverez les cailloux dans les tables de nuit qui me servent de paravents.»

Cettre lettre nous a frappé par ses accents de sincérité, semble-t-il.

Nous pensons que cet individu n'est pas dangereux mais nous souhaitons que la police, qui a vraiment fort à faire ces temps-ci, réussira à mettre le grappin dessus afin que ce détenu qui prétend s'ennuyer et ne pas avoir le moral au pénitencier paye son crime qui, s'il est une bagatelle en Algérie où la femme n'est pas plus estimée qu'une bête, est heureusement considéré comme un délit grave dans notre pays civilisé.

A. L.

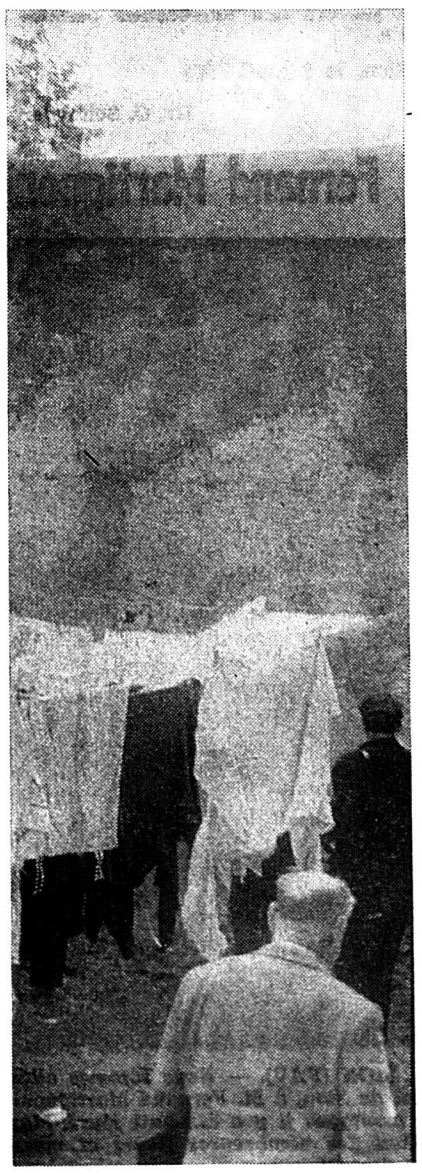

Le mur d'enceinte a plusieurs mètres de hauteur et c'est à cet endroit précis, derrière l'étendage, qu'Héritier a lancé sa corde à crochet pour l'escalader.

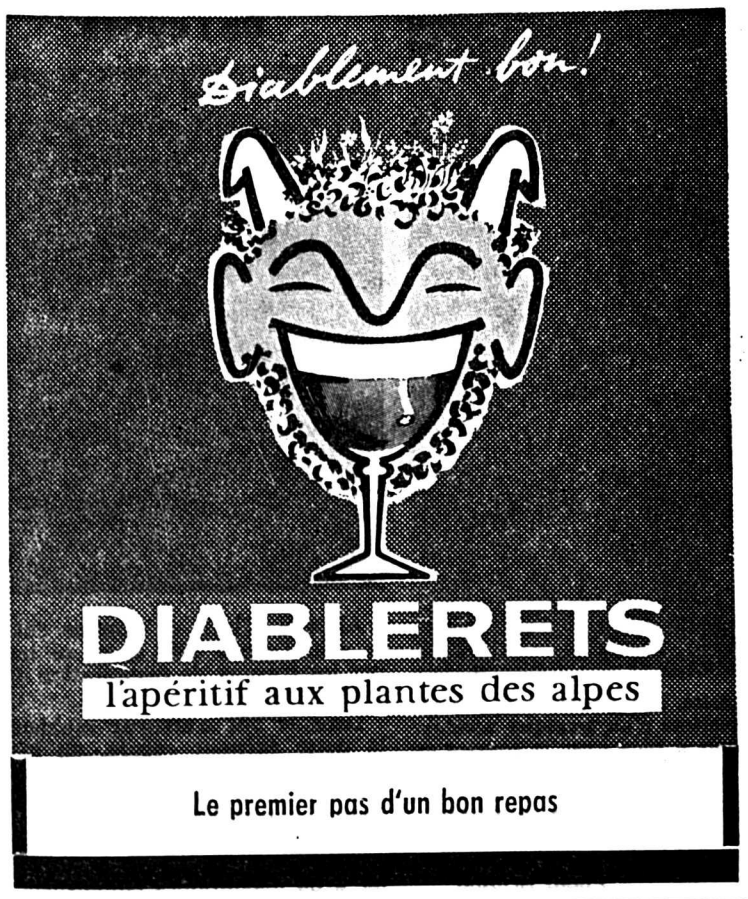

EN MARGE DE L'ANNEE DU 150e ANNIVERSAIRE

Quelques dates de l'histoire de notre canton

AUJOURDHUI 10 AVRIL

Il y a 728 ans (10 avril 12327) : L'évêque Landri de Mont meurt après 30 ans d'épiscopat. Il vainquit les Zaehringen à Ulrichen en 1211. Il construisit le Château de la Soie dans le but de protéger ses frontières contre la Savoie.

Il y a 621 2ans (10 avril 1344) : L'évêque de Sion permet aux religieuses de Mont-de-Grâce de Fiesch de faire prêcher deux fois par semaines au mont de Moerel.

Il y a 109 ans (10 avril 1856) : Un acte de fondation est passé à Paris pour la création de la « Compagnie des chemins de fer de la ligne d'Italie », future constructrice de la ligne du Simplon.

Il y a 39 ans (10 avril 1926) : Profession solennelle de Mgr Nestor Adam.

Il y a 30 ans (10 avril 1935) : L'aviateur Pierroz de la section de Sion de l'Aéroclub Suisse donne les premiers cours de vol à 6 élèves-pilotes à Sion.

DEMAIN 11 AVRIL

Il y a 462 ans (11 avril 1503) : Les Confédérés réclament leur solde au roi Louis XII et exigent de plus les seigneuries de Locarno, Lugano et Bellinzona qui leur avaient été promises pour leur coopération à la conquête du Milanais. Ils prennent les armes, passent les Alpes, s'emparent de Locarno et Bellinzona et marchent sur Milan. n traité, sous la médiation de Schiner, est passé à Arona qui rétablit la paix et laisse les Suisses en possesion de leur conquête.

Il y a 185 ans (11 avril 1780) : Décès de François-Frédéric Ambuel, 71e évêque de Sion, élu le 18 décembre 1760, confirmé le 25 mai 1761 et sacré le 30 novembre.

Il y a 166 ans (11 avril 1799) : Le sénateur Andréas Buxtorf, commaissaire près l'armée helvétique en Valais, adresse une proclamation aux districts du Haut-Valais les enjoignant à la soumettre à la volonté du gouvernement et à vivre en citoyens fidèles.

Il y a 132 ans (11 avril 1833) : Un groupe de réviseurs du pacte fédéral de 1815 se réunit à Martigny à l'auberge de la Tour. Leurs adversaires les attaquent à coups de bâtons qui en mettent une dizaine hors de combat.

Il y a 71 ans (11 avril 1894) : Mort du peintre Raphaël Ritz.

Il y a 30 ans (11 avril 1935) : un Valaisan, M. Louis Albrecht, conservateur, est nommé conseiller d'Etat aux Grisons.

Il y a 24 ans (11 avril 1941) : Mort à Lausanne de M. Arthur Couchepin, ancien conseiller d'Etat valaisan et ancien président du Tribunal fédéral.

Il y a 19 ans (11 avril 1946) : Mort du chanoine Hermann Walther, ancien curé de Sion pendant 26 ans.

Valpresse-Sion.

Cambriolage et tentative de cambriolage dans deux établissements de Basse-Nendaz

NENDAZ (Fr). — Dans la nuit de jeudi à vendredi, un ou plusieurs personnages se sont introduits par effraction dans le café de la Place à Basse-Nendaz.

L'un ou les individus ont démoli une porte d'entrée et ont réussi ainsi à pénétrer à l'intérieur.

Dérangés au cours de leurs manœuvres, au moment où ils tentaient de fracturer la caisse, ils se sont enfui. Ils n'ont pu dérober les quelque 300 francs que contenait la caisse de l'établissement.

Le même soir on constatait qu'un autre commerce soit un magasin d'alimentation du même village avait une fenêtre ouverte par des inconnus qui très certainement désiraient s'introduire dans les locaux.

Ils ont premièrement pénétré dans le café de la Place, ouvert la porte et fracturé le tiroir-caisse pour se retirer avant d'avoir accompli leur forfait..

Ensuite, ils se sont vraisemblablement dirigés vers le second lieu d'opération où la présence d'un chien de garde les a éloignés.

Il n'y a donc pour l'instant aucun dommage effectif si ce n'est les dégâts aux deux portes du premier établissement.

La police cantonale, dès l'aube est intervenue de façon à prendre les empreintes de ces individus qui se sont permis de tenter ces deux cambriolages.

L'enquête suit son cours.

Réunion du Conseil communal

SAINT-MARTIN (Vr). — Jeudi soir, le Conseil communal était convoqué en assemblée extraordinaire afin de régler plusieurs questions ayant trait avec la paroisse.

A cet effet, M. le curé de la paroisse, l'abbé Damien Bex participait à la séance.

Au programme figuraient la desservance auxiliaire de la paroisse.

M. le curé renonça afin d'éviter des frais assez considérables à la paroisse de prendre un vicaire.

Tout de même, une augmentation de salaire lui fut accordée afin qu'il puisse faire face aux nombreux frais qui résultent de la grande superficie de la paroisse et des nombreux lieux de culte.

Le curé de la paroisse doit à maintes reprises faire appel à des pères capucins afin que les offices puissent être célébrés partout.

M. le curé s'exprima encore sur un sujet actuel : « Les loisirs des jeunes ».

Il parla principalement de l'aménagement d'une place de sports. Un projet a été présenté, projet qui sera encore étudié par une commission nommée à cet effet et composée de M. le curé et de quatre instituteurs. Cette commission devra entre autres prendre contact avec les propriétaires du terrain choisi.

L'entretien et l'aménagement du cimetière furent également évoqués en cours de séance.

On décida d'herboriser le talus jouxte le cimetière et de modifier le chemin qui de l'église conduit dans ce dernier lieu.

CINEMAS

Sion - Arlequin

Samedi 10 avril, à 20 h. 30
Dimanche 11 à 15 h. et 20 h. 30

WEEK-END A ZUYDCOOTE

le dernier film avec Belmondo, Catherine Spaak, Pierre Mondy.
Un film hors-série, un des plus grands films de guerre, un des plus troublants, il empoigne et dans la forme il brille.

Veuillez retirer vos places à l'avance, faveurs suspendues.
Parlé français - 18 ans rév

Sion - Lux

Samedi 10 avril, à 20 h. 30
Dimanche 11 à 15 h. et 20 h. 30

TEMPETE SUR CEYLAN

avec Lex Barker - Magali Noël
Un film policier de grande classe, une lutte sans merci dans la jungle indienne, à la recherche du Bouddha sacré.
Eastmancolor Scope
Parlé français - 16 ans révolus

Sion - Capitole

Samedi 10 avril, à 20 h. 30
Dimanche 11 à 15 h. et 20 h. 30

TAUR ROI DE LA FORCE

avec Joe Robinson - Bella Cortez.
Les exploits fantastiques du nouveau superman.
Tout nouveau dans le genre, des scènes inouïes
Scope couleurs
Parlé français - 16 ans rév.

Martigny - Etoile

Jusqu'à mardi 13 - 16 ans rév.
(Matinée : samedi à 17 h. et dim. à 14 h. 30)
James Bond 007 est de retour !

BONS BAISERS DE RUSSIE

Un film « choc » avec Sean Connery
Samedi à 14 h. 30 - Enfants dès 7 ans

MERLIN L'ENCHANTEUR

Dim. 11 à 17 h. 16 ans rév.
100 minutes d'action et de suspense

LE REQUIN HARPONNE
SCOTLAND-YARD

Martigny - Corso

Samedi et dimanche - 16 ans rév.
(Dim. : matinée à 14 h. 30)
Un monumental film d'action

L'EPEE DU CID

Des combats... Des aventures...
Sabato e domenica alle ore 17
Livio Lorenzon e Virginia Mayo in

LA RIVOLTA DEI MERCENARI

In italiano - 16 anni comp.

Cinéma d'Ardon

Samedi - Dimanche - 20 h. 30
16 ans révolus
Un sujet d'une brûlante actualité

LE TRAIN DE BERLIN EST ARRETE

Domenica alle ore 16,30

I CAVALIERI DELLA REGINA

Riddes - l'Abeille

Samedi 10 - dimanche 11 avril
20 h. 30 - 16 ans révolus
Les deux géants du rire réunis pour la première fois dans un film

LA CUISINE AU BEURRE

avec Fernandel et Bourvil.

Saxon - Rex

Samedi et dimanche - 16 ans rév.
Eddie Constantine dans

DES FRISSONS PARTOUT

Des bagarres... Du rire...
Dim. à 14 h. 30 - Enfants dès 7 ans

MERLIN L'ENCHANTEUR

Fully - Ciné Michel

Samedi et dimanche - 16 ans révolus
(Dim. : matinée à 14 h. 30)
Plus qu'un western, un grand film !

EL PERDIDO

avec Kirk Douglas et Rock Hudson

St-Maurice - Roxy

16 ans révolus - Tél. 3 64 17
Samedi 10 avril à 20 h. 30
Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30
Le film qui pose les mêmes problèmes aux grands qu'aux enfants

LE CHIEN DES 8 MOMES

Vous avez aimé « La Guerre des Boutons », vous aimerez « Le Chien des 8 Mômes ».

Dimanche à 17 heures

CERTAINS L'AIMENT CHAUD

Sion et la région

Constructions des CFF en Valais

SION (Fav). — Nous apprenons que le 1er arrondissement des CFF met en soumission les travaux de construction du passage inférieur des Lacs à Sierre, de 11 m. d'ouverture sur la ligne de Lausanne-Brigue en remplacement de l'actuel de 5.50 m. d'ouverture.

Ces travaux comprennent 800 m3 de fouilles, démolition de maçonnerie 220 m3, coffrages 570 m2, boisages 250 m2, bétons 550 m3 et armatures 30.000 kg.

Une visite du chantier s'effectuera en compagnie des représentants des CFF, le mercredi 14 avril, à 10 h., sur place.

LA COMPAGNIE DU MARTIGNY-ORSIERES

De son côté la compagnie du Martigny-Orsières met en soumission tous les travaux concernant l'agrandissement de dépôts à Orsières qui comprennent la maçonnerie, charpente, ferblanterie, couverture, installations sanitaires, électricité, menuiserie, volets à rouleaux, carrelages et revêtements, revêtements de sols, gypserie et peinture, serrurerie, étanchéité et toit plat.

Les formules de soumission pourront être retirées dès le 12 avril et retournées pour le 22 avril.

Les premiers travaux sus-mentionnés apporteront une plus grande rapidité de trafic sur la ligne importante, l'une des plus importantes de Suisse: celle du Simplon.

Le trafic tant voyageurs que marchandises sera facilité.

Les seconds travaux prouvent de l'importance de la Compagnie Martigny-Orsières qui d'années en années prend une heureuse extension. En desservant une région de notre canton,

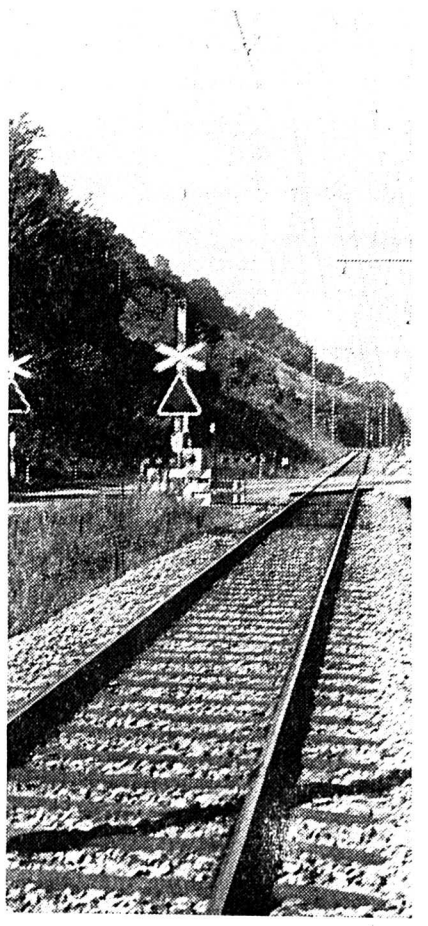

elle rend de grands services aux indigènes tout d'abord et aux touristes ensuite qui trouvant des voies de communications s'attardent plus volontiers chez nous.

Soirée annuelle

ARDON (jim). — La Fédération des fanfares conservatrices chrétiennes-sociales du Centre, organise chaque année une soirée annuelle.

Cette années, elle aura lieu à Fully, le 8 mai prochain et non le 1er mai, comme annoncé précédemment.

Dans le cadre de cette soirée, nous aurons le plaisir d'entendre un concert donné par la fanfare des jeunes, dirigée avec compétence par le toujours dévoué Charly Terrettaz. Nous assisterons également à un concours de productions individuelles.

Gros travaux

ST-LEONARD (PG). — D'énormes machines de chantiers s'affairent actuellement à aménager l'artère qui, passant sous la route cantonale, rejoint l'ancien chemin qui conduit à Uvrier. Les travaux en sont encore au terrassement.

Cela ne va pas sans perturber la circulation et il est vivement recommandé aux automobilistes de rouler lentement et de se conformer aux instructions des ouvriers.

Enorme affluence de pèlerins à N.-D. de Longeborgne

SION . — Le sanctuaire de Longeborgne célébrait vendredi la fête de Notre Dame des Sept Douleurs à laquelle il est dédié.

Une foule de fidèles sont venus dévotement aux messes des premières heures, beaucoup pour y faire leur Pâques.

De Sierre les cars sont arrivés bondés. De Sion dès huit heures, les cars amenaient les pélerins à la grand-messe de 9 h. 30.

Sur l'esplanade où un autel était dressé le R. P. Lion, bénédictin du sanctuaire de Longeborgne célébra l'office divin en latin et que chantait le chœur mixte de Bramois dirigé par M. Obrist.

Du haut de la chaire perchée sur le mur de clôture, Son Excellence Monseigneur Adam prononça un sermon de profondes pensées sur le mystère de la Rédemption.

Pendant une demie heure les fidèles se sont approchés de la table sainte.

Puis en ordre parfait les pélerins ont repris le chemin de leurs foyers. Le passage de Son Excellence Monseigneur Adam au milieu d'eux était pour eux un événement dont ils se souviendront. Monseigneur pouvait goûter en cette circonstance la vénération dont il est l'objet de la part de ses diocésains.

Cgr

Examen pour nouveaux chasseurs

Inscriptions. — Se fondant sur l'article 3 du Décret cantonal d'Exécution du 13 mai 1964 de la loi fédérale sur la chasse subordonnant l'obtention du premier permis de chasse à un examen de capacité obligatoire pour tout chasseur qui ne peut établir avoir pris une patente de chasse en Suisse ou à l'étranger, jugés suffisante par le Département, les nouveaux chasseurs sont invités à s'inscrire **pour le 1er mai 1965 au plus tard** au Service cantonal de la Chasse à Sion, en donnant leur état civil complet et en versant une finance d'inscription de 25 francs à la Caisse d'Etat, compte de chèques II c 12 à Sion avec mention : Examen chasseurs 1965.

Toute inscription tardive ou le défaut du versement de la finance d'inscription entraîne la non-admission à l'examen 1965.

Les candidats seront annoncés par nos soins à la Fédération valaisanne des sociétés de chasse qui, de concert avec les Dianas, est chargée de leur formation en vue de l'examen.

Pour l'examen, chaque candidat inscrit recevra une convocation personnelle.

Sion, le 9 avril 1965

Dr. O. Schnyder

Marchés de bétail de boucherie

SION (FAV). — Les marchés de bétail de boucherie ont été retenus pour les dates suivantes :

Monthey : lundi 12 avril, 7 h. 30, 10 bêtes. — Sion : le même jour, à 9 h. 30 avec 15 bêtes

Concert de l'Harmonie municipale

SION. — L'Harmonie municipale de Sion a placé cette année son concert sous le signe du printemps. Elle a en effet choisi pour se produire la fin de la semaine de Pâques et elle présentera également dans ses rangs une pléiade de très jeunes musiciens dont l'ardeur et l'enthousiasme seront certainement très appréciés de notre public. Placée sous la direction de M. le professeur Maurice Veillet, l'Harmonie intepretera un programme riche et varié d'œuvres classiques et modernes.

Que chacun retienne donc la date du samedi 24 avril à 20 h. 30 à la Matze.

Remaniement parcellaire

CONTHEY (FAV) — C'est le jeudi 15 avril, à la Taverne contheysanne, à 20 h. 30, que le consortage du remaniement parcellaire mettra en vente quelques parcelles demeurant en sa possession.

Les prix et les conditions seront donnés à l'ouverture des enchères.

Fin du CR

SION (DK). — La compagnie de PA 103, placée sous les ordres du Capitaine Gilbert Reuse d'Orsières, termine ce matin son cours de répétition qui s'est déroulé en grande partie dans la région de Monthey et Massongex.

Où l'on parlerait dynamite

CONTHEY (FAV). — On aurait tenté dans la journée d'hier de dynamiter un pylône de distribution des téléphones qui venait d'être érigé.

Cet acte serait provoqué pour des raisons de jalousie, indignes de leurs auteurs.

Américaines en Valais

Des étudiantes américaines placées sous l'égide de « l'Experiment of international living », effectueront à nouveau un séjour en Valais du 29 juin au 14 août. A cet effet, le comité d'initiative recherche des « parents suisses ». Les personnes intéressées voudront bien s'adresser à Mme Dr. M.-A. Théler, Petit-Chasseur 10, Sion, tél. 2 14 84.

Fernand Martignoni : état satisfaisant

SION (FAV). — Nous sommes allés rendre visite, hier après-midi, à l'hôpital de Sion, à M. Fernand Martignoni qui fut victime d'un tragique accident de montagne il y a dix-huit jours. Martignoni nous a reçu avec le sourire au milieu des nombreuses fleurs et messages de sympathie qu'il a reçus d'un peu partout.

S'il souffre encore de ses graves brûlures, son état général va en s'améliorant et il pense déjà à l'heure où il pourra poursuivre sa tâche de pilote des glaciers.

Photo Schmid

GRAIN DE SEL

Ça ne peut plus continuer...

— Le nombre des accidents mortels se multiplie sur nos routes.

— Non seulement sur les routes valaisannes, mais partout en Suisse...

— C'est vrai, hélas !... Où que l'on aille on ne se sent plus en sécurité au volant de sa voiture.

— Moi, le dimanche, j'ai décidé de ne plus toucher mon auto. Je la laisse au garage. Et, la semaine, je l'utilise seulement quand je ne peux pas faire autrement. Mais en prenant la route j'appréhende de voir un jeune fou se livrer à des excès de vitesse et à des dépassements si dangereux que la vie des autres usagers est constamment mise en péril.

— La situation devient de plus en plus tragique puisque les victimes de la plupart des accidents enregistrés depuis la fin de l'hiver sont des innocents. Il s'agit des occupants d'un véhicule mis en miettes par une autre machine dont le conducteur perd le contrôle. Alors que vous tenez régulièrement la droite et que vous vous gardez bien de commettre une faute de circulation c'est une voiture venant en sens inverse qui vous fonce dessus. Résultat : des morts et des blessés de part et d'autre. Les innocents perdent la vie par la faute d'un criminel, qui souvent perd la sienne du même coup.

C'est pourquoi, je me demande si, en Valais, par exemple, nous faisons tout ce qui est possible de faire dans le domaine de la prévention des accidents.

— On fait de gros efforts dans ce sens, mais à quoi servent-ils si les jeunes conducteurs ne veulent pas se soumettre aux règles établies. Cent fois déjà, nous avons dû constater que de nombreux conducteurs — des jeunes en majorité — font fi des lois et des règlements.

— Il faudrait trouver la manière de dompter ces assassins en puissance avant qu'il ne soit trop tard. Nous allons au-devant d'un afflux de circulation qui fait frémir. Que va-t-il se passer durant les fêtes de Pâques si l'on ne prend pas des mesures pour limiter par tous les moyens les possibilités d'accidents.

— Il ne suffit plus de lancer des appels à la prudence. Les gens ne les entendent plus. Il reste donc à utiliser le procédé qui est le plus efficace, autrement dit : la peur du gendarme. Ne pourrait-on pas demander à la Police cantonale de doubler ou de tripler ses effectifs sur la route pendant cette période des fêtes de Pâques en l'encourageant à sévir ? Les avertissements ne semblent plus avoir d'effet. Il faut donc punir fermement.

Isandre.

Victime d'un accident ou d'une embolie

CHATEAUNEUF (FAV). — Hier matin, aux environs de 5 h. 30, un ouvrier de l'entreprise Franz Koch, M. Francesco Bolujer-Valles, d'origine espagnole, né en 1923, de Sabia (Espagne), âgé de 42 ans, était occupé à décharger des rails lorsque soudain, il s'écroula, victime pense-t-on d'une embolie.

Des ouvriers témoins de la scène auraient prétendu qu'il aurait reçu un objet sur le corps mais pour l'instant l'autopsie n'a pas révélé de traces consécutives à un coup.

Le corps du malheureux a été conduit à l'hôpital de Sion. L'on pense qu'il sera transporté aujourd'hui même dans son pays d'origine.

Ce drame a jeté un grand émoi parmi ses collègues de travail.

Restauration de l'église

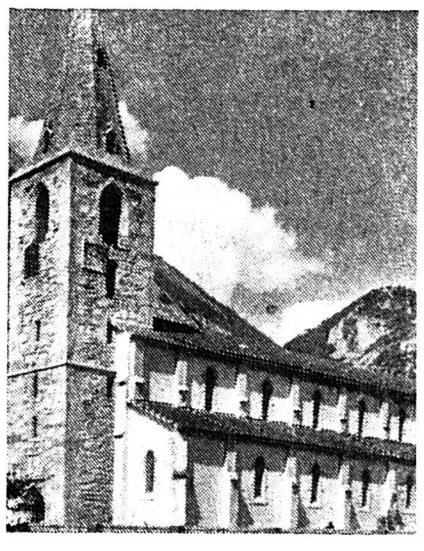

ARDON (Jim). — Comme chacun le sait, l'année 1960 a vu se terminer les travaux de restauration de la belle église d'Ardon.

Dans le but d'amortir rapidement la dette existant encore, un match de reines est organisé demain dimanche 11 avril à partir de 13 heures. Le comité d'organisation a reçu l'inscription de 140 bêtes, ce qui va sans aucun doute nous permettre d'assister à de magnifiques empoignades.

Sierre et la Noble Contrée

Assemblée générale de la Société de développement de Sierre

SIERRE — Jeudi soir 8 avril, s'est tenue, à l'hôtel Terminus, l'assemblée générale de la Société de développement de Sierre. Celle-ci a dû débattre un ordre du jour chargé mais elle a pu prendre connaissance avec satisfaction de l'excellent travail effectué au cours de l'année 1964 par les différentes sections de la SDS, L'assemblée fut ouverte par M. Henri Arnold, président, qui souhaita la bienvenue à tous les membres présents et releva la présence à cette assemblée de M. Gérard Emery, juge cantonal, et de M. Marius Berguerand, conseiller.

On passa ensuite à la partie administrative où les 122 points à l'ordre du jour furent successivement examinés. Lecture du protocole a été faite par M. J.-P. Meyer, directeur de l'Office du Tourisme de Sierre. Le rapport du comité fut présenté par M. Henri Arnold, qui sut en termes précis et concrets retracer l'activité de la société pendant l'année écoulée. On entendit ensuite le rapport du directeur de l'Office du Tourisme. Ce rapport détaillé reflète l'activité de l'Office du Tourisme pendant l'année 64.

Au secteur « publicité et propagande », l'Office du Tourisme a alloué différentes sommes en faveur de l'organisation de quelques manifestations locales (OJ, Vélo-Club, etc.). L'Office du Tourisme en outre a participé à un voyages de propagande à Londres organisé par l'Union Valaisanne du Tourisme, en collaboration avec l'OPAV. M. Jean-Paul Meyer s'est également rendu à Milan où il a pu prendre contact avec de nombreuses agences touristiques italiennes. Le but essentiel de ce voyage était la réclame pour la saison d'hiver 1964-1965. M. Meyer a également contacté une quinzaine de bureaux de voyages CFF de toute la Suisse où il a déposé dans chaque agence prospectus et affiches de propagande de tout le district de Sierre. L'Office de Sierre a par ailleurs proposé à ces agences l'organisation de voyages d'un ou plusieurs jours, par flèche ou train régulier, qui amèneraient les groupes dans les régions d'Anniviers (Chandolin, Zinal, Grimentz, St-Luc, Moiry, etc.), Montana-Crans, Loèche-les-Bains, etc.). Enfin le rapport de l'Office signale le nombre des nuitées enregistrées à Sierre en 1964, celles-ci s'élèvent à 54.787. Le chiffre est sensiblement plus élevé que celui de l'année 63 qui s'élevait à 51.596.

Signalons que le Camping a obtenu une augmentation des nuitées qui s'élève à 38 %. Et M. Jean-Paul Meyer de conclure : « Sous quelque aspect que l'on examine, l'état de santé du Tourisme dans notre ville inspire satisfaction à ceux qui en ont la responsabilité.

Après ce fort intéressant exposé, M. Willy Biéri présenta la gestion de l'exercice 1964, puis on entendit le rapport des vérificateurs des comptes et budget 1965. Les comptes furent approuvés à l'unanimité.

A part le départ d'un membre du comité, M. William Carlen, remplacé par M. Rémy Wicky, directeur BSEC, le comité de la SDS a été maintenu. Il est composé comme suit : président, M. Henri Arnold ; secrétaire, M. Jean-Paul Meyer ; autres membres : MM. Alfred, Barfüss, Willy Biéri, Me Pierre de Chastonay, Henri Gard, André Oggier, Walter Schoechli.

L'assemblée s'est clôturée par une conférence de Me Henri Gard, conseiller, qui parla du « Projet de téléphérique Les Violettes - Plaine Morte » et qui se déclara en faveur de cette réalisation.

Concluons en félicitant la SDS pour sa fructueuse activité. Une mention spéciale à MM. Henri Arnold, Jean-Paul Meyer, Willy Bieri et MM. Michel Clavien et Arnaldo Corvasce qui ont à cœur de faire mieux connaître et aimer la Cité du Soleil et ses environs.

Brusque décès

SIERRE (FAV). — A l'hôpital de Sierre est décédée subitement hier matin, succombant à une crise cardiaque, Mme Marie Bernini, domiciliée à Sierre et mère de six enfants. La défunte était âgée de 51 ans seulement. C'était l'épouse de M. Jean Bernini, menuisier.

Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

Vol dans un salon de coiffure

SIERRE (PG). — Un voleur s'est introduit dans la nuit de jeudi à vendredi dans le salon de coiffure « Francia » à Sierre, tenu par Mme Pelletier, et a fait main basse sur le contenu de la caisse, d'un montant de 170 francs. Celle-ci s'est aperçue de ce méfait hier matin, alors qu'elle s'apprêtait à faire de la monnaie pour une cliente. Le voleur semblerait connaître particulièrement les lieux puisqu'il a trouvé a clef du salon dans une armoire se trouvant près de l'entrée.

La police enquête.

Séance de signatures de conventions

SIERRE (FAV). — Lundi et mardi, les 12 et 13 avril, toutes les communes du district de Sierre seront représentées au Château de Villa à 15 heures.

Pendant ces deux journées, aura lieu la séance de signatures des conventions concernant l'école secondaire régionale du district.

Soirée annuelle de la Société de Chant

CHALAIS (pd). — Dimanche soir 11 avril, la Société de chant « L'Espérance » de Chalais donnera sa soirée annuelle à la salle de chant. La première partie du programme comporte quatre chants puis une comédie «Onésime aux sports d'hiver » et la seconde partie quatre chants également puis à nouveau une comédie « Paluche et les gangsters ».

Fête patronale et Première Communion

FLANTHEY (G). — Le charmant village de Flanthey, sur le territoire communal de Lens, était dans l'allégresse, hier vendredi, ayant fêté sa garnde patronne, N.-D. des 7 douleurs.

A cette occasion, 19 filles et garçons de la paroisse recevaient leur Première Communion.

La Grand-Messe était célébrée par M. le Recteur Vuadens.

La population de Flanthey vient de passer une grande et belle journée, qui chaque année à pareille époque se renouvelle.

Comment Michel Veuthey a pu s'enfuir du fourgon cellulaire?

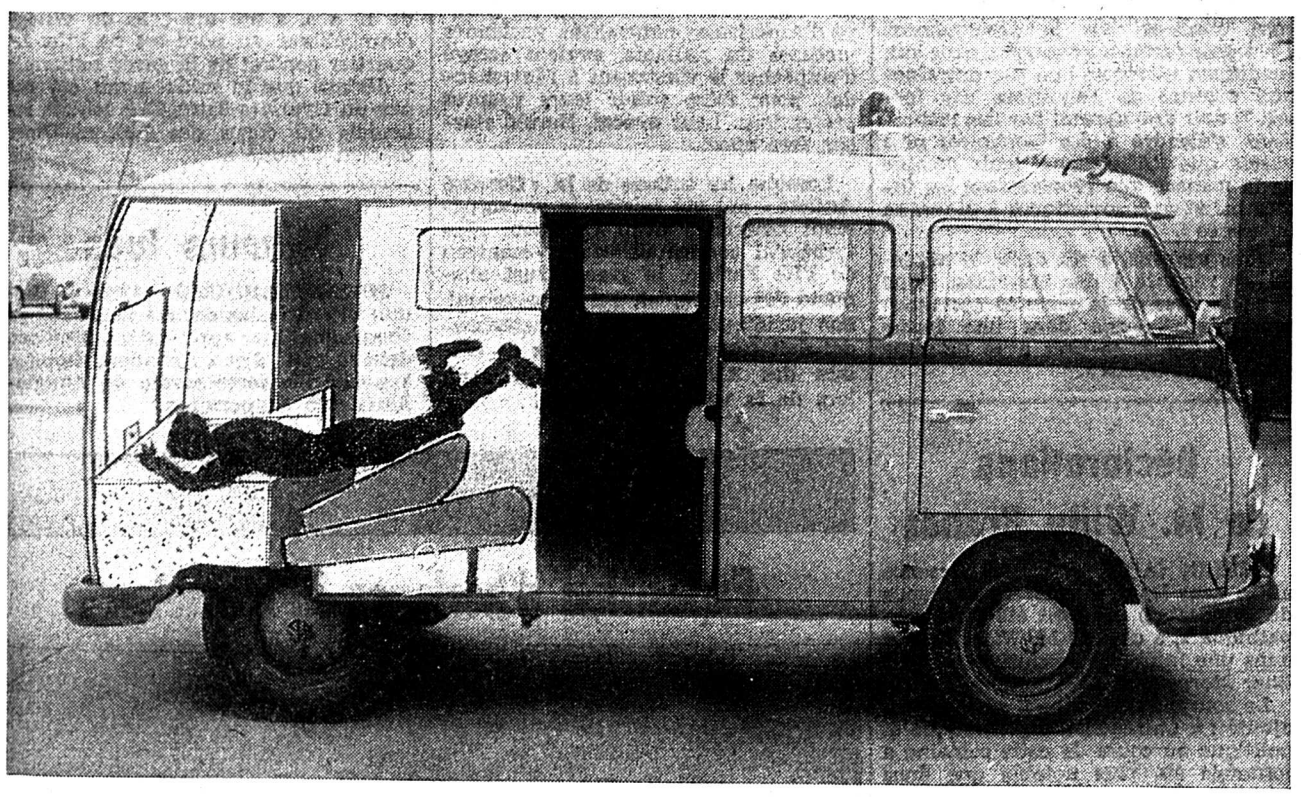

Reconstitution de la fuite par l'arrière du fourgon cellulaire.

Tout le monde s'interroge quant à la manière employée par Michel Veuthey pour s'enfuir du fourgon cellulaire qui le transportait à Martigny où il devait se présenter devant le tribunal, fuite qui n'a pas pu attirer l'attention du gendarme qui conduisait le fourgon.

Disons tout d'abord qu'il est pratiquement impossible à la personne qui se trouve au volant du fourgon d'apercevoir ce qui se passe réellement à l'intérieur de la cellule, ni même d'entendre ce qui s'y déroule, du fait qu'une sorte de blindage sépare la cabine du chauffeur de la cellule proprement dite.

Ce fourgon est conçu de la manière suivante : à l'avant, la cabine du chauffeur. Ensuite, un blindage, puis la cellule avec sa porte indépendante s'ouvrant sur le côté droit du véhicule. Cette porte est également blindée et munie d'un grillage. Enfin, une cloison sépare la cellule, à l'arrière, de l'endroit où se trouvent déposé le matériel radio et autre.

Veuthey savait qu'en levant le siège arrière de sa cellule, il se trouverait à l'endroit où sont entreposés les accessoires pour appels radio et que là il lui était facile de débloquer le « clapet » servant à fermer la petite ouverture qui donne sur l'arrière du véhicule, juste au-dessus du moteur

Jouant le tour pour le tout. Veuthey a donc tenté son coup et l'a réussi. dans les conditions et à l'endroit que l'on sait.

Malgré toutes les recherches entreprises, le fuyard, qui connaît admirablement la région, n'avait pas encore été retrouvé vendredi soir.

Texte et photo : Valprese.

Michel Veuthey, l'évadé

La famille de

MADAME

Catherine ROSSIER-FELLEY

remercie bien sincèrement toutes les personnes que, de près ou de loin, ont témoigné de leur sympathie à l'occasion de leur deuil, par leur présence, leurs dons de messe, leurs messages, leurs envois de couronnes, de gerbes et de plantes.

Elle adresse un merci spécial à la Société du Chant d'Eglise.

Salins, avril 1965.

†

Madame et Monsieur Jean **Rappaz-Chappuis**, à Evionnaz ;

Madame Rose **Demartin-Chappuis**, à Lavey-Village ;

Madame et Monsieur Ernest **Richard-Chappuis**, à Lavey-Village ;

Monsieur et Madame Pierre **Chappuis-Délez** et leurs enfants Marie-José, Jean-Pierre, Michel, Daniel et Yvan, à Evionnaz ;

Madame et Monsieur Marcel **Eggs-Rappaz** et leurs enfants, à Evionnaz ;

Monsieur et Madame Claude **Rappaz-Rappaz** et leurs enfants, à Sierre;

Monsieur et Madame Pierre **Ledrey-Richard** et leur fils, à Lavey-Village ;

Monsieur et Madame Claude **Ledrey-Hängi**, à Bâle ;

Madame et Monsieur Yvon **Coquoz-Richard** et leurs enfants, à Evionnaz ;

Monsieur et Madame André **Richard-Gattoni** et leurs enfants, à Aigle ;

Monsieur et Madame Yvon **Richard-Rimet** et leur fille, à Sierre ;

Mademoiselle Odette **Richard** et son fiancé, à Lavey-Village ;

les enfants et petits-enfants de feu Marc **Veillon**, à Vallorbe, Monthey et Viège,

ont la douleur de faire part du décès de

MADAME VEUVE

Clémence CHAPPUIS-MOTTET

Tertiaire de St-François

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière grand-maman, tante, cousine, parente et amie, décédée dans sa 79me année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Evionnaz, le dimanche 11 avril, à 11 heures.

P.P.E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P 65457 S

†

Madame et Monsieur Eugène **Masserey-Amoos**, leurs enfants et petits-enfants, à Venthône ;

Monsieur et Madame Erasme **Amoos-Métrailler** et leurs enfants, à Venthône ;

Madame Veuve Irène **Fogoz-Amoos** et ses enfants, à Martigny ;

Monsieur et Madame Joseph **Amoos-Fuchs** et leurs enfants, à Venthône ;

Madame et Monsieur Jules **Berclaz-Amoos**, leurs enfants et petits-enfants, à Mollens ;

Monsieur Cyprien Berclaz, à Venthône ;

ainsi que les familles parentes et alliées **Berclaz, Métrailler, Frily, Masserey et Amoos ;**

ont la douleur de faire part du décès de

MADAME VEUVE

Léonie AMOOS

née BERCLAZ

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère et arrière grand-mère, décédée le 9 avril 1965 dans sa 88me année.

L'ensevelissement aura lieu à Venthône le dimanche 11 avril, à 11 h.

Selon le désir de la défunte, prière de ne pas envoyer ni couronnes, ni fleurs.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

IN MEMORIAM

Alfred CORDONIER

12 avril 64 - 12 avril 65

Nous ne t'oublions pas.

La messe d'anniversaire sera célébrée à Chermignon le 12 avril à 7 h.

Mme Emma Cordonier et famille Chermignon.

P 29738 S

†

Monsieur et Madame Lucien **Antille-Chappuis** et leurs enfants, à La Souste ;

Monsieur et Madame Henri **Vocat-Antille** et leurs enfants, à Monthey ;

Madame Jeannette **Antille** et ses enfants, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Hermann **Antille-Bruchez** et leurs enfants, à Sierre ;

Madame Veuve Raphaël **Antille-Gillioz** et ses enfants, à Saxon ;

Madame Séverin **Fux-Genolet** et ses enfants, à Viège et Bramois ;

Madame Veuve Isaline **Gitz-Genolet** et son fils, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Gabriel **Gitz-Genolet** et leurs enfants, à Herbriggen ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

MADAME VEUVE

Simon ANTILLE

née GENOLET

leur bien chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière grand-mère, sœur, tante, cousine et parente, survenu à Sierre dans sa 77me année, après une longue maladie munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre à Ste Catherine, lundi le 12 avril 1965, à 10 heures.

Départ du convoi mortuaire : asile St. Joseph, à 9 h. 45.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

Monsieur Jean **Bernini-Melly** et ses enfants Rita, Georgette, Annie, Renée et Raymonde, à Sierre ;

Mademoiselle Marie-Louise **Bernini** et son fiancé, à Sierre ;

Monsieur et Madame Denis **Melly-Theytaz** et leurs enfants, à Zinal et Sierre ;

Madame et Monsieur Albert **Bonnard-Melly** et leurs enfants, à Vissoie ;

Monsieur et Madame André **Melly-Epiney** et leurs enfants, à Ayer ;

Monsieur et Madame Daniel **Melly-Epiney** et leurs enfants, à Ayer ;

Monsieur et Madame Louis **Melly-Charbonnet** et leurs enfants, à Ayer ;

Monsieur et Madame Joseph **Melly-Caloz** et leurs enfants, à Sierre ;

Madame et Monsieur Rémy **Barmaz-Melly** et leurs enfants, à Sierre ;

Monsieur et Madame Aloïs **Melly-Devanthéry** et leurs enfants, à Sierre ;

Révérend Abbé Ernest **Melly**, curé de Champéry ;

Madame et Monsieur Alphonse **Ebiner-Melly** et leurs enfants, à St-Léonard ;

Madame et Monsieur René **Caloz-Melly** et leurs enfants, à Sierre ;

Monsieur et Madame Prosper **Melly-Keller** et leurs enfants, à Schaffhouse ;

Madame Veuve Joseph **Guntern-Bernini**, ses enfants et petits-enfants, à Brigue ;

Madame Veuve André **Masa-Bernini**, ses enfants et petits-enfants, à Berne ;

Madame et Monsieur Joseph **Giovanni-Bernini**, leurs enfants et petits-enfants, à Naters ;

Monsieur et Madame Joseph **Bernini-Seewer** et leurs enfants, à Brigue ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

MADAME

Thérèse BERNINI

née MELLY

Tertiaire de St-François

leur bien chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente, survenu subitement dans sa 51e année et munie des Secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, église Ste Catherine, lundi le 12 avril 1965 à 10 h.

Départ du domicile mortuaire, Route de Riondaz 7, à 9 h. 30.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Des «Migs» chinois attaquent des avions des USA au Vietnam

SAIGON (Ats-Afp). — Pour la première fois, des Mig vraisemblablement chinois ont attaqué des chasseurs à réaction américains au large de l'île de Hai-Nan. Un nouveau et important pas dans l'escalade a été franchi. Ce fait retient d'autant plus l'attention qu'il intervient 48 heures environ après le discours du président Johnson.

Après la « pause » de ces jours derniers dans les bombardements contre le Nord-Vietnam, trois ponts nord-vietnamiens ont encore été attaqués et pratiquement détruits par l'aviation américaine autour de Vinh. 70 chasseurs bombardiers escortés par 30 chasseurs F-100 ont déversé 145 tonnes de bombes sur les objectifs.

En même temps que les raids reprenaient, on annonçait officiellement le débarquement imminent de 2800 fusiliers marins américains qui renforceront le potentiel de défense de la base aérienne de Danang et de la région de Hue au centre Vietnam, et l'arrivée à la fin de la semaine d'une escadrille de chasseurs à réaction américains « Phantom ».

Selon l'agence « Chine nouvelle » de Hanoi, huit avions américains auraient été abattus hier au-dessus du Vietnam du Nord et de nombreux autres endommagés par la défense anti-aérienne de la province de Ghe Angm.

Le jeune terroriste Nguyen van Hai, impliqué dans l'attentat du 30 mars contre l'ambassade américaine, qui a fait 21 morts et 190 blessés, a été condamné à mort par le tribunal militaire spécial de Saigon. Do Ngoc Chanh, son complice, a été condamné à cinq ans de travaux forcés. Nguyen van Hai a annoncé qu'il allait demander la grâce du chef de l'Etat.

Dans les milieux de la présidence, on laisse entendre que l'attitude très digne du jeune terroriste au cours de son procès et le fait qu'il a avoué ne pourront qu'amener le chef de l'Etat à prendre à son égard une « mesure humanitaire ».

Le discours du président Johnson a été très favorablement commenté par le chef du gouvernement vietnamien. Le Dr Quat a déclaré à propos de la déclaration du Président relative aux « discussions sans conditions préalables » : « Je suis persuadé que le président des Etats-Unis a voulu seulement indiquer que son pays ne pose aucune condition préalable dans ses efforts pour mettre un terme à l'agression communiste contre le Sud». Mais les observateurs relèvent que les paroles du président américain ont provoqué quelque inquiétude dans certains milieux nationalistes de Saigon.

Sur le plan intérieur, on note un grave malaise depuis jeudi soir, lorsque les officiers de la marine s'en sont pris à leur commandant, le vice-amiral Chun Tan Cang. Celui-ci, ainsi que le général Phan Van Dong, ancien gouverneur militaire de Saigon, auraient été relevés de leurs fonctions. Un journal vietnamien a annoncé cette nouvelle vendredi matin mais aucune confirmation officielle n'a pu être obtenue.

M. Janos Peter et le cas Mindszenty

VIENNE (Reuter). — M. Janos Peter, ministre hongrois des Affaires étrangères, a déclaré vendredi que la Hongrie ne s'était jamais souciée du lieu de résidence de Mgr Mindszenty, et que si elle le faisait, elle devrait modifier son attitude et en tirer les conséquences. Il y a plus de 8 ans que le cardinal habite, comme réfugié politique, l'ambassade américaine à Budapest. Il y a près de 17 ans qu'il est dans l'empêchement de remplir ses fonctions de primat de Hongrie.

Mgr Mindszenty, âgé aujourd'hui de 73 ans, a été condamné en 1949, accusé d'espionnage et de trahison. En 1955, son emprisonnement fut commué en arrêts domestiques. Durant le soulèvement de 1956, le cardinal fut libéré par les insurgés. Lorsque les troupes soviétiques écrasèrent le soulèvement, le cardinal se réfugia à l'ambassade américaine. On sait que Mgr Mindszenty demande une réhabilitation complète avant de se rendre à Rome.

M. Peter, qui fait actuellement une visite de trois jours en Autriche, a encore dit que le cas Mindszenty préoccupait les Etats-Unis et le Vatican, et peut-être encore plus les premiers. Il a ajouté, que selon le droit des peuples, des conversations entre la Hongrie et les Etats-Unis sur le cas Mindszenty sont impensables. M. Peter n'a donné aucun renseignement sur les négociations entre le Vatican et la Hongrie.

Catastrophe minière au Japon 30 mineurs ont été tués

Selon les derniers rapports, une catastrophe minière, qui a eu lieu dans une île du sud du Japon, a fait 30 morts, tandis que 15 mineurs ont été blessés. L'explosion, provoquée par les gaz, s'est produite dans l'île d'Iwa Jima, en face de Nagasaki. Les équipes de sauvetage ont dû se frayer pendant douze heures un chemin à travers les éboulis et le gaz filtrant pour parvenir jusqu'aux victimes.

Sur les 175 hommes qui se trouvaient dans la mine au moment de la catastrophe, la plupart se trouvaient hors de la zone de danger. Certains blessés sont parvenus à se traîner sur plus de deux milles à travers les galeries jusqu'à la sortie du boyau, tandis que les autres ont été délivrés par les équipes de sauvetage.

Une tentative de coup d'état militaire à Caracas

CARACAS (Ats-Afp). Une tentative de coup d'état militaire dirigée contre le gouvernement du président Raul Leoni a été déjouée apprend-on, à Caracas selon des sources proches de la présidence.

Difficile capture d'un bandit

SAN-DIEGO (Reuter) — Un homme, suspecté de meurtre, a abattu, jeudi, chez un prêteur sur gages de San-Diégo, en Californie, un employé, puis s'est barricadé à l'arrivée de la police, qui n'est venue à bout du bandit qu'après un siège en règle de quatre heures. Les forces de l'ordre ont dû utiliser leurs armes, des grenades et des gaz lacrymogènes. Un policier et un badaud ont été blessés. Un journaliste a succombé, semble-t-il, à une crise cardiaque. Le bandit a été appréhendé après avoir été blessé à l'estomac et au bras et suffoquant sous l'effet des gaz.

Les Allemands et les Anglais veulent coopérer pour s'armer

BONN (Ats-Afp). — « De nombreux projets de coopération dans le domaine de la production des armements ont été discutés au cours des entretiens que je viens d'avoir avec mon collègue allemand M. Kaluwe von Hassel », a déclaré M. Denis Healey, ministre britannique de la défense, dans une conférence de presse donnée à Bonn.

« L'abandon du TSR 2 a permis au gouvernement britannique de libérer sa politique d'armement et d'envisager de nouvelles productions », a-t-il précisé. « Nous avons envisagé notamment de construire ensemble deux avions de combat, léger et lourd, à décollage vertical, un char et des équipements pour blindés ».

La Grande Bretagne ne peut plus se permettre de développer pour son seul marché des armes très compliquées. Elle doit coopérer avec ses alliés, a dit M. Healey, ajoutant : « une telle collaboration militaire germano-britannique est la clé de la coopération au sein de l'OTAN ».

Les gouvernements allemand et britannique estiment, a-t-il dit, qu'un accord ouest-est sur le désarmement « présente certains avantages, mais aux conditions suivantes : ne pas entraîner une rupture de l'équilibre des forces. Il doit être garanti par des inspections, s'étendre à des territoires plus vastes que l'Allemagne, tenir compte de la menace que représentent les fusées balistiques soviétiques à moyenne puissance ».

Nous croyons, a dit enfin le ministre en réponse à des questions, « que la seule base de la sécurité germano-britannique réside dans une ferme alliance des Etats-Unis avec l'Europe au sein de l'OTAN ».

Les Américains pratiquent la politique de la carotte

PEKIN (Reuter). — Commentant l'offre américaine de négociations sans préalable sur le Vietnam, l'agence « Chine nouvelle » accuse le président Johnson de pratiquer « la politique de la carotte et du bâton » et de chercher à obtenir « la capitulation du peuple sud-vietnamien afin que les troupes américaines puissent rester au Vietnam du Sud et poursuivre leurs actes d'agression.

M. Tran van Do, ministre sud-vietnamien des Affaires étrangères, a déclaré que l'offre de discussions sans conditions et de collaboration possible avec le Vietnam du Nord avait besoin de nouveaux éclaircissements. Il a ajouté que les Etats-Unis et le Vietnam du Sud restaient étroitement liés.

Les « discussions sans conditions » doivent être interprétées comme des échanges de vues et non comme des négociations.

Affaire Interhandel

WASHINGTON (Reuter). — Le juge fédéral américain William Jones a refusé vendredi de prendre une décision empêchant le gouvernement des Etats-Unis de payer 123 millions de dollars à la société Interhandel, comme part sur la vente des actions de la « General Aniline » qui a eu lieu en 1942. Les 11 100 000 actions de la « General Aniline » ont été considérées comme biens ennemis.

M. Jones a décidé que son tribunal ne possédait pas la compétence parce que le gouvernement réclame l'immunité et n'a pas décidé volontairement de venir devant le tribunal. Un groupe d'Américains naturalisés, anciennes victimes du nazisme, avaient essayé d'empêcher le versement à l'Interhandel, pour faire valoir leurs propres prétentions. Leur avocat, Harold stasser, fera appel.

Lorsque les actions de la « General Aniline » ont été saisies, le gouvernement américain avait considéré l'Interhandel comme un couvre-manteau de l'IG Farben, le grand trust allemand des chimiques. Un arrangement, non juridique, prévoit que l'Interhandel doit recevoir 123 millions de dollars des 329 141 926 dollars réalisés lors de la vente des actions.

Incident à Chypre

NICOSIE (Reuter) — Un soldat de la garde nationale cypriote-grecque, âgé de 19 ans, a été tué près du village d'Ambelikou, au nord-est de l'île. Le quartier général de la garde nationale a déclaré que le soldat avait été tué par un Cypriote-Turc. Des soldats irlandais du corps des Nations-Unies mènent l'enquête.

Mineurs tués

JOHANNESBOURG (AFP) — Huit mineurs africains ont été tués dans un éboulement hier après-midi à Welkom, dans la mine d'or « Président Steyn », annonce un porte-parole de l'Anglo-Américain Corporation.

Le nouveau gouvernement néerlandais est connu

LA HAYE (AFP) — Le nouveau gouvernement néerlandais sera constitué officiellement lundi matin. Il comptera 14 ministres et sera présidé par M. J. Cals, leader catholique, a annoncé, hier, un porte-parole officiel.

M. Cals a été reçu hier par la reine Juliana. D'après certaines indications, le nouveau cabinet comprendrait, notamment, les personnalités suivantes :

— Vice-présidence et finances : M. A. Vondeling (socialiste).

— Affaires étrangères : M. Joseph Luns (catholique).

— Intérieur : M. J. Smallenbroek (anti-révolutionnaire).

— Défense : M. P. J. de Jong (catholique).

— Affaires économiques : M. J.M. Den Uyl (socialiste).

Lorsque le nouveau cabinet aura rédigé le programme gouvernemental officiel, M. Cals sera reçu à nouveau par la souveraine et lui annoncera qu'il accepte la mission qu'elle lui a confiée le 15 mars dernier, de constituer un gouvernement pouvant s'appuyer sur une majorité au Parlement.

★ DUBLIN (Reuter) — Une paysanne irlandaise de 28 ans a donné naissance jeudi à des jumeaux, pour la sixième fois.

Incidents à Salamanque

MADRID (Ats-Afp) — Des incidents se sont produits à Salamanque le 7 avril entre les étudiants et la police, apprenait-on de Madrid.

Deux étudiants ont été blessés et deux autres mis en liberté provisoire, seront poursuivis devant le tribunal d'ordre public.

Sept ou huit étudiants avaient ce jour à été arrêtés à l'aube afin de prévenir une manifestation prévue à la Faculté de droit de Salamanque. Néanmoins plusieurs centaines d'étudiants se massèrent à midi devant la Faculté de droit où ils se réfugièrent lorsque la police tenta de les disperser. La police les poursuivit dans la Faculté et opéra une douzaine d'arrestations.

Déclarations de M. Willy Brandt

BERLIN (AFP) — « Une présence alliée dans les airs (pendant la séance du Bundestag) m'aurait été fort sympathique », a déclaré M. Willy Brandt dans une interview exclusive au *Berliner Morgenpost*.

Le bourgmestre régnant a cependant ajouté : « La réaction diplomatique et politique au cours de cette semaine a toutefois été plus notable que dans certaines crises précédentes ». Il a rappelé que lors des événements d'août 1961 (érection du mur), les protestations des alliés s'étaient fait attendre plus longtemps.

Interrogé sur l'absence des commandants alliés à la séance du Bundestag, M. Brandt a répondu : « Je ne sais pas si cela fait parti du devoir des commandants. Je ne sais pas non plus si leur présence correspond à l'esprit de cette réunion. Les commandants sont dépositaires d'un autre genre de pouvoir que celui du Bundestag. Leur devoir concret est de veiller aux droits et obligations des puissances alliées sur le territoire de Berlin ».

Satisfaction canadienne

OTTAWA (AFP) — « Le gouvernement canadien accueille avec une vive satisfaction la proposition du président Johnson, visant à un plus grand développement du Sud-Est asiatique sous les auspices de l'ONU », a déclaré, jeudi, aux Communes, M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires étrangères.

« Nous sommes prêts, a-t-il ajouté, à contribuer dans la mesure du possible au succès de ce plan ».

D'autre part, répondant à un interpellateur, M. Lester Pearson, chef du gouvernement, a précisé que la contribution canadienne sera déterminée par l'ampleur que les « autorités compétentes » décideront de donner au projet.

On apprend, enfin, que M. Paul Tremblay, ambassadeur du Canada à l'ONU, a été convoqué à Ottawa afin de discuter avec le gouvernement de certains aspects de la proposition américaine, et du rôle que jouera l'ONU dans sa réalisation éventuelle.

Pasteur arrêté à la Havane

WASHINGTON (Ats-Afp). — Le pasteur Herbert Caudill, dont l'arrestation pour espionnage a été annoncé à La Havane, est un missionnaire américain qui vit à Cuba depuis 20 ans, déclare-t-on jeudi au siège de « l'alliance mondiale Baptiste » organe directeur de la secte dont fait partie le pasteur.

« Il est ridicule de l'accuser d'espionnage » a déclaré un porte parole de l'alliance.

Dernière heure sportive

FOOTBALL

Equipe suisse formée pour Tirana

L'équipe suisse, qui affrontera dimanche l'Albanie en match comptant pour le tour éliminatoire de la Coupe du monde, est arrivée vendredi, en fin d'après-midi, à Tirana. Le coach de la formation helvétique, le docteur Foni, a décidé d'aligner l'équipe suivante :

Elsener ; Grobéty, Stierli ; Durr, Tacchela, Schneiter ; Armbruster, Hops, Daina, Kuhn et Schindelholz.

CYCLISME

Stablinsky gagne le Tour de Belgique

Classement général final : 1. Jean Stablinski (Fr), 21 h. 25' 43" ; 2. Gilbert Desmet (Be), 21 h. 25' 55" ; 3. de Breucker (Be), 21 h. 27' 26" ; 4. Wolshohl (Al), 21 h. 27' 30" ; 5. Pamart (Fr), 21 h. 30' 04" ; 6. van Coningsloo (Be), 21 h. 30' 09".

A travers la Suisse

Exposition d'horloges à Tramelan

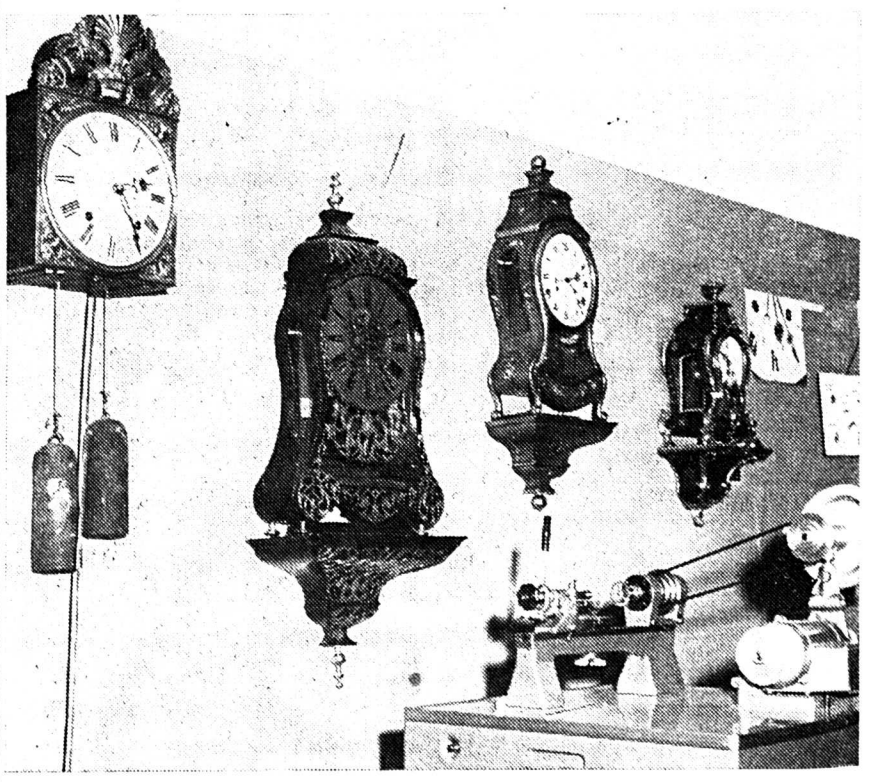

Une exposition relative aux divers métiers de la branche horlogère se déroule actuellement à Tramelan sous le patronat de l'Union cantonale bernoise des fabricants de montres et de l'école de commerce de Tramelan : « Hor-Expo 65 ». Elle s'adresse surtout aux jeunes gens à la sortie de la scolarité obligatoire et de leurs parents, afin d'assurer autant que possible un recrutement suffisant de forces qualifiées pour l'industrie horlogère, une ligne dans laquelle de gros efforts doivent être entrepris. Notre photo montre quelques-unes des pendules exposées, avec, au premier plan, un tour de précision.

FEUILLE D'AVIS DIMANCHE

Feuille d'Avis dimanche

Tourisme et folklore

Les écrivains de tous les pays l'ont apprécié:

Le mulet «merveilleuse mécanique touristique»

Nombreux sont les voyageurs illustres qui ont, en traversant le Valais, parlé des mulets. On ne pouvait, sans lui, escalader les cols, ni découvrir, comme le disait Louis Veuillot, les « splendeurs célestes de la haute nature ».

Le mulet était de toutes les entreprises audacieuses, impassible, volontaire, fidèle et soumis. Napoléon, sur le rocher de Sainte-Hélène, avouait à ses proches que les mulets du Valais lui avaient fait gagner la bataille de Marengo. Charles Nodier ne cachait pas son admiration non plus : « Ces bêtes sont d'une robustesse et d'une intelligence rares ».

Théophile Gautier, revenant de Zermatt, notait : « On ne peut imaginer une compagnie plus chaude, plus sûre et plus rassurante que celle d'une mule ». Un peu plus loin, il complétait : « La mienne était minuscule, vive et espiègle. Elle tournait la tête à gauche, à droite, comme pour me signaler la cascade qui séparait deux collines ou les grands arbres qui ployaient sous le vent ». Harriett Beecher-Stowe, la merveilleuse romancière de « la Case de l'Oncle Tom », revenant du Grand-Saint-Bernard, mentionnait dans son Journal : « J'ai passé une matinée sur le dos osseux d'un mulet. Sa timidité m'enchanta tout le long du parcours accidenté. Eh ! oui, sa timidité ! Il craignait un pas de trop et de me jeter à terre. Quand il traversait un trou ou une crevasse, il semblait retenir son souffle et gonflait son dos pour que je ne sente pas ses os ». Pourtant, quelques jours auparavant, dans les environs de la Tête-Noire, elle avait failli considérer définitivement les mulets comme des bêtes dangereuses et fort capricieuses. « ...Nous commençâmes à descendre vers la plaine du Rhône, alternativement à pied et sur nos montures. Mais ne voilà-t-il pas que pendant que je marchais, il prend la fantaisie à ma mule de décamper. Jamais je ne fus plus surprise de ma vie qu'à la vue de cette impassible, solennelle, méditative et mélancolique bête dressant inopinément les longues oreilles et se mettant à galoper comme une chèvre au milieu des précipices. Je n'aurais pas été plus étonnée si j'avais vu quelque vénérable docteur en divinité de Princeton conduisant un quadrille au jardin Mabille... »

George Sand, pour sa part, garda des mulets suisses un souvenir impérissable. Elle avait fait une partie du trajet qui va du Col de Balme à Martigny en croupe derrière le fameux Major Genevois Pictet qui s'était offert à l'accompagner.

« Notre mule était brave. Quand je parlais, elle bougeait les oreilles pour me donner raison. Quand c'était le Major, elle secouait la tête de désespoir ». Maupassant fut un peu plus réservé : « Le mulet est une bête agréable, certes ! mais têtu en diable et d'un caractère quasiment impossible ». Avant lui, Tourgueniev, l'auteur des « Récits d'un chasseur », avait dit : « J'ai essayé du mulet. C'est un transport facile, lent peut-être mais qui a cet avantage de vous laisser le temps d'admirer le paysage et de vous restaurer. Avec lui, vous n'êtes jamais surpris. Son pas est toujours le même et on dirait qu'il a des yeux au bout de ses sabots tellement ses pas sont assurés ».

Mme de Staël avait aussi les mulets en grande estime. Elle en avait acheté deux près de Saint-Maurice dans l'intention de s'en servir pour des excursions dans l'Oberland bernois. Elle dut malheureusement renoncer à son projet. « C'est dommage, dit-elle, mais je ne crois pas que ces mulets peuvent donner satisfaction en dehors de leurs montagnes. Mais ils sont indispensables pour les touristes qui veulent traverser les cols. « Fenimore Cooper, le père des « Derniers des Mohicans », alla même si loin dans son enthousiasme qu'il écrivit que le mulet était une « merveilleuse mécanique touristique ».

Le mulet a également joué un rôle de premier plan dans l'histoire du canton du Valais. Il a favorisé le commerce dans les vallées latérales. C'est lui qui transportait les autres pleines de raisins, les foins, les bois. Il était de toutes les corvées. Au printemps, quand il s'agissait de « monter » au mayen, on avait recours à lui pour le ravitaillement et pour le transport de la grand-mère et des enfants. Le mulet passait partout, de son pas nonchalant, la tête fixe, légèrement penchée en avant, l'œil noir et humide, la queue frétillante sur les flancs humides. Il s'adaptait à toutes les situations, à tous les temps. On le disait sensible à la musique. Marie d'Argout aurait même dit que son « mulet s'arrêtait dès qu'il entendait de la musique et qu'il esquissait, par moments, des pas de danse fort plaisants à voir ».

A lui seul, le mulet représentait tout un folklore, tout un monde attachant, fidèle au passé, aux traditions. Souvenons-nous de ce mot de Katherine Mansfield : « Le Valais des mulets est un pays admirable ».

On ne pouvait, en effet, à l'époque, dissocier l'homme de la bête. Ils se complétaient. Seule leur collaboration rendait la vie possible dans certaines régions alpestres. Aujourd'hui, le mulet se fait rare. On craint même qu'il ne disparaisse tout à fait. C'est pour cela que l'on s'apprête à lui ériger un monument. Juste récompense à un bon serviteur du tourisme et de la terre.

Heureusement, pour la joie des touristes, le mulet ne disparaîtra pas de si tôt. On pourra encore le rencontrer à Savièse, à Ayent et dans toutes les vallées latérales. On pense même, dans certaines régions, à ressusciter les voyages d'autrefois à dos de mule. Pourquoi pas ? Il suffirait d'organiser des entreprises de mulets comme l'on organise des entreprises de taxis...

Maurice Métral.

Zurich, un lac et Paul Valéry

Sortant de Muzot, où il était venu s'entretenir avec Rainer Maria Rilke, Valéry eut des mots chaleureux pour la région : « L'on se croirait dans une véritable réserve d'arbres, de verdure et de fleurs. Je vous envie d'habiter un si beau pays... ».

Dans notre Suisse, Valéry allait pourtant rencontrer une région qui le frappera davantage encore : Zurich. Non que le paysage fût plus impressionnant, plus reposant, mais la ville recélait quelque chose d'insolite et d'ancien qui accrochait invariablement son attention. Le premier contact de Valéry avec Zurich avait pourtant fort mal débuté. « Le hasard m'y conduisit », écrit-il, il y a quinze ans. « Tout m'y parut d'abord impénétrable. La langue, les coutumes, maint détail de la vie m'y rendraient le plus étranger des hommes. J'étais l'âme qui passe, et qui se sent toute certaine qu'elle ne repassera jamais ».

Quinze ans plus tard, il y retournera pour donner une conférence à l'Université. Il appréhendait cette leçon au plus haut point, craignant de se faire mal comprendre, maudissant sa faible voix, son manque total d'éloquence. Il arriva devant son auditoire tout essoufflé. Il commença par bégayer d'émotion, se reprit, et la fin de son discours fut un triomphe. « Descendu », dit-il, « déchargé du fardeau, délivré du devoir, de la crainte et de toute pensée, je n'eus qu'à me laisser joyeusement entraîner par une troupe d'amis tout nouveaux, savants ou lettrés, dans un certain petit café, du côté de Heim-Platz, dont je n'ai oublié ni l'atmosphère, ni les tables de vieux chêne où des noms d'étudiants de jadis étaient gravés au couteau. Là, dans une fumée favorable aux propos, nous nous abreuvâmes d'une bière fameuse et d'une incroyable quantité d'idées ».

Cette soirée, qui se termina très tard, allait le réconcilier avec la Suisse. « Zurich m'avait conquis. Avouerai-je que la gaieté des hommes doctes et que l'enjouement des esprits profonds me procurent les plus agréables moments du monde ? ».

D'un jour à l'autre, il se fit des amis. Et ses amis lui ouvrirent, l'un après l'autre, tous les trésors de la ville. « Je me suis émerveillé de ce grand Poly, dont la Suisse est fière, et le monde jaloux. Je ne vois pas ailleurs un plus puissant organisme affecté à l'avancement combiné de la science pure et des arts qui s'en inspirent. Ici, l'expérience et la théorie se maintiennent en communion intime et en confrontation incessante. La Suisse moderne dépend étroitement de moyens déliés et pénétrants, qui exigent de plus en plus d'habileté constructive et d'appareillages spécialisés. Tout en visitant ce vaste établissement, j'écoutais, entre deux explications savantes, les anecdotes de la maison. On se plaisait à me conter les souvenirs qu'y avait laissés l'élève Einstein ».

Il se plut ensuite à imaginer des visiteurs illustres descendant les vieilles rues et relevant les yeux vers des balcons fleuris. « ... l'artiste », note-t-il, « goûte, comme je le fais, ces vieilles rues tortueuses et montueuses, où le pittoresque s'adapte étrangement à la plus exquise propreté, où l'antique façade est nette, la vitre séculaire étincelante, et le plus humble seuil rigoureusement pur. Il aime à s'attarder parmi les mouettes indiscrètes qui lui battent des ailes autour du front, et d'émietter quelque pain aux cygnes de la Limmat et à ces bizarres poules noires aux becs blancs et aigus qui pullulent autour des estacades et des pontons.

« Au bord du lac, l'œil songe... En moi, toute vaste étendue engendre une sorte de rêve. Je contemple avec ce regard qui se fait pensée indéfinie, cette noble ville où tant de passé, tant de présent, tant d'avenir ont tissé, tissent et tisseront tant de vie et d'œuvres de vie. J'y ai trouvé le repos dans l'amitié, la présence de l'effort dans la liberté, et de l'esprit dans l'ordre... ».

En quelques lignes, profondément émouvantes, Paul Valéry allait encore, peu avant de mourir, évoquer Zurich et son lac à un journaliste américain qui avait réussi à forcer sa retraite : « De tous mes voyages, j'ai gardé une prédilection particulière pour celui de Zurich. On m'y accueillit comme je l'ai rarement été ailleurs : amitié, tendresse, sollicitude. Zurich, de plus, est une ville d'arts, de culture, d'histoire. Son rayonnement m'a fortement impressionné. Et j'ai eu bien, une dizaine de fois, l'intention d'écrire un livre sur elle... Un livre sur la Suisse, une réalisation que j'ai au cœur...». Malheureusement, Valéry ne mit jamais son projet à exécution. La mort devait le surprendre entretemps.

Paul Valéry est venu, en tout et pour tout, vingt-six fois à Zurich, pour des séjours de deux à trente jours. Il commençait par régler ses affaires : cours à l'Université, conférences, visites d'expositions, puis se mettait à flâner dans les rues ou sur les quais du lac où il arrivait de se restaurer d'un casse-croûte qu'il faisait confectionner à son hôte.

Valéry a beaucoup recherché l'atmosphère des lacs suisses. Un sentiment très particulier l'unissait « aux villes d'eau », comme il les appelait : Lucerne, Genève, Lausanne, Neuchâtel. L'eau et la montagne l'inspiraient. L'eau imageait pour lui la rêverie, l'évasion, l'appel des voyages, des couleurs, du mystère. La montagne faisait naître dans son cœur un invincible besoin — oui, jusqu'à l'irrévérence — de grandeur et de tendresse. « Entre le lac et la cime », écrit-il, « je me sens comme un papillon qui voudrait, d'un seul élan, plonger et s'élancer vers le ciel ».

Maurice Métral

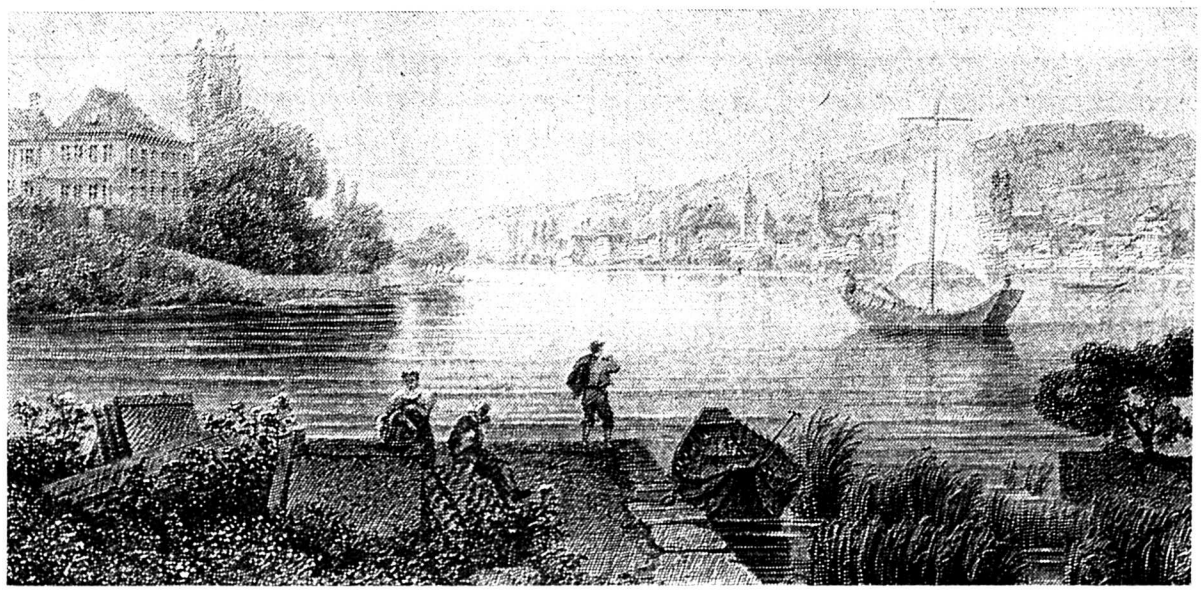

Zurich

Maintenant 2 Sinalco

Le Sinalco connu.....le Sinalco-Cola

Boisson de table au pur jus de fruits — Nouvelle boisson à base de cola

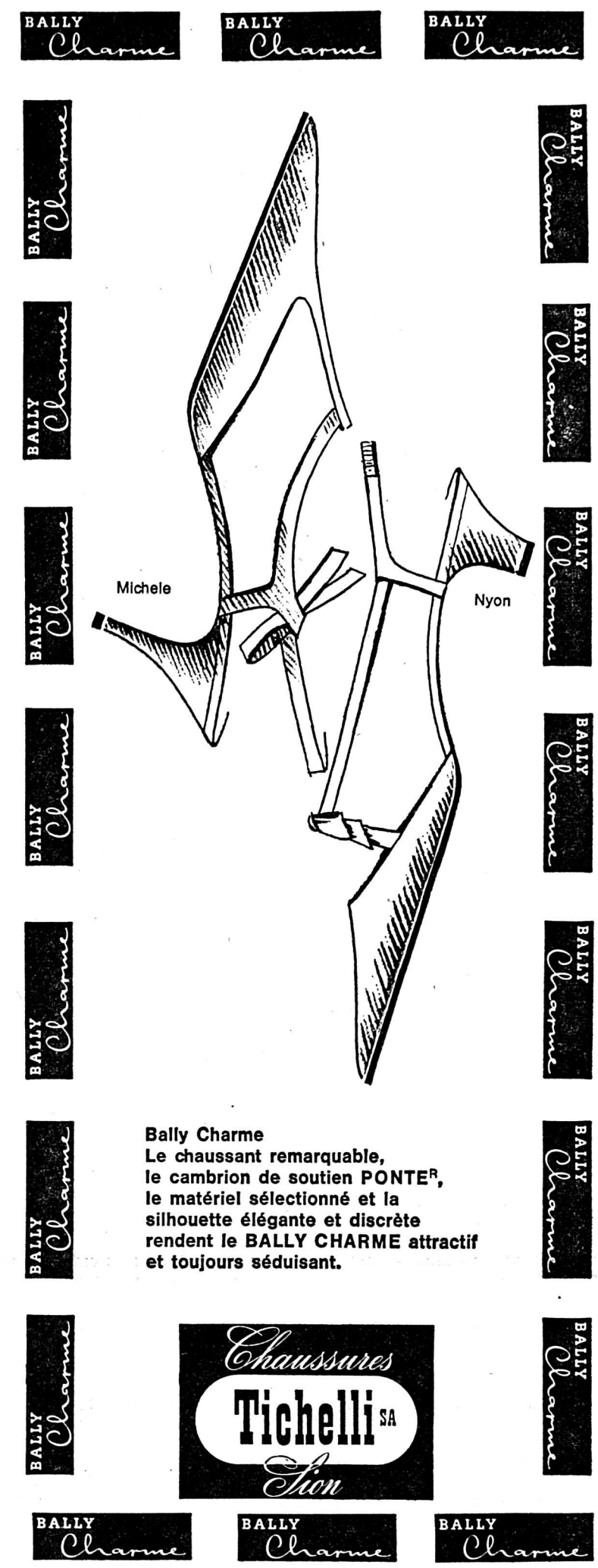

Bally Charme
Le chaussant remarquable, le cambrion de soutien PONTE[R], le matériel sélectionné et la silhouette élégante et discrète rendent le BALLY CHARME attractif et toujours séduisant.

ADAPTEZ au MAZOUT

votre ancienne chaudière au charbon avec le sensationnel

BRÛLEUR LUNIC

★ Prix défiant toute concurrence.
★ Fonctionne sans bruit et sans électricité.
★ Conçu pour les chaudières situées à la cuisine, au vestibule ou au sous-sol.
★ Garantie et service d'après vente assurés.

Renseignements auprès de votre installateur ou **Etablissement Kohli, Bex - Tél. (025) 5 25 34.** P 349 L

BUREAU D'INGENIEUR à NEUCHATEL cherche

INGENIEUR EN BETON ARME
TECHNICIEN EN GENIE CIVIL
DESSINATEURS en béton armé
DESSINATEURS en génie civil

Semaine de 5 jours, 3 semaines de vacances.

Faire offres sous chiffre P 2427 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

P 2427 N

Lycée Alpin Davos

Nous cherchons pour le 25 octobre 1965 un

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

(homme ou femme)

Enseignement au gymnase et à l'école de commerce jusqu'à la maturité. Bonnes conditions de travail. Renseignements par la direction.

Prière de s'adresser aussi vite que possible à la

Direction du LYCEE ALPIN DAVOS.

Ofa 04.847.03 D

Garage de Noës

BRUTTIN FRERES **Téléphone (027) 5 07 20**

SERVICE APRES VENTE PAR OUVRIERS SPECIALISES
STOCK DE PIECES DE RECHANGE

Agent officiel
pour vente et réparations **Austin et Gypsy**
Agent service pour **Peugeot et Willys**
Machines agricoles représentation **Aeby**

P 333 S

madame - pour madame - pour madame - p

Quand bébé touche à tout...

Aux environs d'un an, bébé a presque toujours l'âme d'un explorateur. Pendant que maman récupère le litre de sirop qu'il vient de renverser, il se tire un pot de lait sur la tête, se brûle les doigts sur le poêle ou s'occupe de la travailleuse de sa mère. Du moins, c'est ainsi que cela se passe chez nous. Comment le tout petit saurait-il que le feu brûle, que les couteaux sont tranchants, que les chats griffent parfois quand on leur tire la queue ? S'il est certes impossible de dissimuler le fourneau ou le mobilier, il existe quelques astuces pour limiter les dégâts et ménager les nerfs de la mère et des enfants. A cet effet, j'ai pris l'opinion d'un éducateur spécialisé qui adore les gosses. Voici donc ses remarques et ses conseils :

FAUT-IL PLACER LES BEBES DANS UN PARC ?

« Certains enfants consentent à rester dans leur parc, au moins durant de courtes périodes, jusque vers un an et demi ; d'autres, dès l'âge de neuf mois, ne supportent plus cette contrainte. La plupart s'accommodent fort bien du parc jusqu'au moment où ils apprennent à marcher. Le mieux est de sortir bébé de son parc dès qu'il en manifeste le désir. Cela ne signifie pas qu'il faille le prendre dans les bras au premier pleurnichement ; essayez d'abord de lui donner un nouveau jouet, il continuera sans doute à s'amuser pendant un bon moment. Quand on avertit une maman que son enfant a dépassé l'âge du parc et de la voiture et qu'il faut le laisser circuler en liberté, elle s'exclame : « Mais il va se blesser et tout démolir ! » Tôt ou tard, il faut y passer, et il n'y a aucun avantage à vouloir retarder ce moment. Que l'enfant atteigne ce stade à quinze mois au lieu de dix ne change rien au problème, car il n'est ni plus raisonnable ni plus facile à surveiller. Quel que soit l'âge auquel vous le laisserez circuler librement, vous devrez modifier la disposition de votre home. Il vaut mieux prendre ses dispositions à temps, dès que l'enfant est prêt à pouvoir circuler »

COMMENT LE FAIRE OBEIR ?

« Si nos enfants savent ce que nous attendons d'eux, s'ils comprennent que nous pensons ce que nous disons et que nous n'agissons pas sans bonnes raisons, nous arriverons en général à bonne fin. Nous pourrions exprimer d'une autre manière cet aspect constructif de la discipline, en disant bien je suis une mauviette et je fais ce qu'elle me dit ou bien je suis un homme et je fais ce qu'elle me défend ». Souvenez-vous qu'à un an, c'est sa nature même qui le pousse à faire sans cesse de nouvelles expériences, sans se soucier des ordres reçus. Il est probable qu'il continuera à s'approcher du fruit défendu en observant vos réactions du coin de l'œil. Il vaut beaucoup mieux, les premières fois que vous le verrez approcher d'un objet qu'il ne doit pas toucher, aller gentiment à lui et le ramener dans un autre coin de la pièce, l'occuper avec un objet inoffensif, lui faire comprendre en un mot, gaîment mais fermement, que vous êtes absolument convaincue que ces objets ne sont pas des jouets. En agissant de cette manière, vous évitez toute possibilité de choix, tout défi, toute mauvaise humeur ou toute gronderie qui n'auraient d'autre effet que de le rebiffer. La facilité avec laquelle on peut détourner l'attention de l'enfant devrait être exploitée par les parents pour le faire obéir sans lui donner l'impression d'une trop grande contrainte. L'enfant d'un an est tellement avide de connaître tout qu'il trouve tout à fait normal d'abandonner un objet pour s'intéresser à un autre ».

COMMENT FAIRE POUR EVITER ACCIDENTS ET DEGATS ?

« Adaptez votre intérieur à ses instincts d'explorateur. Arrangez-vous tout d'abord pour que, dans les pièces où il se trouve le plus souvent, il puisse toucher sans dommages aux trois quarts des objets à sa portée. Il ne faudra plus lui interdire que de toucher au quart restant, alors que si vous devez lui défendre souvent de toucher à ceci ou cela, vous finirez par devenir enragés tous les deux. S'il y a beaucoup de choses qu'il peut faire, les défenses seront moins tentantes à enfreindre et beaucoup mieux respectées. Je me souviens d'une maman qui se plaignait amèrement d'avoir une petite fille de seize mois particulièrement insupportable. Tandis qu'elle m'exposait ses soucis, celle-ci pénétra dans la pièce. Sa mère s'adressa immédiatement à elle pour lui rappeler qu'il était interdit de s'approcher de l'appareil de radio. Il y a gros à parier que, la seconde d'avant, l'enfant n'y pensait même pas ; sa mère ayant attiré son attention, la petite prit aussitôt un air innocent et se dirigea, lentement mais sûrement, vers le meuble défendu. Une maman de ce genre est simplement prise de panique dès qu'un de ses enfants commence à faire preuve d'indépendance. Elle craint de ne plus pouvoir le dominer et, troublée par sa peur, elle transforme le moindre petit rien en un événement sensationnel. Elle agit exactement comme celui qui, apprenant à rouler à vélo, est tellement obsédé par un obstacle qu'il roule droit dessus. Prenons un autre exemple. Celui du bébé qui s'approche du poêle brûlant. Sa mère ne lui fera évidemment pas un long discours pour lui défendre d'y toucher mais courra pour l'écarter du danger. Cette méthode qu'elle emploiera tout naturellement est plus efficace que d'engager une lutte ouverte ».

En résumé, il n'existe pas de remèdes miracles pour empêcher un enfant de s'emparer d'une casserole, si ce n'est de placer le manche à l'intérieur du fourneau mais il existe, pour se faire obéir, deux règles d'or à ne pas perdre de vue : faire preuve d'une inébranlable logique et d'une confiance absolue.

L. Lincio.

que toutes les mères savent que c'est en donnant aux enfants des directives positives, c'est-à-dire en disant plus souvent « fais » que « ne fais pas » qu'elles obtiennent le meilleur résultat. Dans l'idéal, une mère devrait s'apercevoir immédiatement que les choses commencent à mal tourner, se précipiter et prévenir les bêtises, elle aurait alors une espèce de sixième sens, un radar qui fonctionnerait toute la journée, même quand ses enfants seraient à 1000 km d'elle !

« Votre « non » ne sert à rien, surtout au début ; plus tard, son efficacité sera grandement influencée par le ton que vous employez et la fréquence avec laquelle vous y recourez quotidiennement. N'attribuez pas trop de valeur à cette méthode. Ne lui criez pas « non » d'un ton de défi, de l'autre extrémité de la chambre : cela le mettrait dans l'alternative suivante : « Ou

Dix conseils pour vivre longtemps

Vous vivrez longtemps et garderez une excellente santé si vous suivez les dix conseils que voici :

1. **Savoir respirer en recherchant l'air pur. Pratiquer matin et soir de trois à cinq respirations complètes.**
2. **Savoir utiliser avec discernement les merveilleuses vertus du soleil.**
3. **Savoir aussi employer l'eau, non seulement comme une boisson saine mais aussi comme un remède efficace sous les formes les plus diverses.**
4. **Faire de la propreté la plus rigoureuse la base de l'hygiène et de la prophylaxie.**
5. **Rechercher dans l'exercice approprié à notre âge et à nos forces, le moyen de nous réchauffer, de purifier notre sang, de favoriser la digestion et de lutter contre le vieillissement.**
6. **Associer à l'exercice la pratique intelligente de la relaxation.**
7. **Faire l'impossible pour dormir huit heures au moins sur vingt-quatre, et dans une pièce bien aérée, loin des émanations de gaz carbonique.**
8. **Pratiquer une alimentation rationnelle et équilibrée, en évitant les erreurs les plus courantes.**
9. **Proscrire les boissons alcooliques et le tabac; les stimulants tel que le thé et le café sont également dangereux.**
10. **Pratiquer constamment l'hygiène mentale en éliminant tous les sentiments négatifs et en cultivant les sentiments positifs, en particulier l'enthousiasme, l'optimisme, la tolérance, la joie, la patience et la bonté.**

POUR LES FUTURES MAMANS : Frais, jeune, net et fleuri, cet ensemble deux-pièces imprimé, sans manches, col loin du cou, est en Rhodia « Wallach », entièrement doublé. (Mod. Primenfance).

Avoir 20 ans n'est pas toujours facile et drôle

On a ses joies, ses soucis, ses rêves et ses problèmes, tout un petit univers qui flotte entre le merveilleux et la réalité quand on a 20 ans. On sait qu'il faut voir le monde tel qu'il est, sans l'idéaliser, on a compris que trop rêver un idéal n'est qu'un alibi par peur de s'engager dans la vie de tous les jours et prendre des responsabilités. On est à la croisée des chemins, il faut choisir. Choisir ce que l'on va être, choisir l'harmonie, l'équilibre, l'avenir. Mais c'est difficile. Ce monde qui ouvre toutes grandes ses portes aux jeunes filles de 20 ans, donne parfois le vertige, on s'effraie, on va se réfugier dans le jardin de son enfance toute proche encore, ce joli lieu imaginaire qui ne devrait plus être qu'un doux souvenir mais dont trop souvent on cherche à faire, contre son intérêt, le lieu habituel de son existence. Le jardin de l'enfance, c'est une certaine puérilité de l'esprit, l'obscur désir d'une vie sans difficultés, sans responsabilité, douce comme une caresse. Mais cette puérilité, charmante encore à 20 ans, est dangereuse si on s'y complaît longtemps encore. A 20 ans, il faut commencer à accepter l'avenir comme il est, même s'il n'est pas très rassurant. Il faut se jeter à l'eau mais prudemment. Peu à peu on perd cette peur des «espaces inconnus» c'est-à-dire de tout ce qui nous éloigne moralement ou physiquement du climat habituel, confortable, du jardin si charmant de son enfance.

Choisir, décider peut-être de sa vie entière, ça demande réflexion. On hésite déjà entre une paire de talons fins d'un brun bien sympathique et des escarpins qui ont un petit air insolent avec leurs brides de travers: c'est tout normal qu'on hésite pour le choix d'une profession, d'un mari peut-être, bien qu'on ait tout le temps encore d'y songer, de séjours à l'étranger à effectuer, de principes à garder ou à jeter par-dessus bord. On doit aussi savoir accepter la solitude à la place des amitiés turbulentes, un rien factices, éphémères en tous cas.

On se cherche, on apprend à se connaître, on découvre les autres, on apprend à aimer, à donner.

Un jour, la vie est merveilleuse, on aimerait la serrer dans ses bras, le lendemain elle est noire, mille questions se posent. Avoir 20 ans n'est pas toujours facile et drôle. Pourtant tous ceux qui n'ont plus 20 ans parlent de cet âge avec une douce nostalgie, comme quelque chose de précieux et d'unique (bien sûr) ! Son charme est indéniable, avec ses joies et ses peines, et il faut en être conscient, le savourer doucement, avant qu'il ne soit déjà plus qu'un souvenir !

Nicole Métral.

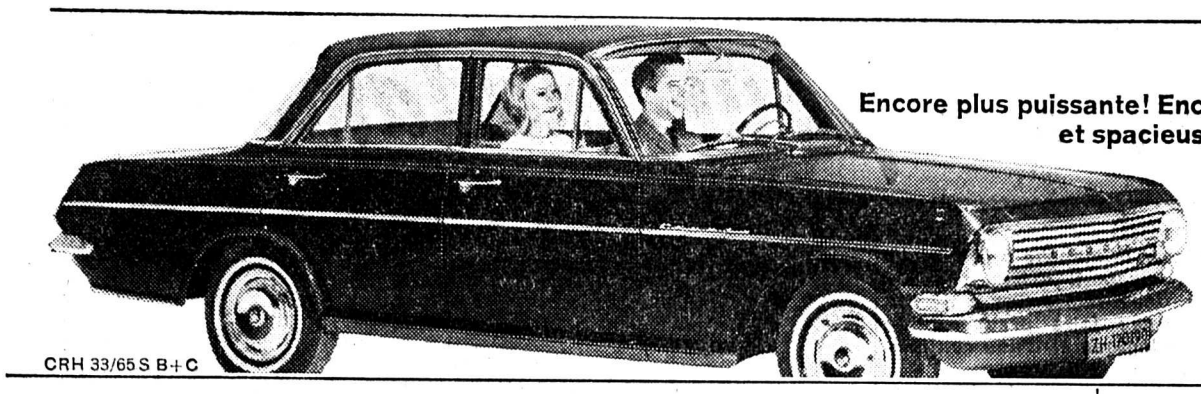

La nouvelle Vauxhall Cresta

GM GENERAL MOTORS

Encore plus puissante! Encore plus racée! Encore plus luxueuse! Une 6 places confortable et spacieuse. Une voiture de classe

12 350 fr. seulement

6 cylindres, moteur 3,3 l/130 CV ou 2,6 l/115 CV (13,5 CV-impôt seulement). Boîte à 3 vitesses; sièges cuir naturel; freins à disque AV. Suppléments modiques pour boîte à 4 vitesses/sièges individuels, sièges-couchettes, overdrive ou transmission automatique. Vauxhall Velox 10 950.— fr. avec freins à disque AV.

Garage Neuwerth & Lattion - Ardon - Tél. (027) 4 13 46

Le savoureux

Poulet printanier

des

USA

Tendre, bien en chair, la volaille américaine est aussi d'une haute valeur nutritive. Surgelée et emballée selon un procédé ultra-moderne et sous contrôle rigoureux, elle vous est présentée prête à la cuisson.

Sceau de contrôle sanitaire — Sceau de qualité première

S-365-CA-GF -6-

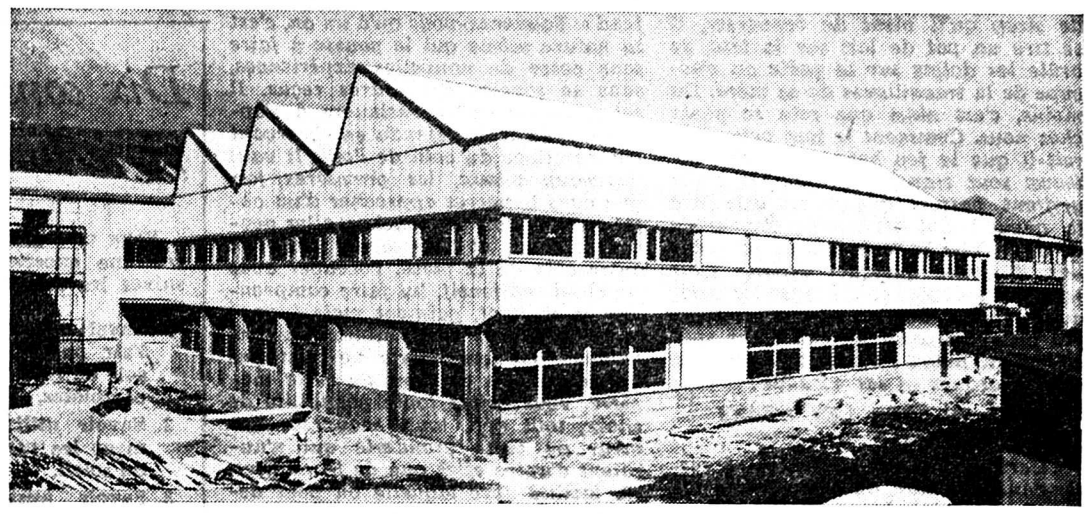

A proximité de la gare de Sion, une nouvelle Fabrique de chaussures

BALLY

est en voie d'achèvement.

Dès le mois de mai, la mise en exploitation de ces nouveaux ateliers agencés de la façon la plus moderne, permettra à une importante main-d'œuvre suisse, féminine et masculine, de trouver des emplois variés, intéressants et bien rétribués.

La possibilité est offerte de recevoir une formation professionnelle dans les différentes branches de l'industrie de la chaussure.

Les intéressés, qui auraient plaisir à collaborer à la fabrication des chaussures Bally réputées dans le monde entier, peuvent s'enquérir des conditions d'engagement auprès du Chef d'exploitation actuel, Monsieur G. Steiner, Chaussures Bally, S.A. de Fabrication, avenue Ritz à Sion, (bâtiment poste du nord).

P 30 On

«HAFLINGER»

Ce petit véhicule fonctionnel fait un travail considérable

Vous cherchez un véhicule tout-terrain pouvant être employé pratiquement partout? Pour l'entrepreneur et le géomètre, le médecin et le vétérinaire, en agriculture et pour l'exploitation forestière, comme véhicule de pompiers, pour le commerçant et les services publics, etc.? Alors vous avez besoin, vous devez posséder un STEYR-PUCH-HAFLINGER.

D'une tenue en côte de 65%, d'un angle de basculement de 45°, ce véhicule traverse sans encombre les cours d'eau, gravit des escarpements rocheux, passe facilement par dessus les troncs d'arbres abattus. Grâce à sa grande garde au sol, il se déjoue des obstacles et ornières. Avec ses 4 roues motrices et ses 2 différentiels blocables, il gravit les rampes les plus abruptes.

Dans l'armée suisse, chez le forestier, dans le génie civil et bien d'autres domaines, ce véhicule a prouvé qu'il est capable d'accomplir les plus durs travaux et de rendre des services inespérés. Le STEYR-PUCH-HAFLINGER apporte la solution à maints problèmes de déplacement et de transport, surtout dans des régions jusqu'ici inaccessibles. Demandez une démonstration et un essai chez:

GARAGE DE LA PIERRE-A-VOIR - SAXON

AGENT - REPARATIONS - SERVICE :

JULES VOUILLAMOZ - Tél. (026) 6 21 09
Représentant : Ançay Armand - Saxon

P 360 S

Comptable

ayant suivi 2 ans de cours de préparation à la maîtrise fédérale cherche place avec responsabilité dans commerce, fiduciaire ou banque, de préférence région Sierre - Sion.
Libre dès le 1er juin.

Ecrire sous chiffre P 29904 à Publicitas, 1951 Sion.

Coiffeur

pour dames et messieurs
CHERCHE PLACE
pour le 1er mai, région Sierre - Sion ou environs.

S'adr. à M. Lezzi, 3, rue de l'Hôpital, 3960 Sierre. P 29866 S

ON ENGAGE pour le 1er juin

deux apprentis mécaniciens-autos

Se présenter avec certificats d'école secondaire au

GARAGE DE LA MATZE S. A. SION
A. Huonder **SION**
Tél. (027) 2 22 76 P 370 S

NOUS CHERCHONS

appareilleur

avec permis de conduire pour s'occuper de la vente et livraison d'appareils sanitaires en gros. De suite ou à convenir. Place stable. Bon salaire.

Ecrire sous chiffre P 29713 à Publicitas, 1951 Sion.

Si vous voulez offrir à votre fille

— des possibilités d'avenir rapides,
— une bonne sécurité économique,
— une profession intéressante,

nous offrons

1 POSTE D'APPRENTISSAGE DE VENDEUSE EN CHAUSSURES

Chaussures
TICHELLI S.A.
9, rue de Lausanne
SION
Tél. 2 11 53

P 40 S

L'Imprimerie A. & E. Schmid à Sion

engagerait tout de suite

JEUNE HOMME

comme aide d'imprimerie et livreur, avec permis de conduire.
Semaine de 5 jours.

Faire offre à la DIRECTION, rue de Lausanne 42, 1950 SION - Tél. (027) 2 10 05.

P 29863 S

Des frais d'expertise ?

NON

Mais une offre d'échange
au

GARAGE DU NORD S. A.
SION Tél. (027) 2 34 44

NOS OCCASIONS :

Renault R4 L	1962
Estafette	1961
Dauphine	1959
Dauphine	1960
Dodge	1960
Renault (1093)	1963
Rover 3 lit.	1961
Land-Rover longue	1961
Land-Rover diesel	1960
Willys	1962
Willys	1960
Willys longue	1960

AVEC GARANTIE

RENAULT LAND-ROVER

Garage du Nord SA - Sion
Tél. (027) 2 34 44
NOS REPRESENTANTS :
R. VALMAGGIA - SION
Tél. (027) 2 53 86
KURT HEDIGER - SAXON
Tél. (026) 6 24 32
P 373 S

GRANGES

Grande salle du Collège
samedi 10 avril à 20 h. 15

CONCERT

du Chœur mixte Sainte-Cécile

avec la participation des
COMEDIENS DE LA BORGNE
et des
MENESTRELS DU PETIT CHATEAU

Crans-Montana

Les installations de remontée fonctionneront jusqu'au

25 avril 1965

P 1013 S

GAULOISES

G 65/1 F

un faible pour les Gauloises?

(bien sûr!)

Premier rendez-vous. Le cœur battant, il l'a attendue, craignant quelque empêchement fortuit. Et maintenant qu'elle est là, son regard et son sourire l'intimident. Une cigarette? La flamme vacille sous les rafales, les visages se rapprochent, sa gêne disparaît comme par enchantement, emportée par la fumée... des Gauloises — les cigarettes de ceux qui sont « dans le vent » !

LES **GAULOISES** VOUS OFFRENT L'ARÔME INTÉGRAL DES EXCELLENTS TABACS DE FRANCE — NATUREL, DÉLECTABLE, PARFAIT! POUR LES VRAIS CONNAISSEURS!

PRÊTS Discrets
Rapides
Sans caution

BANQUE EXEL BANK

BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

FROMAGE A BON PRIX !

Fromage de montagne 1/2 - 3/4 gras à Fr. 4.10 le kg.
Tilsit ou petits fromages de montagne 1re qual. gras, 4-5 kg. à fr. 5.70 le kg.
Emmental très bon, prix réduit, à Fr. 5.80 le kg.
Fromage de montagne et d'alpage, très bon, prix réduit, à Fr. 6.— le kg.
Fromage d'alpage très bon Sbrinz, prix action à Fr. 6.20 le kg.
Sbrinz 2-3 ans à Fr. 6.40 le kg.

Envoi soigné.
Jos. Achermann - Bucher - Fromages
6374 Buochs (NW) P 32229 Lz

D. LORETAN-CURDY
GRAPHOLOGUE DIPLOMEE
Etudes de caractères
1961 SALINS S/ SION
P 841 S

le frigo le plus vendu
en Europe
modèles de ménage de 130 à 430 litres
dès fr. 448.–

R. Nicolas
Av. Tourbillon 43 - Tél. 2 16 43
SION

SERVICES INDUSTRIELS
Tél. 2 28 51 SION
P 35 S

Lisez la « FEUILLE D'AVIS DU VALAIS »

Garage Le Parc-Sierre

O. d'Andrès Téléphone (027) 5 15 09

Agent général MG et Morris pour le Valais

a le plaisir d'annoncer que le

Garage Saltina - Brigue

Gebruder Schwery Téléphone (028) 3 25 62

assurera le service et la vente des voitures MG et Morris, pour le Haut-Valais, dès le début avril.

P 386 S

Télévision Suisse
Programme romand

cherche pour date à convenir

Un collaborateur administratif

responsable de l'organisation et de la direction du personnel.

Les candidats doivent posséder une bonne culture générale, des connaissances étendues et une grande expérience dans ce domaine, ainsi que des facilités de contact avec le personnel.

Age minimum requis : 30 ans.

Situation indépendante et d'avenir dans une entreprise en plein développement.
Conditions d'engagement intéressantes, ambiance de travail agréable, nombreux avantages sociaux.

Les candidats de nationalité suisse sont priés d'adresser leurs offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire au

Service Administratif de la
TELEVISION SUISSE ROMANDE
Case postale - 1211 GENEVE 8.

P 92606 X

NOUS CHERCHONS pour l'usine électrique de Barberine (Le Châtelard - VS)

CFF

DEUX ELECTRICIENS
ou mécaniciens
ou mécaniciens-électriciens

ayant fait un apprentissage complet (certificat de capacité) et si possible quelques années d'activité pratique.
Nous offrons un engagement durable avec possibilités d'avancement.

S'adresser par lettre autographe, avec curriculum vitae et copies de certificats pour le 1er mai 1965 au plus tard à la Division des usines électriques, CFF, Mittelstrasse 43, 3000 Berne.

P 723 Y

La Société suisse de secours mutuels

HELVETIA

engagerait pour son Administration romande à Lausanne, et ses agences de GENEVE et de SION

des EMPLOYES (ES)

pour correspondance et travaux administratifs,

une PERFOREUSE

sur machine IBM.

Nous demandons :

Formation en rapport et, si possible, quelques années de pratique.

Nous offrons :

Places stables.
Semaine de 5 jours.
Caisse de pension et autres avantages sociaux.

Adresser vos offres avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire à Case postale 63, CHAUDERON - LAUSANNE.

P 1878 L

BAG TURGI

NOUS CHERCHONS
pour notre siège social à Turgi

employé (e)

de langue maternelle française pour un travail varié et intéressant (correspondance, rédaction des commandes de notre clientèle de Suisse romande, etc.).

Bonne occasion de se perfectionner dans la langue allemande.

Entrée de suite ou date à convenir.

Veuillez adresser vos offres avec curriculum vitae, photo, copie de certificats et prétentions de salaire à la

Direction de la Société BAG TURGI
Ofa 01.129.43 R

PTT

NOUS CHERCHONS plusieurs

TECHNICIENS

spécialisés dans le domaine des télécommunications.

Exigences :
Nationalité suisse ; diplôme d'un technicum suisse ; avec si possible pratique en téléphonie automatique, haute fréquence ou technique des transmissions.

Nous offrons :
Bon salaire, larges possibilités d'avancement pour techniciens capables, place stable.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres de service à la

Direction d'arrondissement des téléphones - Sion.
Renseignements par tél. No (027) 2 33 33.

P 655 Y

LA BALOISE - VIE
LA BALOISE - ACCIDENTS

cherchent un

REPRESENTANT PROFESSIONNEL

pour l'acquisition d'assurances vie (individuelles et groupes), accidents, dommages, ainsi que pour la gestion d'un important portefeuille à Sion et Val d'Hérens.

Nous offrons :
Revenu minimum garanti, augmentant en proportion des résultats obtenus, indemnité de frais, caisse de pension. Le nouveau collaborateur bénéficiera et de l'appui constant de l'inspecteur et de cours de formation.

Nous demandons :
personne active acec beaucoup d'entregent et désireuse de se créer une situation stable (âge idéal 25 - 35 ans).

Adressez-vous à

LA BALOISE-VIE - LA BALOISE-ACCIDENTS,
Assurance populaire, 16 - Av. Gare - SION
Tél. (027) 2 33 12

P 29840 S

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES, à Sion, cherche

SECRETAIRE

Genre d'activité :
Correspondance, rédaction de rapports, réception, téléphone, renseignements à la clientèle.
On demande :
Sténographie rapide (en français uniquement).
Habileté dactylographique.
Orthographe sûre.
Bonne présentation.
On offre :
Salaire élevé.
Semaine de 5 jours.
Situation stable.

Entrée en fonctions :
Dès que possible.

S'adresser à Jean Schneider, agent général de la Mutuelle Vaudoise Accidents - SION - Tél. (027) 2 33 55. P 29803 S

L'Entreprise de Grands Travaux S. A.

engagerait de suite ou pour une date à convenir :

MECANICIEN
de chantier très capable,

ELECTRICIEN
pour installations de moteurs électriques et commandes à distance,

MAÇON qualifié
pour travaux de béton armé,

PEINTRE
en bâtiment et machines,

MAGASINIER
pour atelier mécanique.

Faire offre détaillée avec certificats, références et prétentions de salaire ou se présenter au bureau de l'Entreprise à St-Maurice (VS).

P 29788 S

ALESIA S.A. - MARTIGNY

engagerait pour tout de suite ou date à convenir

UNE PERSONNE

pour le **démontage et nettoyage** des moteurs, si possible avec permis de conduire.

Faire offres par écrit en précisant l'année de naissance et l'occupation antérieure.

P 65438 S

EPICERIE-PRIMEURS
cherche

aide-vendeuse

Ecrire case postale 110 - Sion - Nord.

DEMOISELLE DE RECEPTION

cherche place chez médecin, à Sion ou environs.

Mademoiselle Degoumois, Av. du Léman 69, Lausanne.
Tél. (021) 28 15 80

P 17539 S

A VENDRE

AGENCEMENT DE MAGASIN

banques, etc.
Très bas prix.

Tél. (025) 3 62 37

P 29865 S

ON CHERCHE

ouvriers-peintre

S'adr. chez : Mario Imhof, Esplanade B, 3960 SIERRE.

P 29884 S

ON CHERCHE

jeune fille

17-18 ans, dans joli commerce Café-Epicerie.

Tél. 5 12 85

P 29883 S

MENAGE 2 personnes engagerait

jeune homme

pour petits travaux. Entrée le 15 avril. Séjour agréable, 3 semaines, bord du lac. Bon salaire.

Ecrire sous chiffres P 29868 à Publicitas, 1951 Sion.

NOUS CHERCHONS
pour notre atelier et magasin

un serrurier-soudeur
un magasinier

S'adresser : Garage ARCA, 1962 Pont-de-la-Morge.
Tél. (027) 4 18 13 P 29902 S

Représentants

sont cherchés pour visiter l'agriculture et l'industrie

Téléphone (054) 7 48 21
Lussolin SA Frauenfeld

P 1-92 W

Deux commerçants
citadins, aimant la nature et les sports cherchent

compagnes

goûts identiques, pour sorties amicales. Age 40 - 50 ans, état civil indifférent.

Faire offres sous chiffre P 17534 à Publicitas, 1951 Sion, avec photos. Discrétion assurée.

P 17534 S

ON CHERCHE

chauffeur

pour train routier, expérimenté, avec bonnes références.
Appartement à disposition.

S'adresser à Georgy GAY, transports - Charrat - Tél. (026) 6 30 60

P 359 S

HOTEL DE FRANCE

Place de la Gare - SION
Tél. (027) 2 50 51

cherche pour entrée immédiate

PORTIER

sérieux et ayant de l'initiative.

P 1160 S

FEUILLE D'AVIS DIMANCHE

Une histoire où l'on brûle les étapes

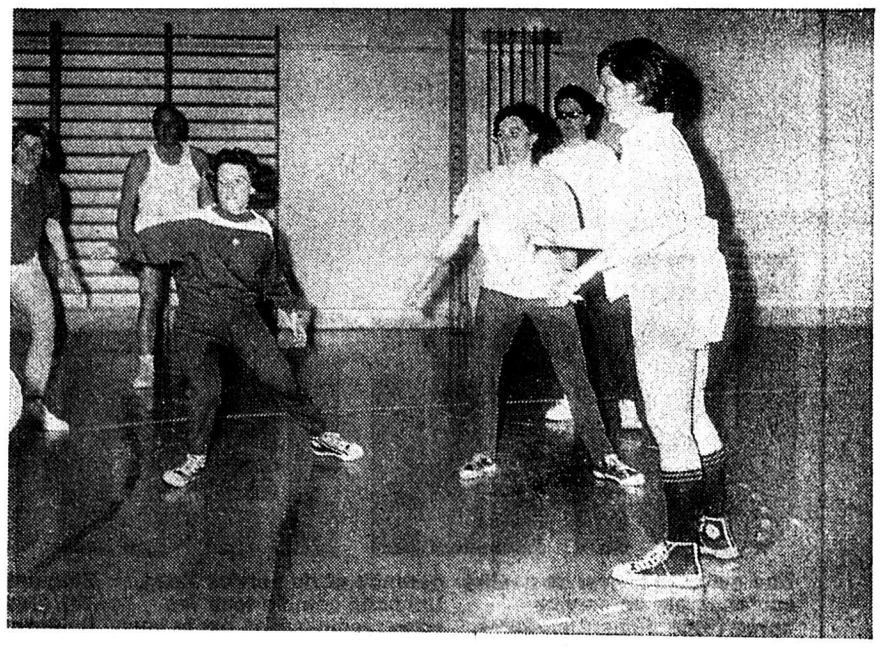

Ces dames s'entraînent

Quel âge as-tu ?

Dix ans répond le BBC Sion

C'est un tout jeune homme que le Basketball-Club de Sion qui fête ses dix printemps. Pourtant il est déjà couvert de certains titres de gloire que beaucoup envieraient. C'est incontestablement sous l'impulsion de MM. Glauser, Udry et Pfeuti que fut créée cette société, le 4 novembre 1954, dont l'assemblée constitutive eut lieu aux Vieux Marronniers. Il faut dire que Sion accueillait dans ses murs, depuis peu, un très grand connaisseur des problèmes du basketball puisqu'il fut joueur international et entraîneur, puis arbitre international : Marcel Pfeuti. Il n'est dès lors pas surprenant que deux ou trois amis se retrouvant il fallait lancer le mouvement.

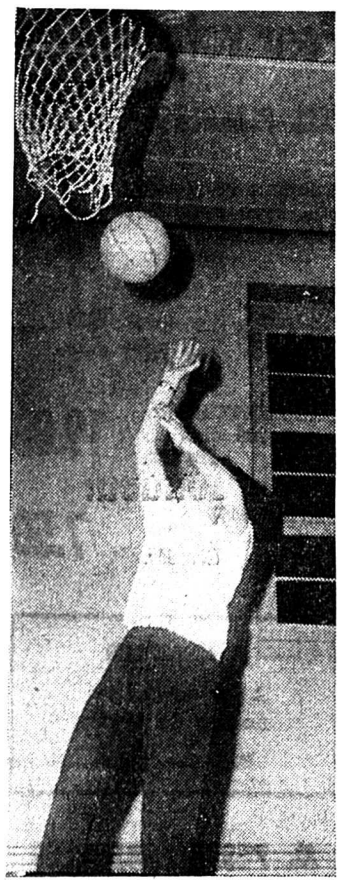

Le tir d'une de ces dames doit aboutir

Comité 1965

Président : M. F.-M. Glauser

Caissier : M. A. de Luca

Responsable 1ère équipe : M. M. Pfeuti

Responsable juniors et IIe équipe: MM. Georges Berguerand et F.-M. Glauser

Responsable équipe féminine : M. Jo Blatter

Responsable vétérans : M. H. Lechner.

Une progression rapide

En suivant l'historique des basketteurs sédunois, on n'a presque pas le temps de respirer entre temps et il fait penser à une émission non-stop. Le premier comité fut constitué de la manière suivante : MM. François-Marc Glauser, président, Paul Glassey, président technique, Charles Udry, secrétaire, René Schwyter, caissier, Mlle Fernande Vadi (actuellement Mme Métry), responsable de la section féminine. En 1955, avec la demande d'affiliation à la Fédération Suisse de Basketball Amateur (FSBA), on place des panneaux de basketball à la piscine de Sion. Simultanément, le club faisait la demande aux autorités communales pour l'aménagement d'un terrain.

A nouveau sous l'impulsion des basketteurs sédunois est créée l'association valaisanne de basketball dont le comité est constitué de la façon suivante : MM. Paul Zeller (Sierre), président, Jean-Pierre Frei (Martigny), vice-président, Mlle Fernande Vadi (Sion), secrétaire, Yvan Devanthéry (Sion), caissier et Charles Udry (Sion), propagande.

M. Glauser ayant quitté Sion quelque temps, c'est Yvan Devanthéry qui assuma la présidence de 1956 à 1958.

Marcel Pfeuti, entraîneur

Il est né le 7 octobre 1913 et appartint au Genève-Basket pendant 18 ans, dont il fut président, secrétaire, entraîneur. Il fut entraîneur de l'équipe nationale et vice-président de la Fédération Suisse, président de la commission des arbitres. Marcel Pfeuti obtint sa licence d'arbitre national à l'âge de 15 ans et d'arbitre international à l'âge de 20 ans, ce qui lui fait une carrière d'arbitre de 37 ans (pas mal).

M. Glauser reprenant le flambeau au départ de son prédécesseur, qui a émigré à Lausanne où il s'occupe encore de basketball et poursuit une carrière d'arbitre.

En 1957 les basketteurs ont à dispositions leur propre terrain dans la cour du collège des garçons et dès 1958 ils organisent des cours décentralisés de la FSBA, dénommés cours Busnel et cours Lavergne (du nom de deux grands entraîneurs français ayant également été engagés en Suisse).

Une montée en flèche

Comme mentionné ci-dessus, les basketteurs sédunois font une belle ascension dans le monde du basketball romand. Dans la saison 1959-60 ils remportent la coupe du Rhône qui leur permet de se qualifier dans les équipes du groupe Vaud-Valais de Ligue Nationale B, en compagnie des meilleures équipes vaudoises, de Sierre et Martigny. Malheureusement les basketteurs sierrois sont descendus d'une ligue, mais nous pensons qu'ils pourront remonter la pente. Ce fut également la refonte du championnat suisse dans l'année suivante et si, dans les saisons allant de 1961 à 1964, nos basketteurs se maintinrent honorablement aux 5e et 6e places, cette saison, ils ont le vent en poupe et occupent actuellement la deuxième place du classement, ceci grâce à la compétence de l'entraîneur Pfeuti qui a repris sérieusement l'équipe en mains.

L'entraîneur Pfeuti veut faire quelque chose de son équipe

Equipe Juniors

Christian de Kalbermatten ; Pierre Gillioz ; Alain Robyr ; Germain Dumoulin ; Pierre-André Dubuis ; Jean-Michel Udry ; Jean Zermatten ; Gérald Rossier ; Théo Berclaz ; Jean-Paul Schrœter ; Jean-Michel Savioz ; Marcel Bourdin ; Marc Zilio.

Equipe Seniors

Georges Berguerand ; Michel Berguerand ; Roger Berthouzoz ; Georges Wirthner ; Jean-Claude Nanzer ; André Evéquoz ; Christian de Kalbermatten ; Pierre Gillioz ; Alain Robyr ; Germain Dumoulin ; Jean-Michel Udry ; François Gillioz.

Sion basket féminin

Jaqueline Fournier ; Fernande Jomini ; Huguette Micheloud ; Romaine Nichini ; Marie-José Pralong ; Marie-José Sarbach ; Gilberte Sermier ; Olga Schöpfer ; Paulette Schöpfer ; Liliane Ulrich ; Christine Walker.

Jo Blatter, entraîneur féminin

Né le 9 septembre 1917, il commença sa carrière de basketteur à Montreux. Des déplacements professionnels l'obligèrent à habiter Bulle, Lausanne et Sion. Partout où il passa, il s'occupa de basket et se dévoua inlassablement pour les équipes féminines de Bulle et du Stade Lausanne. En Valais, depuis 1963, il se mit à disposition des basketteurs sédunois et dirige avec compétence l'entraînement de ces dames.

Le basketball, un sport de salle

La commune va construire, en vue de la fête romande de gymnastique et surtout pour mettre à la disposition de la jeunesse, deux terrains à l'Ancien Stand. Et j'applaudis des deux mains à cette initiative car partout les places de jeu manquent et je serai le premier à aller faire quelques tirs sous ces paniers. Mais incontestablement le basketball est un sport de salle, le contrôle de la balle étant beaucoup plus sûr, l'éclairage meilleur (il manque quelques lux — mesure d'intensité lumineuse — sur le terrain), l'ambiance tout autre, et surtout, les intempéries et particulièrement le vent, n'ont aucune influence sur le jeu dans lequel une très grande précision est exigée.

C'est la raison pour laquelle, les basketteurs sédunois souhaitent le plus rapidement possible la construction d'une salle avec galerie pour le public et permettant la pratique du jeu sur un emplacement aux dimensions réglementaires. Cela permettrait également à d'autres sports de cohabiter et je crois savoir que le projet est en bonne voie, avec une municipalité aussi sportive que chez nous.

Le beau souvenir

Certes l'ascension du club fait partie de la réminiscence, mais, selon le président Glauser, la date marquante reste un tournoi juniors à Genève auquel on avait délégué la section valaisanne comprenant la majorité de Sédunois, placée sous la direction de Marcel Pfeuti. C'était la première fois que de jeunes basketteurs valaisans sortaient du canton pour une compétition importante et les organisateurs du bout du Lac n'en faisaient aucun cas. A la barbe de tout le monde, les Valaisans remportèrent la compétition et ceci dans un esprit magnifique de camaraderie et de belle sportivité.

J'aurais l'occasion de revenir en temps opportun sur la manifestation qui marquera en toute simplicité ce dixième anniversaire, mais c'est l'avenir plus lointain qu'il faut regarder et je suis certain que dans dix ans, plus d'un beau souvenir comme celui des juniors sera inscrit au livre d'or du BBC Sion.

G. B.

MM. Blatter (au premier plan) et Glauser suivent les évolutions des joueurs

Effectifs actuels et entraînements

Le club compte 50 joueurs licenciés y compris 13 dames, 13 juniors, et les actifs et vétérans. L'effort sera naturellement porté sur les jeunes et un tournoi scolaire est en préparation.

Le BBC Sion a réparti ses heures d'entraînements de la façon suivante : Mardi soir : dames, mercredi soir : seniors; jeudi soir, culture physique seniors et vétérans.

Le basketball exige une belle détente

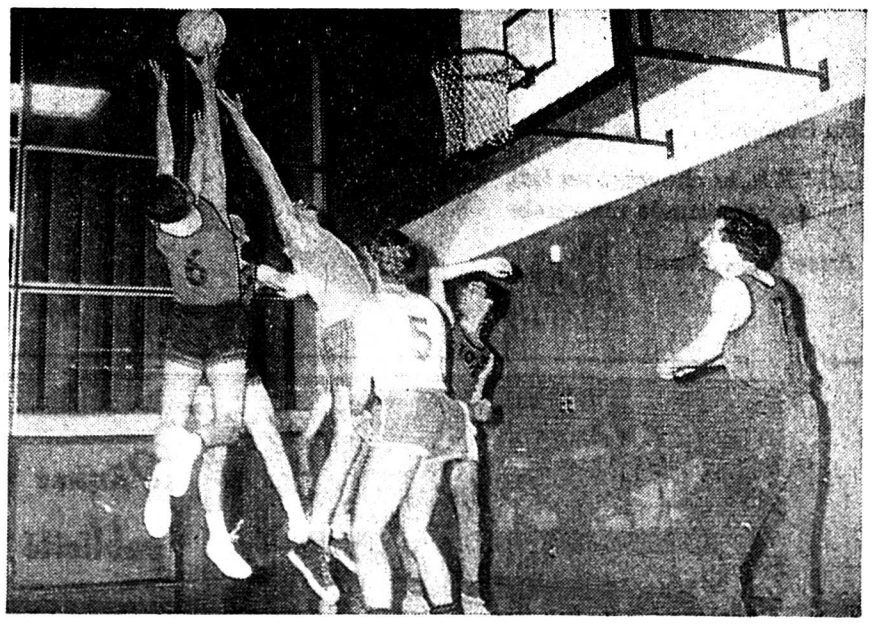

La lutte pour la balle est vive

Unimatic

Une machine à laver de qualité soutenue par un service après vente dûment organisé, voilà qui répond à vos aspirations! Le sachant, la Zinguerie de Zoug SA joint à la classe de ses produits un service à la clientèle de tout premier ordre, couvrant l'ensemble du pays.
En se plaçant à la fois sous le signe de la qualité, de la garantie et du service Zoug, Unimatic comble tous vos vœux: remplissage par le haut, tambour monté sur deux paliers latéraux, hauteur de travail idéale, commande à touches.

Sur demande, notre fabrique ou l'une de ses agences vous enverra volontiers un prospectus détaillé.

Zinguerie de Zoug SA, Zoug
Tél. (042) 4 03 41
Bellinzona, Viale Stazione 14 a
Bienne, 43, rue du Breuil
Tél. (032) 2 13 55
Emmen, Kirchfeldstrasse
Genève, 8, av. de Frontenex
Tél. (022) 35 48 70
Lausanne, 11-13, rue de Bourg
Tél. (021) 23 54 24
Sion, Les Reinettes B
Tél. (027) 2 38 42
St-Gall, St. Jakobstrasse 89
Wil SG, Bronschhoferstrasse 57

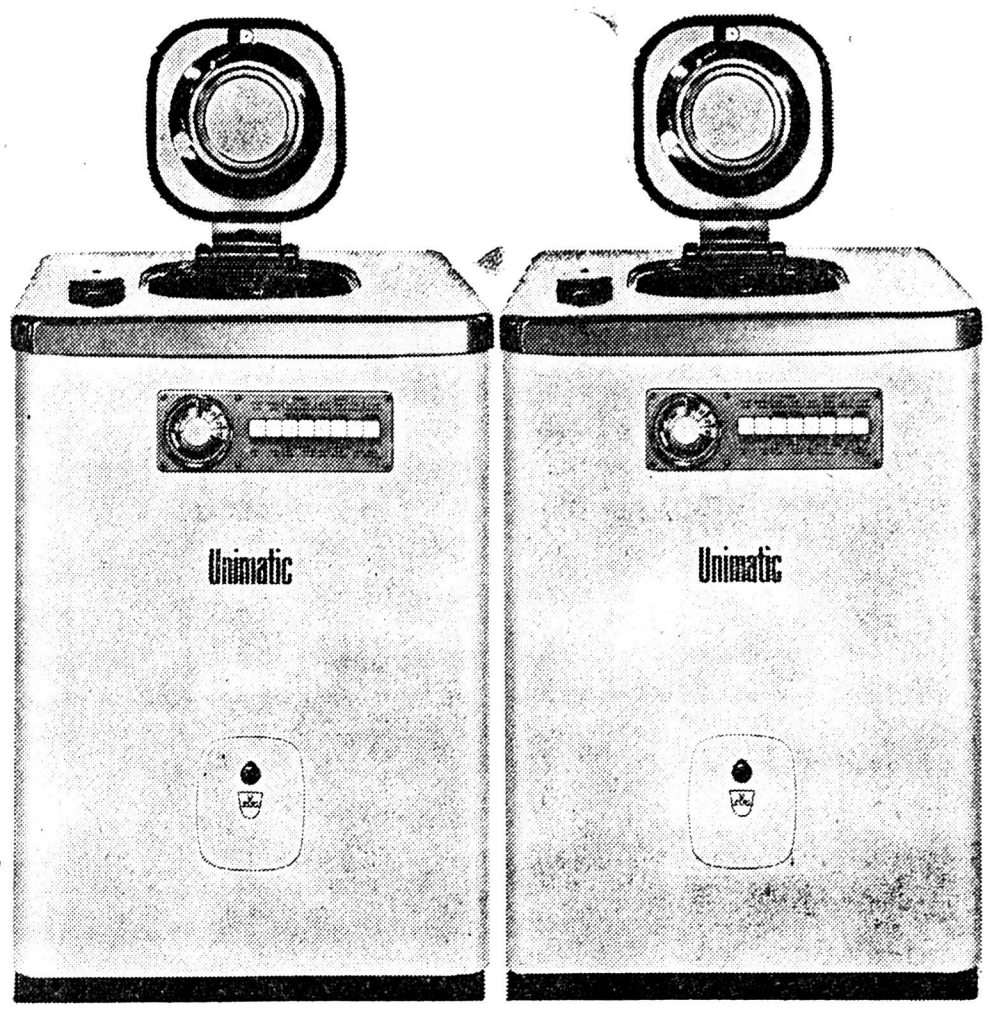

V ZUG

Nom
Rue
Lieu U

du Suchard c'est si bon

du Suchard... c'est si bon

MILKA, le chocolat au lait de renommée mondiale

Avec bons Avanti

DE LUXE, le chocolat double crème extra-clair

Transformation de magasin
A enlever :

1 FRIGO 200 litres
Fr. 400.—

1 MOULIN A CAFE
avec râpe à fromage, Fr. 280.—

1 ASPIRATEUR
état de neuf, Fr. 160.—

Tél. (027) 5 13 78

P 29857 S

Procrédit est la première banque accordant des prêts sans caution

Prêts jusqu'à Fr. 10 000.—.
Pas d'enquête auprès du propriétaire, du patron ou de la parenté ; donc discrétion absolue.

A Banque Procrédit, Fribourg

Envoyez-moi la documentation sans engagement et sous enveloppe fermée.

Nom
Prénom
Rue N°
Localité Canton

Gain accessoire par l'élevage de chinchillas

Passe-temps intéressant et lucratif par la vente de la fourrure la plus chère du monde. — Reproducteurs de première qualité avec garanties. Elevage facile. Animaux doux, inodores, silencieux. — Conseils éprouvés. Facilités de paiement.

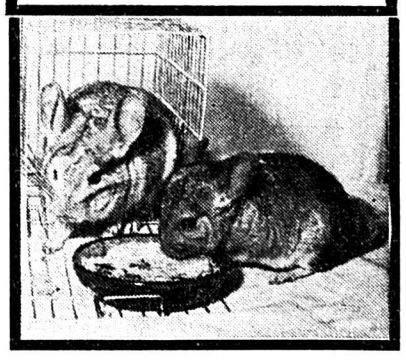

Brochures sans engagement auprès de CLAUDE VUISTINER - GRONE - Tél. (027) 4 21 78

P 717-O

Pour votre chalet

LITS PLIABLES

grandeur 80 x 190 cm., avec matelas crin et laine, dès Fr. **98.—**

DUVETS 110 x 150 cm. dès Fr. **28.—**

COUVERTURES 150 x 205 cm., dès Fr. **19.80**

OREILLERS 60 x 60 cm., dès Fr. **7.50**

A ENLEVER
1 lot de chaises neuves de jardin
Fr. 18.— pièce

M. PESSE - MEUBLES
MONTHEY (Vs)
Téléphone (025) 4 22 97

P 158 S

A VENDRE

1 caisse enregistreuse
2 services, révisée.

1 caisse enregistreuse
pour magasin.

Prix intéressant.

Tél. (027) 5 67 09 dès 19 heures.

P 29700 S

Troubles circulatoires!

C'est pourquoi pour l'homme et la femme

aide efficace !

Pharmacies et drogueries
1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95

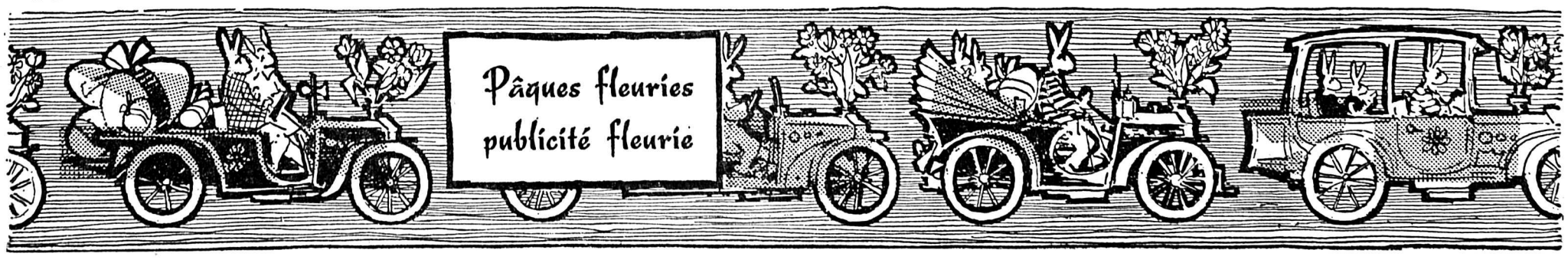

FEUILLE D'AVIS DIMANCHE

LES VAGABONDS

Une nouvelle inédite de Charles-Albert Roten

Il y a une dizaine d'années, j'écrivis presque d'une traite le conte qu'on va lire. C'était le temps où, un tantinet original sur les bords, je me gavais des romantiques allemands, des conteurs italiens et roumains. J'ai retrouvé ma prose d'alors dans mes papiers ; je vous la livre sans y changer une virgule. Puissiez-vous, amis lecteurs, y trouver autant de plaisir que j'en ai pris moi-même à l'écrire à une époque où créer, en littérature ou en peinture, me paraissait la seule raison justifiant de vivre.

Il est, dans une province d'Italie que je connais bien pour y avoir exercé, pendant des années, une profession qui n'a plus cours aujourd'hui, celle de trimardeur et de chemineau, un couvent peut-être aussi vieux que celui fondé jadis par le célèbre saint Benoît sur le Mont-Cassin. Perché sur une colline, elle-même adossée à la montagne, ce vieux monastère met je ne sais quelle note d'heureuse quiétude dans l'âpre paysage où il se situe; c'est un havre de repos toujours bienvenu pour les chemineaux sans but ni lieu de ma qualité. Et c'est là qu'un soir de mars orageux, dans un parloir sobre qu'un Christ immense et pitoyable prend sous sa tutelle, et où les monials charitables accueillent les errants dont je suis, je rencontrai Petre Voiku.

Petre Voiku ! Comment le décrirai-je ? Sans âge, en tout cas, portant aussi bien trente ans que quarante, suivant les jours et sa barbe, plutôt grand et fort, d'une beauté de bandit sicilien ou de brigand moyenâgeux, avec la voix grave et profonde dont doivent chanter les vieilles forêts roumaines. D'où venait-il ? De Roumanie, je le sus bientôt, d'un petit village moldave perdu.

On se lie vite, quand on fait profession de marcher sur les grandes routes, et le riche repas, le bon vin servi par le frère portier, nous avaient rendus de bonne humeur et avaient facilité notre connaissance. Nous causâmes après le repas, sûmes tout de suite nos noms, quelque chose de nous-mêmes, pas trop de Petre Voiku. Petre Voiku portait une guitare qui, me dit-il, l'accompagnait partout. Et quand le monial revint pour débarrasser le couvert, Voiku demanda s'il pouvait jouer de son instrument et chanter.

— Canti religiosi ? Ma come no ? Fate pure.

Ah ! cette guitare, et les vieilles romances moldaves de Petre Voiku ! J'ai entendu les moines des provinces italiennes chanter dans les absidioles des couvents les cérémonies pascales ; les bergers de la Campanie chanter, si langoureusement, le soir sur les « pascoli », près de leurs bêtes assoupies. C'est notre poésie à nous, la poésie de la vie errante... Mais rien ne vaudra jamais pour moi les naïves romances moldaves de Petre Voiku !... Ah ! ces chants, cette voix grave, âpre, âpre, comme la vie que nous menions, lui, depuis des années, depuis toujours, je crois, et moi, en passant, ces mélodies douloureuses, tour à tour languides et fortes, c'était la la belle âme moldave qu'elles chantaient, avec ses joies simples et ses peines, ses pleurs. C'était la petite fiancée valache qui pleure éperdument son amoureux volage et qui confie à la nuit. « barque d'oubli qui glisse sur l'étang moiré... », son pauvre cœur déchiré et lui demande de l'emporter avec elle vers l'oubli... C'était l'atavique berger moldave qui « supplie la Moldava jalouse de ne point lui voler sa belle... » La nostalgie moldave ! La Moldava elle-même, plus belle encore qu'à Prague. Cher Petre Voiku...

Le cénobite avait écouté pieusement.

Nous avons cheminé deux ans ensemble, sur les routes d'Italie, couchant dans les fermes, dans les bois, dans les grottes, nous restaurant dans les couvents ou vivant de chapardages, au gré des étapes, du ciel bleu et de l'hospitalité paysanne. C'est la dure vie des vagabonds chantée par Gorki l'Amer ; mais c'est aussi l'authentique poésie des grands chemins, le romantisme vrai, unique, de la vie errante, sous le soleil bienveillant, les rares pluies, le vent, la neige. C'est le chant du soir autour du feu, au bord du torrent, de la rivière, ou n'importe où. Et, surtout, c'est Petre Voiku qui fait trémuler sa guitare, chante, un peu avant la nuit, de sa voix âpre et belle comme une vie de chemineau.

Petre Voiku ! Etrange compagnon que le dieu des chemineaux m'a donné. Il a connu, là-bas en Roumanie, une enfance dure et abandonnée à elle-même, très tôt le hasard des grands chemins, les nuits sous l'étoile. Connaissant à peu près toutes les terres balkaniques, la Grèce, il parle couramment au moins quatre langues, et j'ai presque envie d'écrire qu'il est cultivé : savoir informe glané au gré des haltes conventuelles. Tant de fois il parle avec ferveur de tel grand poète de son pays, tant de fois il lit avec délices Boccace, couché dans l'herbe, au bord du torrent. Souvent il peint dans les clairières, avec un matériel de fortune, des toiles presque tragiques dans leur âpreté et aussi originales que lui-même. Il lirait Platon dans le texte, je crois, tant est excellente sa connaissance du grec moderne.

A-t-il jamais souffert, aimé, connu les foucades du désir, cet étrange Voiku ? Taciturne, il a l'âme de ses montagnes, leur pudeur aussi, et je n'ai jamais réussi à lui arracher un mot de sa vie amoureuse. En a-t-il eu une seulement ? A-t-il eu un grand amour, un grand chagrin ? L'aventure, sa guitare, les grands chemins, le vent et la pluie, suffisent-ils à ses désirs ? Y a-t-il des êtres qui échappent aux lois de la nature ? J'ai cru longtemps que Petre Voiku ignorerait toujours les femmes et les joies de l'amour.

La bonne saison, nous trouvions à nous occuper, pour quelques jours, dans les fermes, dans les vignobles et les olivettes, quelquefois dans les carrières. Le soir, à la demande des paysans avides de musique et de danses, Petre Voiku jouait de la guitare, chantait en roumain et en italien, s'attirait la faveur des femmes, l'inimitié irraisonnée des hommes. Dans les fermes, après les récoltes, l'on dansait parfois les olivettes au son de sa seule guitare ; et Voiku, indifférent aux sourires, aux minauderies des jolies paysannes, chantait, jouait pour lui seul, perdu dans son rêve indéfinissable. Il refusait de danser, me laissant seul à ce plaisir pour gens casaniers et, disait-il, « indignes des errants que nous étions ».

Ce fut un soir de juillet très chaud, dans un village du Basilicate, perdu sur le chemin infini des chemineaux, que le destin surprit Voiku. Nous avions travaillé toute la semaine dans les olivettes, c'était samedi, et l'on se préparait à la fête et aux danses. Et, miracle, Voiku, ce soir-là, délaissa de jouer de son instrument, monta sur l'estrade et but à pleines gorgées à la coupe capiteuse des danses.

Je le regardai : il était beau comme une sylve vespérale aux approches de l'automne, très différent de lui-même. Je regardai sa danseuse : elle était difficilement belle ; jolie plutôt ; attirante en tout cas, avec ses grands cheveux noirs rebelles qui croulaient sur sa nuque, son visage de bergère comme elles sont dans les livres. Avec son jeune corps drapé candidement dans une longue robe de paysanne, elle rappelait ces madones hiératiques que l'on rencontre si souvent sur les chemins d'Italie.

Voiku dansait un peu gauchement, mais s'améliorait à chaque danse. Angelina Fantini le suivait, légère, et, je crois, déjà énamourée de son cavalier romantique, étranger, étrange et silencieux Elle était attachante ainsi, avec ses joues délicieusement colorées par le plaisir des danses, bien candide et fraîche dans sa robe noire. Ils dansèrent ainsi tous deux jusqu'au matin naissant ; une fois seulement Voiku quitta l'estrade, prit sa guitare et chanta une belle chanson d'amour moldave. A la première heure du nouveau jour, il partit avec Angelina Fantini dans la nuit frissonnante et moirée d'étoiles.

***

Voiku et moi, nous sommes restés des mois dans ce petit village du Basilicate, cueillant olives et grappes sanglantes, participant à toutes les fêtes, à toutes les danses. Voiku, lui toujours si pressé de reprendre la grande route libre, ne parlait plus de quitter ce village.

Toutes les récoltes rentrées, dans les cultures, il fallut pourtant songer à partir. C'est moi qui partis seul. Voiku resta : il était très épris d'Angelina et voulait se marier avec elle.

Je partis donc tout seul un midi encore chaud d'octobre. Le deuxième jour, je me retirai à la nuit tombante à l'orée d'un bois, y allumai un feu, m'y préparai un repas, puis songeai dans la fumée d'une pipe. A neuf heures, Petre Voiku parut. Il ne dit pas grand'chose, seulement :

— Bunà searà, Carol, sunt eu, Petre. Nu as fi putut tràì numai în acest sat... 1), *puis s'assit à mes côtés, Plus tard, il prit son instrument et chanta dans la nuit « barque d'oubli qui glisse sur l'étang moiré...» Ce fut très beau, très fervent, presque pieux, et je crois que la belle nuit italienne frissonnait d'émotion dans sa houppelande d'automne. Je ne crois pas que Petre Voiku souffrait.*

1) Bonsoir, Charles, c'est moi, Petre, Je ne pouvais pourtant pas vivre éternellement dans ce village...

Les collections de la peinture espagnole en France

DES PRIMITIFS A GOYA

En dehors de l'Espagne, la France peut s'enorgueillir de posséder les plus belles collections de peinture espagnole. A côté du Louvre, avec sa « Galerie espagnole » de Louis Philippe qui est un choix assez inégal des grands maîtres espagnols, les collections publiques (églises et musées) ainsi que les collections particulières permettent de fournir un ensemble très beau et étonnamment complet.

Un bon nombre d'ouvrages inconnus sont découverts au hasard des visites dans tel petit musée ou église. Le XVIe siècle est le seul à être peu représentatif. Les « Primitifs » sont largement représentés et étonnent autant par la diversité que par la qualité. La peinture médiévale espagnole soutient la comparaison avec d'autres écoles européennes qui ont peut-être plus d'éclat. Nous pensons surtout aux écoles italiennes.

Velasquez : L'Infante Marie Marguerite Musée du Louvre, Paris.

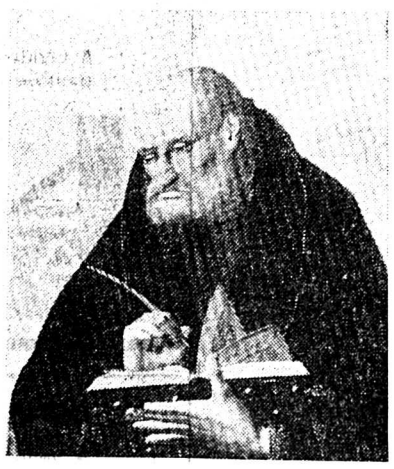

Gallego : Saint Evangéliste Musée des Beaux-Arts de Dijon

Velasquez : Democrite. Musée des Beaux-Arts de Rouen

Il faut dire aussi que les peintures romanes ou gothiques, spécialement, sont capables de nous présenter un chef-d'œuvre à côté de beaucoup de médiocrité. Cette médiocrité provient en partie du fait que l'Eglise, ou plus exactement la religion catholique espagnole, voulait à tout prix orner ses églises de tableaux et faisaient appel à des artistes qui n'en étaient pas de véritables.

Mais grâce à l'Eglise ou aux églises, un grand nombre de chefs-d'œuvre ont été à l'abri des révolutions et des guerres qui ont fait des ravages autrement plus grands que l'usure du temps qui est à peu près nulle depuis la Renaissance grâce à la solide technique des artistes. Tout en gardant un aspect typiquement espagnol de leurs œuvres, les peintres de la Péninsule ibérique sont allés chercher l'inspiration ou la recette technique dans d'autres pays, tant en Italie qu'en France ou dans les Flandres vers la fin de la Renaissance. De peinture narrative à l'époque médiévale, l'expression humaine sentimentale, violente, s'auréolent de décors ornementaux propres à ce pays.

Du XIVe siècle, nous retenons Serdinya influencé par le gothique français, les Catalans Destorrents et Serra sont plus fortement marqués par la peinture italienne qui jouit du prestige de l'Europe.

Dès 1400, Borrassa, Martorelle marqueront leur siècle et enfin le plus grand Huguet et les artistes qui le suivront, tirant profit du réalisme flamand, donnent à leurs œuvres une expression et une stylisation encore jamais égalées jusque là.

Le XVIe siècle, l'art espagnol est étouffé en quelque sorte par les écoles italiennes et flamandes. Le maniérisme avec Luis Moralès suit une version toutefois nouvelle où le mysticisme l'emporte heureusement par son originalité propre à l'Espagne. Dès la fin du siècle, Greco donnera une intensité encore plus grande de ce mysticisme.

Audacieux, doublé d'une technique admirable puisée en Italie, le Crétois Greco placera la peinture espagnole aux premières loges.

La production religieuse, merveilleuse parfois, médiocre trop souvent par de fades images, a malheureusement relégué la peinture de scènes populaires en deuxième plan. Et pourtant ces scènes campagnardes, croquées dans un monde simple, authentique, mérite la plus grande attention.

A côté de Greco, il faut admirer la puissance d'un Ribera ou la sensibilité de Murillo que de mauvaises reproductions ont rendu populaire « L'Angelus » mais injustement placé en deuxième plan. Le plus grand de tous, Velasquez sait allier la force de ses compositions à leur sensibilité et leur grande vérité. Zurbaran, dont l'œuvre possède une grande diversité d'inspiration en exaltant le charme et l'élégance de tableaux religieux où la maîtrise technique est admirable.

Zurbaran est certainement le peintre le plus attachant que l'Espagne ait connu. Sa grande sensibilité a su allier la simplicité au raffinement.

a. l.

Goya : Autoportrait. Musée Goya de Castres

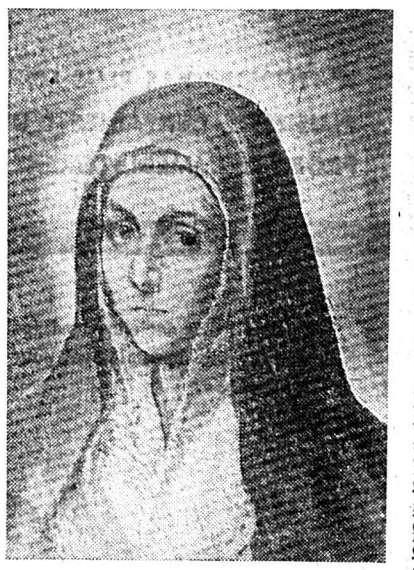

Greco : Mater Dolorosa. Musée des Beaux-Arts de Strasbourg

Valdes Leal : Frère Atarano de Ocana Musée des Beaux-Arts de Grenoble

ACTION EXCEPTIONNELLE DE REPRISE

DE VOTRE ANCIENNE CUISINIERE

60 ans

Le Rêve

1905-1965

POUR PAQUES, OFFREZ A VOTRE FEMME CE DONT ELLE Rêve DEPUIS LONGTEMPS : UNE CUISINIERE ELECTRIQUE MODERNE DE FABRICATION SUISSE.

NOS DEPOSITAIRES REPRENDRONT VOTRE ANCIENNE CUISINIERE POUR UN MONTANT DE FR. 50.— A 200.—.

VENEZ CHOISIR LE DERNIER MODELE « BLEU 1965 » CHEZ VOTRE INSTALLATEUR.

En illustration : le modèle de luxe LE REVE TA 456 AA.
Caractéristiques : 4 plaques à haut rendement, dont une automatique * ; un four géant avec réglage thermostatique et sélecteur rotatif ; un grilloir infra-rouge amovible ; deux lampes-témoins ; un tiroir à ustensiles sous le four. Côtés glissières amovibles facilitant le nettoyage du four. Tous les accessoires sont munis de deux poignées. Tabelle de cuisson sur l'intérieur de porte de four. Sur demande, porte vitrée, tourne-broche mécanique.

*** La plaque automatique LE REVE est sensationnelle :** munie d'un bulbe thermostatique central, elle règle automatiquement la chaleur désirée et permet la cuisson sans surveillance. La plaque automatique LE REVE est très économique : elle ne consomme que le courant vraiment nécessaire.

FAITES CONFIANCE A L'INDUSTRIE SUISSE EN VOUS ADRESSANT A SES FIDELES REVENDEURS VOUS AVEZ LA GARANTIE D'ETRE BIEN SERVIS ET DE BENEFICIER D'UN SERVICE APRES-VENTE SANS DEFAILLANCE.

Le Rêve

LE REVE SA **1211 GENEVE** **Tél. (022) 42 28 00**
37, route des Acacias - Case post. Genève 24

Magasin	8002 Zurich	Selnaustr. 15	(051) 27 48 77
Magasin	4058 Bâle	Schönaustr. 65	(061) 33 49 55

N'ATTENDEZ PAS PLUS LONGTEMPS POUR DEVENIR, VOUS AUSSI, LE PROPRIETAIRE D'UNE NOUVELLE CUISINIERE « REVE BLEU ».
PLUSIEURS CENTAINES D'UTILISATEURS DEJA PLEINEMENT SATISFAITS.
PROFITEZ IMMEDIATEMENT DE CETTE MAGNIFIQUE OCCASION DE MODERNISER VOTRE CUISINE.

P 5575 X

Pâques Une ancienne tradition veut que la bière de fête, appelée aussi bière Bock, soit brassée spécialement pour la période de Pâques et vendue au prix de la bière « normale ».

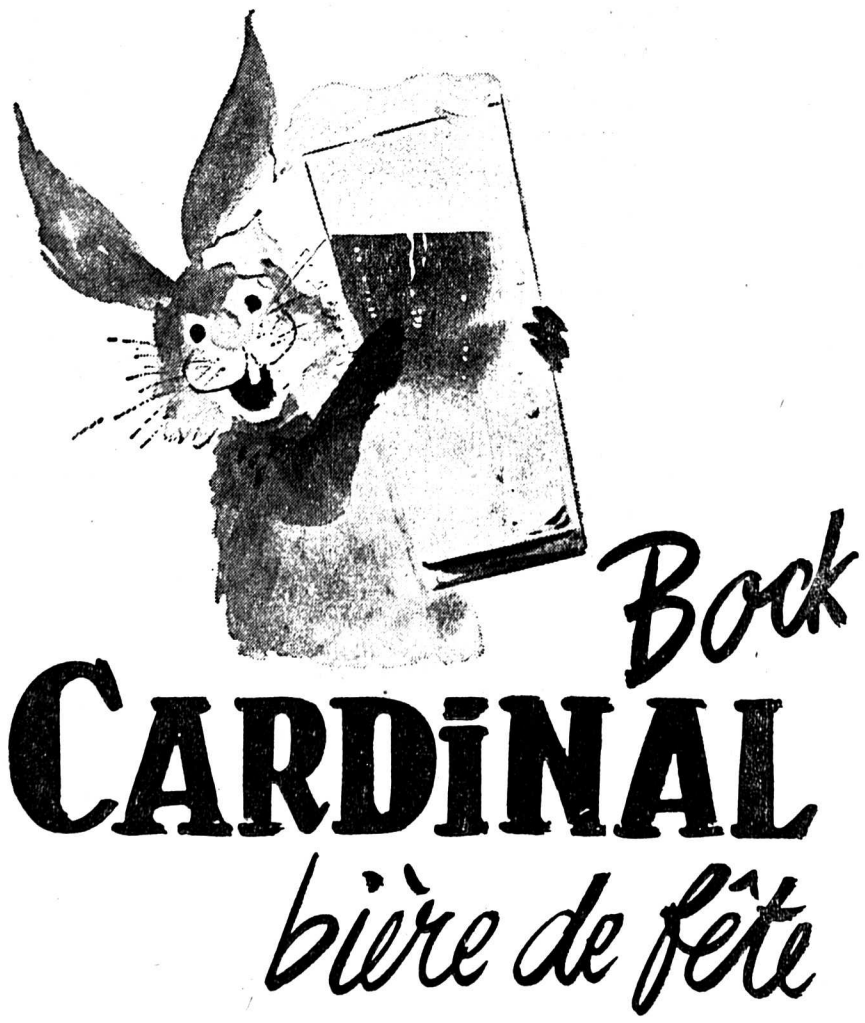

Abonnez-vous à la «FEUILLE D'AVIS DU VALAIS»

VERBIER

Splendides magasins

à vendre ou à louer dans immeuble neuf. Centre station.

Urgent - Valais

A vendre en montagne

maison

meublée, 30 lits, grande salle et environ 5000 m2 de terrain, avantageux pour hôtel, colonie, collège, etc. Prix frs 135.000.—.

Ecrire sous chiffre L 116103-18, Publicitas, 1211 Genève 3.

Nous liquidons un lot de couvertures de coton 130 x 190 cm.

4 PIECES, EN TOUT FR. 22.—, frais d'expédition en sus

seulement tant que dureront les stocks. Expédition contre remboursement avec droit de rendre la marchandise dans les 8 jours. Passez-nous votre commande encore aujourd'hui. A. Schindler, Fährstrasse 28, 4632 Trimbach.

P 768Y

Plus de pannes... grâce au

Nicolas

BOSCH SERVICE

DIESEL

LA MAISON SPECIALISEE EN

AUTO-ELECTRICITE

Av. de Tourbillon 43 - SION **Tél. (027) 2 16 43**

P 35 S

Vente aux enchères publiques

Avec l'accord de l'exécuteur testamentaire, M. Fernand Frachebourg à Sion, les héritiers de feu Elisabeth Lathion, née Mangisch, mettront en vente, par enchères publiques qui se tiendront le **samedi 10 avril 1965 à 15 heures,** au Café Industriel, à Sion, les immeubles suivants :

Sur commune de Sion :
Parcelle No 6218, folio 70, vigne de 2310 m2 ; bois-incultes de 866 m2 ;
Parcelle No 11231, folio 105, Aproz, pré-verger de 1519 m2 ;
Parcelle No 526, folio 7, en ville, habitation de 202 m2 ; toute sa quote-part, soit 10/98e ;
Sur commune de Salins :
Article du 1278, folio 2, No 35b2, Arvillard, pré de 3183 m2 ;
Article du 1279, folio 2, No 36d1, Arvillard, pré arborisé de 2304 m2.
Les conditions de vente seront communiquées à l'ouverture des enchères.
Sion, le 20 mars 1965.

Pour les héritiers et légataires :
Jacques Allet, Louis Dallèves, Marc Perruchoud, notaires.

P 29785 S

vous pouvez compter sur l'UBS

L'Union de Banques Suisses est partout à votre service: 90 succursales en Suisse, 12.000 correspondants dans le monde.

l'UBS s'engage et paie pour vous!

Pour vous établir, développer, moderniser votre entreprise, pour toutes vos transactions dans le pays et dans le monde entier, l'UBS met à votre service ses spécialistes pour l'étude et l'exécution de toutes vos opérations financières.

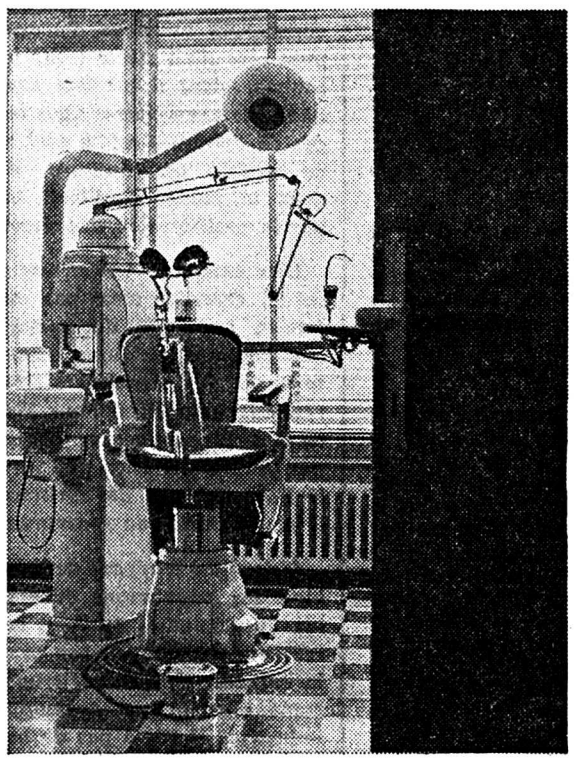

S UBS G

Union de Banques Suisses

Bulle, Brigue, Châtel-St-Denis, Couvet, Crans-sur-Sierre, Fleurier, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Martigny, Montana, Monthey, Montreux, Neuchâtel, Nyon, Peseux, Prilly, Sierre, Sion, Verbier, Vevey, Viège, Yverdon.

Judo Aikido

AI-DO-CLUB SION

19, rue de la Dixence

Réservez dès maintenant des heures pour vos loisirs en pratiquant du Judo ou de l'Aikido.

Prix du cours : 34 Fr. pour 16 leçons (1 h.) en groupe, inscription comprise.
Cours le soir et après-midi.

Cours du soir :

AIKIDO : sport de défense (Jiu-jitsu supérieur)
Mardi - vendredi : 19 h. 30 - 20 h. 30
ou 18 h. 20 - 19 h. 20

JUDO : sport de combat.
Mardi - vendredi : 20 h. 40 - 21 h. 45
ou 18 h. 20 - 19 h. 20

Cours en après-midi :

JUDO POUR ENFANTS (8 à 15 ans) :
Mercredi : 14 h. 30 - 15 h. 30

JUDO - AIKIDO : dès 13 ans
Jeudi 14 h. 30 - 16 h. 30

ENTRAINEMENT LIBRE :
Samedi dès 14 h. 30

Pour tous ceux qui désirent s'inscrirent à nos cours, veuillez envoyer le coupon réponse ci-dessous à Case postale 48 - 1950 SION 2.

Je désire pratiquer de
Cours du soir (oui ou non)
En après-midi (oui ou non)
Je commencerai le

NOM : PRENOM :

RUE : LIEU :

Tél.

P 29741 S

A LOUER à CHATEAUNEUF - CONTHEY, dans immeuble neuf, libres de suite,

APPARTEMENTS

3 pièces : Fr. 230.— + charges
4 pièces : Fr. 275.— + charges

Communication CFF et Poste.
Centre Coop à proximité.

S'adresser à la **Société Immobilière Valmont SA - Châteauneuf - Conthey.**
Tél. (027) 4 17 64 et 4 14 77 P 29855 S

EPINASSEY **Dimanche 11 avril**

CAFE DE LA BOVEYRE - SALLE D'ECOLE

dès 15 heures et 20 h. 15

GRAND LOTO

organisé par la Société de Chant « Thérésia »

Magnifiques lots

Transistors - Jambons - Fromages - Volaille - Etc...

P 29757 S

Cartes loto: Gessler Sion

SION SNACK-CITY

Samedi 10 avril, dès 16 heures

DERNIER LOTO

de la saison

organisé par le groupement des équipes de foot-ball hors championnat de Sion et environs : **Air-Boys - Audace - B.C.V. - Bühler - Carron - C.F.F. - Espana - Etat du Valais - Nouvelliste - Olympia - Prolait - P.T.T. - Seba - Services industriels - Tec-nic.**

Cordiale invitation. P 29337 S

FINALE COUPE SUISSE - BERNE

Amis sportifs du Valais

— avant le match pour prendre des forces,
— après le match pour se remettre des émotions,

une seule adresse :

RESTAURANT AARBERGERHOF

Aarbergergasse 40 - Berne
(à 5 minutes de la gare)

— sa cuisine soignée (dès 10 h. 30)
— ses vins choisis.

Se recommande : André Ziegler
Tenancier Auberge du Toupin, Expo.

P 71303 Y

Employée de maison

sachant cuire est demandée pour dame seule, habitant chalet à Montana-Crans. Pas de gros travaux (femme de ménage). Gros gage.

Faire offre sous chiffre P 45233 à Publicitas, 1951 Sion.

A SION
Famille avec 2 enfants cherche

jeune fille

pour aider au ménage. Libre tous les samedis et dimanches pour rentrer chez ses parents.

Tél. (027) 3 34 42 le soir à 20 h.

P 29749 S

ON CHERCHE

une cuisinière

pour la période du 24 juin au 24 août 1965 pour Colonie de vacances. Bons gages.

S'adresser à Delalay Charles - tél. 4 42 27 - ou Eloi Pannatier - tél. bureau 2 17 30. P 29767 S

ON ENGAGE un

MANOEUVRE

possédant permis de camion.

Faire offres à Pitteloud-Fruits - Sion.

Tél. (027) 2 17 51 ou 2 18 56

P 29737 S

Notre devise : du beau meuble à bon prix!

Armoire de salon/TV
pratique, à usages multiples, 240 cm de large, extra profonde, en noyer fin ou en teak véritable

Fr. 1375.— seulement

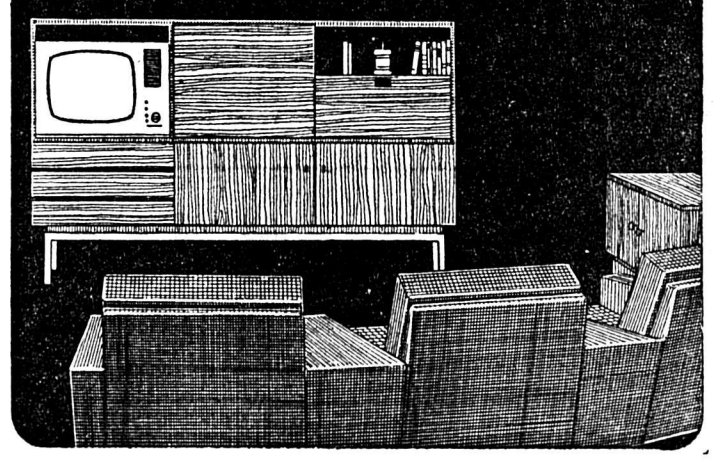

A. Gertschen FILS S. A.
FABRIQUE DE MEUBLES ET AGENCEMENTS INTERIEURS
BRIGUE • SUCCURSALE A MARTIGNY

MESDAMES !
LES DERNIERES CREATIONS EN **CHAPEAUX DE DAMES**

Pullovers - Jaquettes - Blouses
Jupes - Lingerie - Foulards -
Gants - Bas

Nouveautés Müller
GRAND-PONT
(près de la grande-fontaine)
SION
P 95 S

JOUEZ AVEC LA F.A.V.

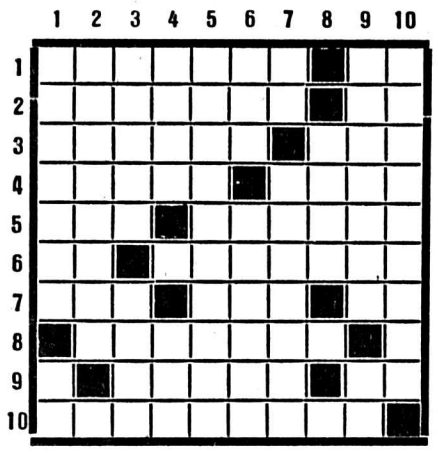

PROBLEME No 15

HORIZONTALEMENT

1. Toile de coton — Initiales de l'auteur du « Bateau ivre ».
2. Cépage de Bourgogne — Initiales du physicien qui fabriqua le premier phonographe.
3. Sa dévotion est excessive — Physicien allemand qui a donné son nom à une unité électrique.
4. Accablé de dettes — Oiseau d'Australie.
5. Filet de pêche employé en Méditerranée (pas dans le NPLI) — Fut préfet de police et gouverneur général de l'Algérie.
6. Pronom — Converser.
7. Venue au monde — Déforme le visage — Initiales de l'auteur de « L'empreinte ».
8. Nom allemand d'une ville de Pologne, sur l'Oder.
9. Faite de rien — Note.
10. Adouciras.

VERTICALEMENT

1. Mauvais acteur — Symbole chimique.
2. Propres à la nutrition.
3. Obligés envers leur seigneur — Inv. : Ecrit.
4. Prénom de l'auteur de « l'Oiseau de feu » — Inv. : Mouvement impétueux.
5. On les apprête volontiers sur le gril.
6. Enlève — Esquivée.
7. Initiales de l'auteur de « Meurtre dans la Cathédrale » — Commerçant.
8. Oublié.
9. Ecrivain grec d'Egypte du IIIe siècle après J.-C. — Habitudes.
10. Changèrent de place.

SOLUTION No 14

Horizontalement : 1. Gongorisme. 2. Adélie — Aix. 3. Remues. 4. Estoc. 5. Agénor. 6. Renouvelât. 7. In —Es Ta. 8. Soumission. 9. Mu — El — Août. 10. Extrémiste.

Verticalement : 1. Gargarisme. 2. Ode — Genoux. 3. Néméen. 4. Glu — Nommer. 5. Oie — Ou — Ile. 6. Réservés. 7. Essai. 8. Santal — Ios. 9. Mi — Atout. 10. Exécutante.

Envoyez votre solution à la rédaction de la FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, 1951, Sion, jusqu'au jeudi 15 avril au plus tard.

Seuls les envois de grilles originales collées ou recopiées sur cartes postales seront pris en considération.

Un livre sera attribué par tirage au sort à un concurrent ayant envoyé une solution exacte.

La solution du problème paraîtra samedi 17 avril et le nom du lauréat le 24 avril 1965.

RESULTATS DU CONCOURS No 13

Nous avons reçu 107 réponses.

104 lecteurs ont rempli correctement leur grille et ont participé au tirage au sort.

Il s'agit de Mmes, Mlles et MM. :

M. Amacker, Sion - J. Aymon, Ayent - A. Baruchet, Sion - J. Beytrison-Gaspoz, Evolène - G. Bianco, Conthey - G. Blanchut, Genève - J. Bornet, Beuson - R. Bruchez, Saxon - A. Bruttin, Grône - M. Bruttin, Grône - N. Bugnon, Thun - J.-M. Bühlmann, Montana - C. Bussien, Châteauneuf-Gare - A. Carraux, Vouvry - M. Charbonnet, Sion - Y. Charbonnet, Beuson - L. Constantin, Nax - H. Coppey, Vétroz - O. Coppey, Ardon - H. Crettaz, Vissoie - R. Crettol, Venthône - R.-M. Décaillet, Salvan - H. Delaloye, Riddes - R. Délèze, Saxon - D. Derivaz, St-Gingolph - F. Dubuis, Bramois - A. Eggimann, Vouvry - M.-C. Epiney, Martigny - Es Borrat-Zufferey, Sierre - M.-P. Favre, Granges - O. Favre, Sion - M. Flückiger, Balsthal - J.-C. Fort, Riddes - I. Frossard, Ardon - B. Gailland, Sion - A. Gay-Crosier, Bramois - D. Gay, Saillon - A. Genoud, Venthône - L. Henny, St-Maurice - F. Juilland, Noès - F. de Kalbermatten, Sion - J.-L. Largey, Grône - R. Lathion, Réchy - J. Logean, Dorénaz - A. Martenet, Troistorrents - M. Massy, Lausanne - P. Mauris-Rumpf, Evolène - A. Métrailler, Evolène - C. Moret, Martigny - Y. Mounir, Mollens - P. Naegele, Sion - M. Page, Sion - A. Pannatier, Nax - C. Pannatier, Nax - A. Pécorini, Vouvry - P. Pécorini, Vouvry - F. Pellaud-Gabriel, Sion - J.-M. Perraudin, Sion - J. Petoud, Saxon - M. Pfammatter, Sion - J.-A. Piffaretti, St-Léonard - M. Pitteloud, Les Agettes - R. Pot, Vouvry - B. Pralong, Sion - C. Pralong, Vevey - N. de Preux, Sion - P. Quaglia, Vouvry - J. Rappaz, St-Maurice - M. Rausis, Riddes - F. Reichlen, Fribourg - C. Reuse, Riddes - B. Rey, Ayent - P. Richen, Pully - S. Rielle, Sion - A. Rion, Muraz/Sierre - C. Ritz, Sion - J. Roch, Pont-de-la-Morge - A. Rouiller, Martigny-Combe - C. Rouiller, Martigny-Bourg - H. Salamin, St-Luc - P. Saudan, Martigny-Combe - D. Savioz, Vissoie - I. Schwéry, St-Léonard - A. Selz, Sion - C. Séverin, Erde - R. Stirnemann, Sion - J.-C. Theytaz, Grimisuat - M. Theytaz, Grimisuat - R. Theytaz, Grimisuat - Y. Tissières, Bramois - D. Tobler, Sion - J.-C. Tornay, Fully - G. Udrisard, Vex - Y. Udry, Vétroz - M. Vachino, St-Maurice - M. Valette, Sion - A. Vergères, Martigny - A. Vergères, Sensine - Frère Vital, Monthey - P. Vocat, Bluche - M.-Th. Wyder, Martigny - Y. Zuber, Chalais - H. Zufferey, Chalais - F. Zwissig, Sion.

Le lauréat de la semaine est M. C. Bussien, Châteauneuf, qui recevra un livre.

Parmi les concurrents nous ayant adressé une réponse exacte aux concours du mois de mars (10 à 13 y compris) il a été procédé à un tirage au sort. Ont été désignés :

M. Jean-Claude Fort, Riddes et M. A. Vergères, Martigny (prière de nous transmettre votre adresse) qui recevront tous deux un livre.

Hommage

à Albert Camus

« Grande mer, toujours labourée, toujours vierge, ma religion avec la nuit ». (Camus).

A l'épanouissement de la vie sensuelle de « l'Envers et l'Endroit » et surtout de « Noces », succède très tôt une méditation sur le problème de l'absurde. Camus en effet, interprète d'une jeunesse sans dieux, connaît une phase nihiliste annoncée déjà au niveau de « Noces » par de fréquentes allusions à la mort qui attriste le merveilleux orchestre des paysages méditerranéens. Caligula, dans un monde sans raison, use de son pouvoir pour installer la démence et organiser le désastre. « Le Malentendu » proclame l'échec de l'amour, banni d'une terre où les morts eux-mêmes n'échappent pas à la «stupide félicité des cailloux». « L'Etranger » nous conduit dans l'univers irrationnel d'un exilé qui meurt sur l'échafaud en voulant prouver que le monde et l'histoire des hommes sont absurdes. Avec « le Mythe de Sisyphe », l'homme devant l'absurdité de la condition humaine, devant le conflit qui oppose sa raison à l'irrationnel de ce qui l'entoure, passe de la stupeur à la révolte. L'absurde n'est pas dans l'univers ni dans la raison, mais dans leur opposition, dans leur affrontement et la raison, si elle a ses limites, reste efficace. Dès les « Lettres à un ami allemand », il est évident que l'humanisme est la voie à choisir. Il existe des valeurs transcendantes à l'individu et à l'histoire. Elles constitueront les bases de l'humanisme de « La Peste ». Le bonheur n'existe vraiment qu'au sein de la communauté humaine et lorsqu'il est l'apanage de chacun, il se nomme justice. L'humanisme anthropocentrique de Camus, rejoint la sagesse grecque. « L'Homme révolté » signifie le refus de tout Absolu, de tout idéologie, l'acceptation des limites humaines.

Il y a dans l'œuvre de Camus, « un soleil invincible », une exigence de bonheur qui est présente dès le point de départ et qui se maintient jusqu'au bout : « Nous pensions, écrit Camus, que le bonheur est la plus grande des conquêtes, celle qu'on fait contre le destin qui nous est imposé ». Par rapport à ce bonheur dont l'accès est difficile et la possession libératrice, l'héroïsme est bien peu de chose. P.-H. Simon écrit : « La question du bonheur est constamment posée dans l'œuvre de Camus... A ses moments les plus désespérés, Camus ne perd jamais de vue que la grande affaire de l'homme est d'apprendre à être heureux ». A. Rousseaux intitule une étude sur Camus : « A. Camus et la philosophie du bonheur ». Ch. Mœller, dans sa longue étude sur Camus, réserve un chapitre à « la religion du bonheur ». P. Nguyen van-Huy écrit un livre dont le titre est : « La métaphysique du bonheur chez Camus ». L'un des plus dignes apôtres d'un bonheur authentique sera ce saint sans Dieu dont parlera Tarrou dans « La Peste ». Un saint de l'humanisme athée mais qui n'exclut pas le sens du sacré et il faut se souvenir ici de la déclaration de Camus à J.-Cl. Brisville : « J'ai le sens du sacré ».

Il y a, à l'intérieur du thème du bonheur chez Camus, une perspective transcendante mais non une perspective religieuse ou sacrée. Mais, pour qu'une promotion du bonheur physique au bonheur métaphysique s'effectue, le problème du sacré a été affronté. L'une des interrogations essentielles de Camus est de savoir si l'homme peut vivre et vivre heureux sans la grâce et sans le sacré. Sans la grâce, la réponse de Camus ne permet aucune hésitation : son athéisme teinté d'antithéisme est radical. Il opte pour l'homme sans Dieu et son refus de l'incarnation est catégorique. Il n'a jamais pénétré dans la vérité chrétienne. Sans le sacré ? Ici la démarche est plus longue, moins aisée. Un ciel sans Dieu est une nécessité, mais un ciel absolument vide, n'est-ce pas préparer le terrain pour l'édification de meurtrières tours de Babel? Dans l'absence du sacré, non dans sa négation, la découverte d'un transcendant assignera à l'homme ses limites et lui révélera l'existence de quelque chose qui le dépasse.

Toute immixtion du sacré dans le profane cause sa ruine. Reculer les limites du sacré équivaut à étendre les frontières de notre bonheur. A l'extrême, rompre le sacré, serait atteindre le bonheur parfait. Mais les Grecs ont appris à Camus, qu'il ne fallait pas désirer parvenir à cette extrémité. « La pensée grecque s'est toujours retranchée sur l'idée de limite. Elle n'a rien poussé à bout, ni le sacré, ni la raison, parce qu'elle n'a nié, ni le sacré, ni la raison. Elle a fait la part de tout, équilibrant l'ombre par la lumière ». Camus ne niera ni le sacré, ni la raison, mais il montrera tout au long de son œuvre, que le bonheur humain n'est réalisable que dans un monde où ni la grâce, ni le sacré ne sont incarnés, et que le règne de la raison meurtrier tant qu'il est lié au sacré, sert la justice, c'est-à-dire le bonheur de tous, lorsqu'il s'établit dans l'absence du sacré.

Le sacré est présent dans l'œuvre de Camus comme des berges menaçantes et non protectrices, que l'on repousse sans cesse pour mieux permettre au fleuve de continuer paisiblement sa course. Si elles s'effondrent, elles barrent la route au fleuve. La perspective transcendante ou la métaphysique du bonheur c'est le fleuve. Il est menacé par des puissances sacrées, les berges. Si le fleuve parvient à la mer, il aura conquis le vrai bonheur, mais il n'aura pas détruit les berges. Berges menaçantes et fascinantes aussi, certains héros littéraires de Camus ont cru pouvoir répondre à leur invitation, mais alors, à l'écart pour toujours, ils ne peuvent plus rejoindre les eaux paisibles qui glissent désormais sans eux.

L'esthétique de Camus équivaut finalement à son éthique, c'est une ambition artistique qui est une ambition de vivre. L'art est un engagement non dans le cadre restreint d'une secte ou d'un parti, mais en faveur de l'homme. L'artiste est engagé, embarqué précise Camus. Il doit comme les autres et mieux que les autres, ramer sans mourir, c'est-à-dire en continuant de vivre et de créer. L'artiste n'est plus sur les gradins pour contempler le lion et le martyr, il est dans le cirque. Cette situation inconfortable donne à tant d'œuvres contemporaines, cet air « hagard et buté » qui parfois explique « leurs soudaines débacles ». La vocation de l'art est de rassembler. Claudel disait qu'il était le « rassembleur de la terre de Dieu ». Camus est le rassembleur de la terre des hommes. Il ne pouvait pas vivre sans son art parce qu'il ne pouvait pas vivre sans les autres, ces « frères humains » que chantait Villon. Pour l'artiste, il n'y a pas de bourreaux privilégiés nécessaires à une renaissance, parce qu'il n'y a pas de barbarie provisoire, parce qu'on ne peut pas interrompre la culture, parce qu'il y a un témoignage qu'on ne peut pas suspendre et c'est « l'incessant témoignage de l'homme sur sa misère et sa grandeur ».

Ce qui fait la grandeur d'une œuvre belle, c'est la tension entre la beauté considérée en elle-même et la douleur ; entre la création artistique qui tend à s'évader du réel et l'amour des hommes ; entre le refus de ce qui est et le consentement à ce qui est. Si contemplant la beauté, l'artiste n'oublie pas les humiliés, il contribue efficacement à bâtir dans l'exil un royaume sans mythes et sans dieux où l'homme saura saisir « le doux remue-ménage de la vie et de l'espoir ». Nous terminerons en citant encore Camus : « J'ai toujours eu l'impression de vivre en haute mer, menacé, au cœur d'un bonheur royal ».

Roger Pitteloud

Le visage aimé du Jura romand

Y aura-t-il de nouveau des ours, des lynx, des loups et des chats sauvages dans le Jura ? C'est en tout cas l'idée caressée par l'inspecteur neuchâtelois de la chasse et de la pêche, le dynamique et original M. Archibald Quartier. Il estime que la réintroduction de carnassiers sauvages disparus depuis plus d'un siècle (sauf le chat sauvage, dont il subsiste peut-être quelques exemplaires dans les gorges de l'Areuse) est le seul moyen de rétablir un équilibre naturel dans la faune, équilibre menacé par la prolifération des chevreuils.

Bien entendu, le séduisant projet de M. Quartier n'est pas mûr : il faudra beaucoup de temps pour que l'opinion publique admette la présence des carnassiers dans des réserves naturelles. Pour l'instant, on pourrait commencer tout au plus par la réintroduction de l'ours dans le Parc National des Grisons, d'où il n'a disparu que récemment.

Mais il est frappant de voir combien les populations jurassiennes (du Jura vaudois au Jura bernois) reviennent presque avec passion à la nature, après l'avoir trop largement sacrifiée au développement industriel. Il n'y a pas de meilleur connaisseur de la forêt, de la flore et des champignons que le Chaux-de-Fonnier qui, horloger la semaine, se transforme en naturaliste le dimanche !

Grâce aux efforts des milieux pour la protection de la nature, un véritable petit parc national a été créé dans le massif du Creux-du-Van, à la frontière Vaud-Neuchâtel, et des cerfs viennent d'y être lâchés ; plusieurs réserves botaniques sont florissantes dans le Jura neuchâtelois et bernois. Le plus grand succès a été la réintroduction des chamois qui, disparus depuis des siècles, prospèrent magnifiquement aujourd'hui en plusieurs points du Jura vaudois et neuchâtelois, où la chasse est strictement interdite. En outre, plusieurs couples de castors vivent de nouveau sur les rives du lac de Neuchâtel.

Les Neuchâtelois, maintenant, veulent plus encore, et ils ont raison. Ils désirent conserver jalousement les vastes pâturages et forêts jurassiens, menacés par les chalets de week-end et autres constructions qui enlaidissent le paysage. C'est la raison pour laquelle ils ont fait opposition au projet de place de tir dans la région du Mont-Racine. Une initiative populaire vient d'aboutir avec un succès éclatant : 20.000 signataires réclament l'interdiction de toute construction non agricole au-dessus de 1100 m. d'altitude dans tout le Jura neuchâtelois ; à la Chaux-de-Fonds, plus de la moitié des citoyens ont signé cette initiative !

Un mouvement semblable se développe dans le Jura bernois, où l'opinion publique — après avoir obtenu la sauvegarde des rives sauvages du Doubs, longtemps menacées par l'industrie de l'électricité — demande maintenant la protection du plateau des Franches-Montagnes et sa transformation en un « parc national » où forêts et pâturages seraient intouchables. Car — pour les populations jurassiennes — de La Chaux-de-Fonds à Bâle ! —, les Franches-Montagnes sont sacrées.

Charles Montandon

Trouvez les cinq erreurs

— Vous ne gagnez pas assez pour l'entretenir, mon jeune ami, mais moi non plus, alors tant pis !

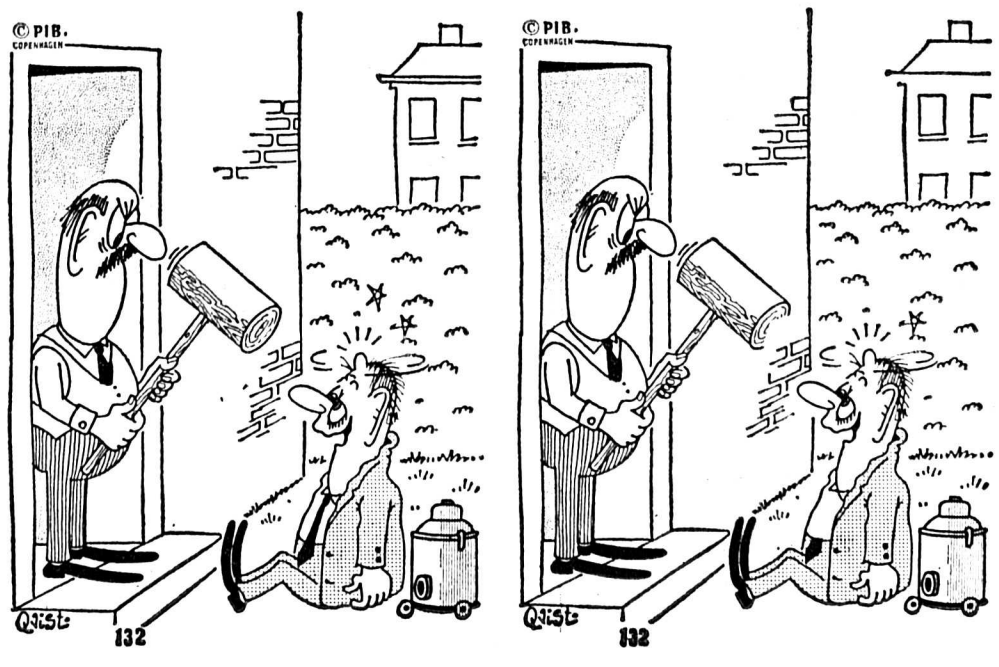

Vous pouvez contrôler vos découvertes dans la page du memento.